ISSN : 0240-3994

N° 2-3
1988

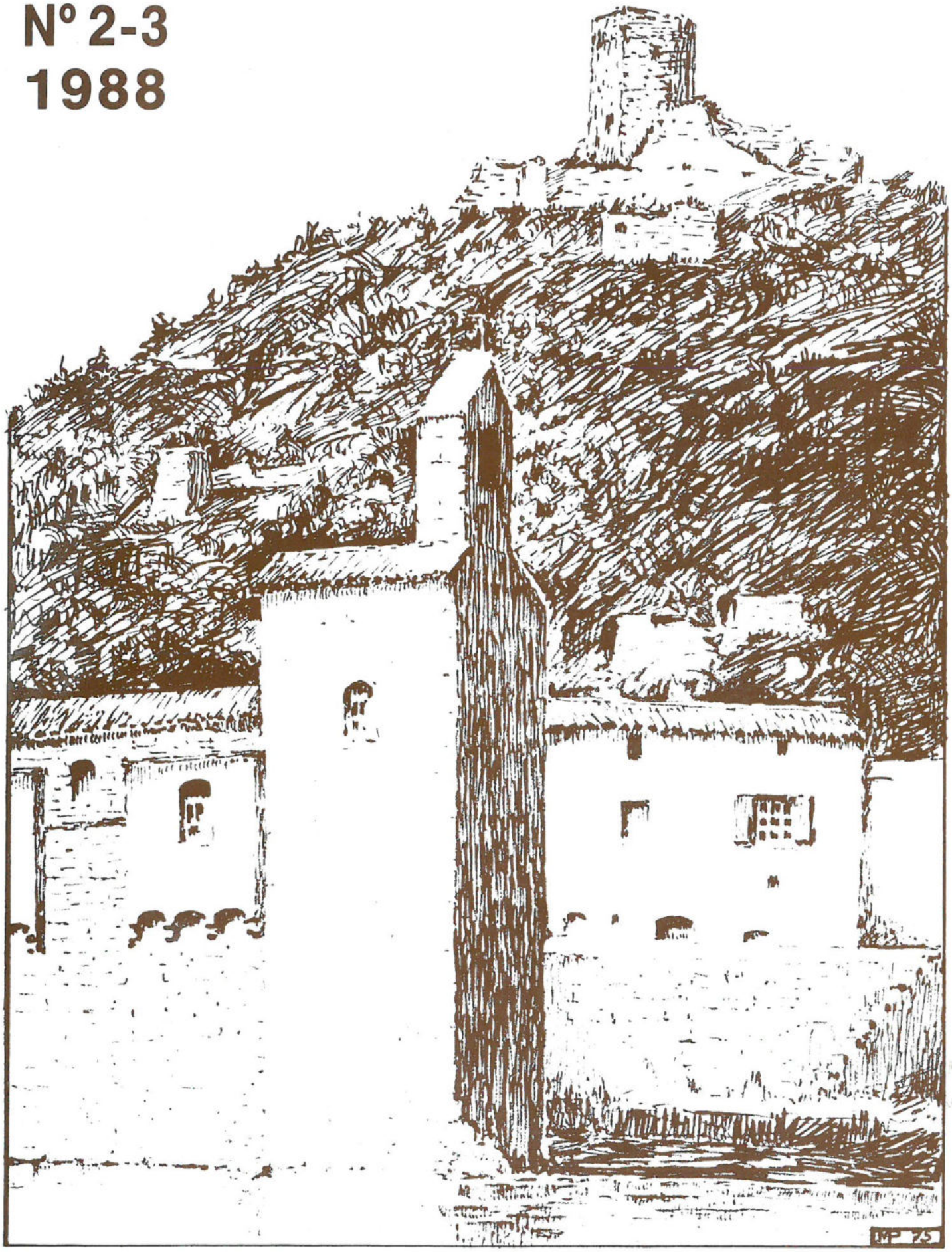

PONTAIX : le Temple et le Château

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ÉTUDES DROMOISES

Edité par l'Association
Universitaire d'Etudes Drômoises

ETUDES DROMOISES

REVUE TRIMESTRIELLE N° 2-3 / 1988

Prix de ce numéro . . . . 45 F
Prix de l'abonnement . 100 F

Règlement à : A.U.E.D. VALENCE - C.C.P n° 5744-20 T LYON

Adresser : 1) les **cotisations**, les demandes d'**adhésion** et leur règlement
les changements d'**adresse** (très important), uniquement à :
M. DUVAL, **trésorier**, 8, allée des Frégates, 26500 BOURG-LES-VALENCE.

2) les commandes de numéros antérieurs à :
M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 VALENCE (voir page 61)

3) toute autre correspondance à :
Mlle A. BERNARD, secrétaire, 6, rue Charles Péguy, 26000 VALENCE.
ou à M. E. BOISSIER, secrétaire-adjoint, 13, rue Hugues Lebon, 26000 VALENCE.

SOMMAIRE

La vie de l'association	H. Desaye	p. 2
La région de St-Donat		
– Etude géologique de la région de Tain-St Donat	Y. Thomas	p. 3
– L'Herbasse	M. Gardelle	p. 11
– Hydrologie de l'Herbasse (complément)	M. Dols	p. 15
– La préhistoire dans la basse vallée de l'Isère	A. Héritier	p. 19
– Eléments pour une chronique de St-Donat-sur-l'Herbasse	M. Vignard	p. 23
– Bibliographie pour la découverte et l'étude de St-Donat	M. Vignard	p. 32
– L'ensemble monumental de St-Donat	R. Boutes	p. 37
– La Tour de Ratières	M. Bois	p. 50
Les arbres remarquables de Buis-les-Baronnies	D^r^ Cl. Bernard et P. Varlet	p. 56
Communiqués : Cisterciens de Léoncel et Chartreux de Bouvante	A. Bernard	p. 58
Note du trésorier		p. 59
Programme de la sortie		p. 60
Bulletins disponibles		p. 61

N'OUBLIEZ PAS :

si vous ne l'avez déjà fait, **de payer votre cotisation** pour l'année 1988 (100 F) dès réception de ce numéro (voir la note page 59).
Le nouveau trésorier est M. DUVAL (voir ci-dessus).

de noter ces deux dates :
– dimanche **12 juin 1988**, sortie annuelle dans la région de SAINT-DONAT.
– **6 juin**, date limite pour les inscriptions.

Attention ! Malgré les **élections législatives** la date de la sortie annuelle est **maintenue au 12 juin**, mais le programme a été modifié de façon à parmettre aux participants de voter avant le départ (voir page 60).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Ce numéro 2/3-1988 prépare la sortie du 12 juin prochain dans la région de Saint-Donat. Il en présente le programme détaillé et les modalités d'inscription. Il essaie surtout de faire prendre conscience de l'intérêt et de la variété de tout ce que nous verrons. Sciences de la nature, géographie, vie économique, archéologie médiévale, musique même y auront leur part. Outre les étonnantes grottes-carrières de molasse de Châteauneuf d'Isère transformées en champignonnières, l'immense paysage qu'on voit depuis la tour de Ratières et qui va du Pilat au Gerbier de Jonc et de la Chartreuse à Rochecourbe, nous visiterons trois monuments médiévaux bien différents : l'un, l'important ensemble monastique de Saint-Donat (église, chapelle des Evêques, cloître, bâtiments des chanoines), bien connu, présente un réel intérêt artistique par les sculptures romanes du cloître ; l'autre n'est qu'une humble église romane de village, située dans un joli cadre naturel, reconstruite et embellie au XVe siècle par Imbert de Bathernay, un seigneur local qui a su faire le bon choix et parvenir aux honneurs et à la richesse ; enfin la tour polygonale de Ratières, assez exceptionnelle, permettra à Mme M. Bois de poser le problème des mottes féodales et des fortifications qui les ont couronnées. Le charme du parc et du lac de Champos fera que nous nous y arrêterons pour manger (repas ou pique-nique) et pour y écouter un exposé de M. P. Galland, maire de Saint-Donat, sur le développement de cette agglomération.

On ne peut aller à Saint-Donat sans songer à la place qu'a tenue et tient encore cette petite ville dans la vie intellectuelle et artistique grâce à Aragon et Elsa Triolet et au Centre musical international Jean-Sébastien Bach : nous seront présentés la maison du poète et l'orgue de l'église par Mme Chancel et le Docteur Lémonon.

⁂

Dans ce numéro, le milieu naturel nous est rappelé par les études de Mme Thomas sur la géologie et de MM. Gardelle et Dols sur le débit de l'Herbasse, cette calme rivière qui se permet de temps à autre une crue exceptionnelle.

Pour situer l'ensemble monastique de Saint-Donat, il fallait retracer les grandes lignes de l'histoire de cette ville jusqu'à la Révolution, ce qu'à fait M. M. Vignard, qui ajoute à ses *éphémérides* une bibliographie précieuse pour les chercheurs et les enseignants. M. R. Boutes nous présente les bâtiments religieux et, naturellement, ceux qui les ont habités, les chanoines réguliers de saint Augustin : il ajoute ses recherches personnelles aux travaux déjà connus des archéologues. La tour de Ratières, exemple plus récent d'architecture militaire, est étudiée par Mme M. Bois. Quant à la préhistoire, M. A. Héritier nous rappelle les trouvailles d'objets très primitifs dans la région de Curson.

⁂

Le prochain numéro 4-1988, selon l'habitude, poursuivra l'étude de cette région. Nous prévoyons des articles sur l'église de Bathernay, le petit train de Romans à Tain (avec antenne sur Saint-Donat), la ville actuelle de Saint-Donat, l'évolution agricole de la région, le vignoble tout voisin de Tain-l'Hermitage-Crozes, la Révolution à Saint-Donat, le Centre musical international, le compte rendu de la visite des carrières de Châteauneuf... Sans doute tout ne tiendra-t-il pas dans un seul numéro et faudra-t-il consacrer à ce secteur une partie du numéro 1-1989. Les idées et les collaborateurs ne manquent pas, la richesse et la variété de la région ne sont pas en cause, mais bien plutôt les finances de l'association. Pourrons-nous continuer d'envisager un numéro spécial sur *La Révolution et l'Enseignement* ? Que les adhérents et les abonnés le sachent : c'est eux qui tiennent en main le destin de l'AUED.

H.D.

ETUDE GEOLOGIQUE DE LA REGION TAIN-L'HERMITAGE - SAINT-DONAT

La région TAIN-SAINT-DONAT-ROMANS-PONT DE L'ISERE, fait partie du bassin miocène et pliocène du Bas-Dauphiné, et de la plaine de Valence, caractérisée par les terrasses alluviales de l'Isère (fig. 1).

Elle est limitée à l'Ouest par le socle cristallin du Massif Central et par la vallée du Rhône.

Nous aurons donc à étudier, dans les pages qui suivent, des terrains sédimentaires marins (molasse) et continentaux (terrasses). Mais il semble important et nécessaire de parler aussi de la vallée de notre grand fleuve, vallée qui a évolué depuis environ 6 millions d'années. Rappelons que les collines molassiques ont déjà été étudiées lors de l'excursion de 1982, ainsi que les terrasses fluviatiles quaternaires. Il sera utile de se reporter aux bulletins A.U.E.D. nº 2-1982 et 3/4-1982. Pour expliquer la formation des terrains sédimentaires de la région, il faut raconter rapidement son histoire géologique.

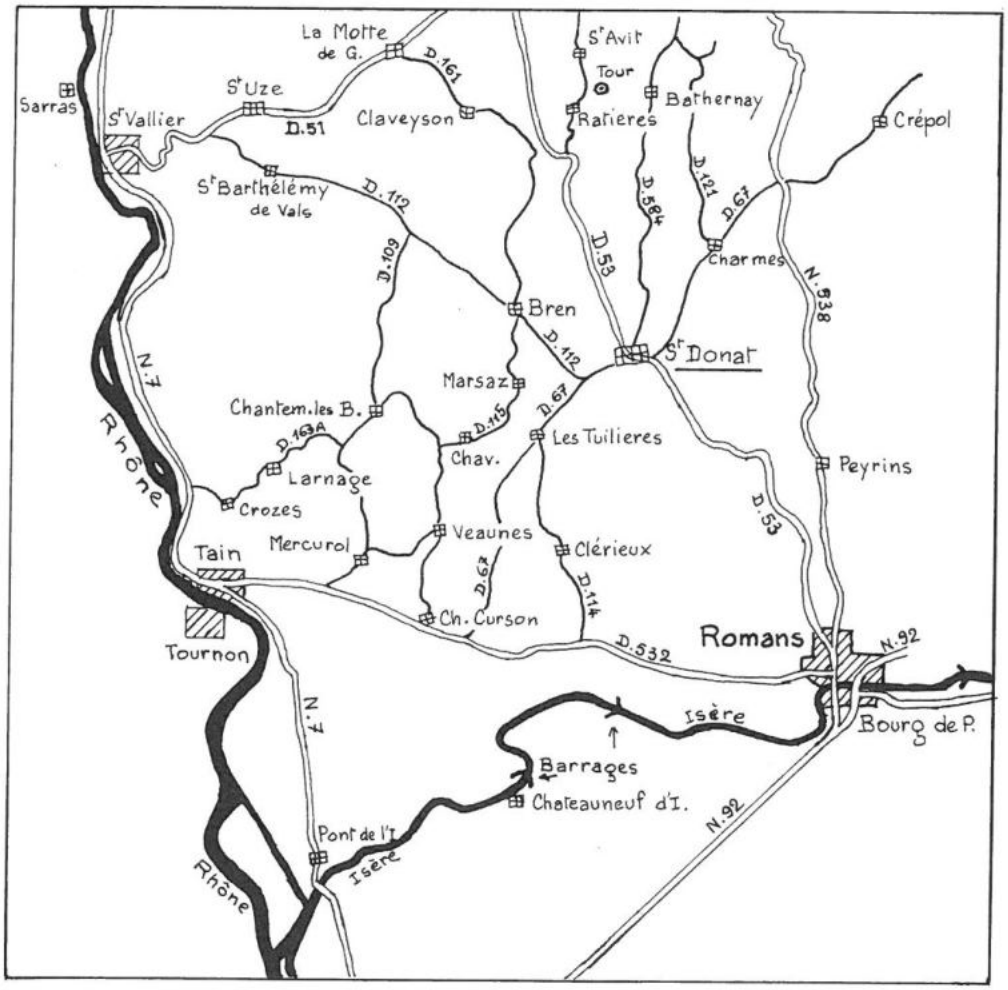

Figure 1 - Région de Tain-l'Hermitage (Carte Michelin au 1/200.000)
(l'autoroute n'a pas été figurée)

I - LE SOCLE

La région de TAIN-SAINT-VALLIER est une *zone de contact entre le Massif Central,* qui fut toujours émergé au Primaire et l'*avant-fosse géosynclinale alpine*.

Le socle, vieux de plus de 300 millions d'années, est visible de TAIN à SAINT-VALLIER. De TAIN à GERVANS, il s'agit d'un granite porphyroïde, riche en biotite, dit « granite de Tournon ». Il est fait de gros cristaux de feldspath orthose (potassique), de plagioclases (feldspaths calco-sodiques), de biotite (mica noir), de muscovite (mica blanc) beaucoup plus rare, et enfin de quartz qui a comblé les vides entre les cristaux précédents, lors du refroidissement du magma.

Plus au Nord, ce sont des gneiss qui affleurent (roches métamorphiques).

Une grande faille, de direction en gros Nord-Sud, a cassé le socle qui disparaît à l'Est du Rhône, sauf dans le défilé TAIN-SAINT-VALLIER. On estime que le socle se trouve à une profondeur de 4000 mètres sous la plaine valentinoise. Compte tenu des altitudes du rebord oriental du Massif Central, le rejet de cette faille serait d'environ 5000 m. Elle daterait peut-être de l'oligocène soit de 35 millions d'années.

II - LES SEDIMENTS TERTIAIRES à L'EST du RHONE

La sédimentation marine a été continue à partir du Trias (début du Secondaire, soit − 230 millions d'années), mais les sondages montrent que les terrains postérieurs à l'Aptien manquent. Donc, il y a eu retrait de la mer alpine, dans le Bas-Dauphiné à partir de cette époque (− 106 millions d'années).

A - Pendant l'Eocène, à la base du Tertiaire, il y a formation des sables kaoliniques de Douévas et de la Combe-Guérin, à environ 3 km à l'Est de SERVES et de PONSAS. Ces sables proviennent de l'altération des roches cristallines (granites) et cristallophylliennes (gneiss) d'origine massifcentralienne. Il s'agit de bancs de sables, graviers et galets arrondis atteignant parfois 10 cm. Les sables proviennent de la libération des quartz et le kaolin de l'altération des feldspaths. Ailleurs, l'Eocène est recouvert par la molasse miocène.

B - A l'Oligocène, une série de failles provoque l'effondrement de la région, ce qui permet l'arrivée de la mer qui transgresse depuis le Sud. Mais les dépôts oligocènes n'affleurent nulle part ici. On ne les connaît que par sondages (à CHANOS-CURSON par exemple). Peu à peu, ces dépôts deviennent continentaux, jusqu'au miocène inférieur inclus.

C - Au Miocène moyen et supérieur (Helvétien et Tortonien), la région est à nouveau sous la mer qui dépose la molasse de faciès alpin. Elle est faite de sables quartzeux et feldspathiques, avec du mica, du calcaire. Ces sables sont souvent consolidés en grès. Ils peuvent renfermer des débris de coquilles (Pectens, Huîtres, Balanes...) et même des dents de Requins (à PONT de l'HERBASSE). Cette molasse est appelée « safre » dans la région. Ses constituants proviennent de l'érosion de la partie orientale des Alpes déjà émergée. Leur accumulation s'est faite dans une mer peu profonde mais subsidente, dont le fond s'enfonce peu à peu, ce qui explique l'épaisseur de 300 à 400 m de cette molasse. Une bonne partie des collines que nous verrons est constituée par ce safre (CHATEAUNEUF D'ISERE, CLERIEUX, SAINT-DONAT, CHANTEMERLE-LES-BLES, BREN...).

Puis les faciès deviennent continentaux et une molasse d'origine fluviatile se dépose. Elle est de faciès alpin vers l'Est (vers CHARMES-sur-HERBASSE) et massifcentralien vers l'Ouest, contre le massif granitique et gneissique de GERVANS-SERVES. Cette deuxième molasse affleure au Sud de SAINT-BARTHELEMY de VALS. Son origine est indubitable car elle renferme des sables faits de quartz, des feldspaths et des galets de granite et de gneiss en provenance du Massif Central. Par contre, elle ne renferme pas de calcaire.

Toutes ces molasses sont facilement érodées car le ciment qui soude les grains peut être facilement dissous par l'eau (sauf dans le cas de molasse très grésifiée). Les collines sont donc en pente assez douce dans l'ensemble. Leur altitude moyenne est de 300 à 400 m environ, le point culminant étant la butte de SAINT-ANDEOL = 438 m.

En plusieurs endroits on peut observer des dalles éboulées ; il s'agit de bancs de molasse très grésifiée ou imprégnée de sels de fer qui la consolident. Enfin, un peu partout vers les habitations, la molasse a été creusée en « balmes » qui servent à abriter du matériel agricole.

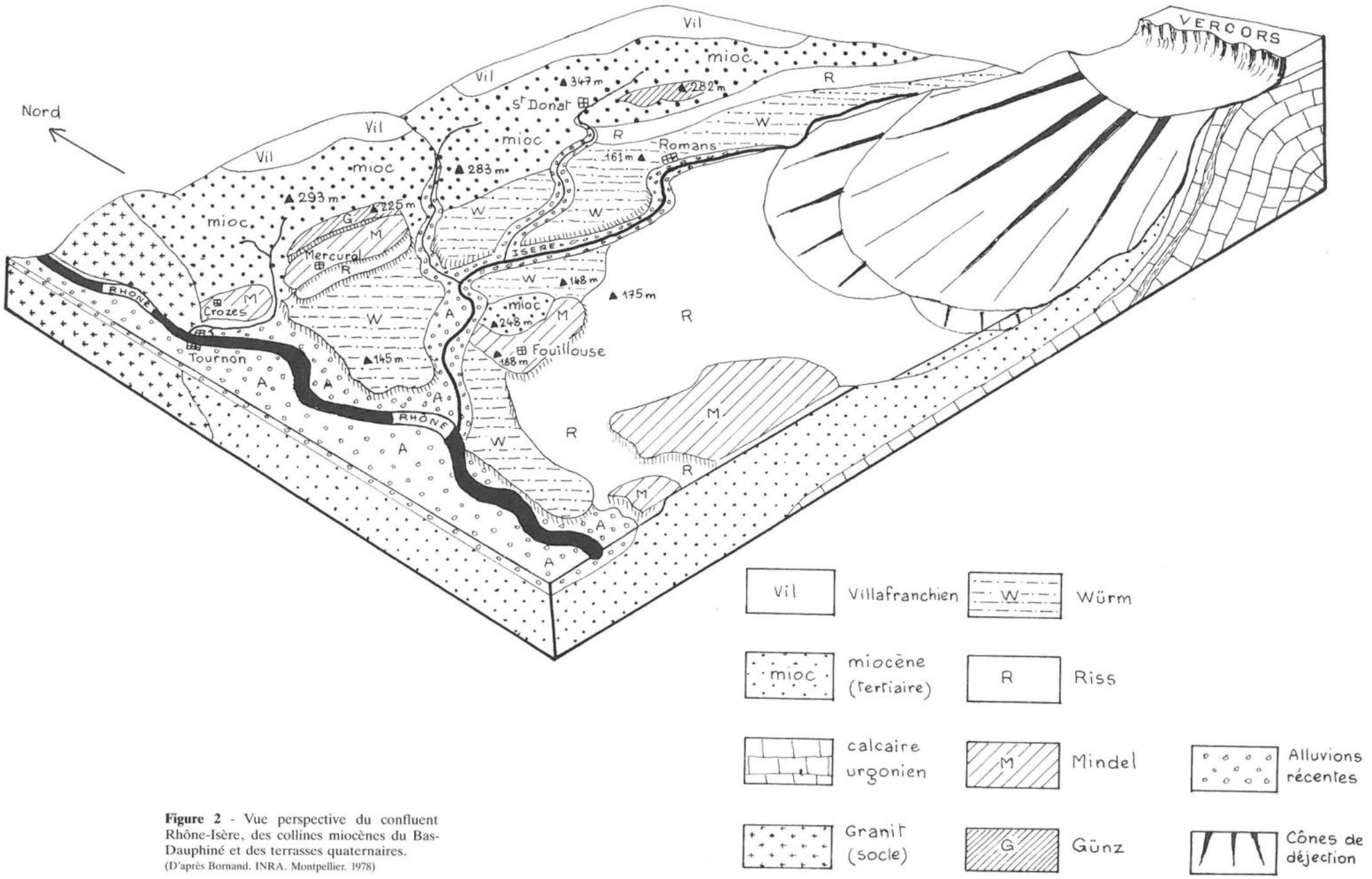

Figure 2 - Vue perspective du confluent Rhône-Isère, des collines miocènes du Bas-Dauphiné et des terrasses quaternaires.
(D'après Bornand. INRA. Montpellier. 1978)

D - Le Pliocène. A la fin du miocène (messinien), la région à l'Est de TAIN-CROZES se présente comme un plateau miocène, dont fait partie le bloc granitique de TAIN, séparé du Massif Central par une vallée profondément encaissée —d'environ 400 m d'après P. Mandier (voir fig. 4, schéma 2).

Les dépôts pliocènes sont d'abord continentaux, puis deviennent marins car la mer envahit, du Sud au Nord, toutes les vallées existantes. Elle constitue une longue *ria* étroite et ramifiée. Ces dépôts sont des argiles grises, bleues, qui affleurent largement dans le triangle TAIN-CHANTERMERLE-CHANOS-CURSON. Elles sont épaisses de plus de 300 m et renferment des Foraminifères, des coquilles de Turitelles, de Dentales...). Elles ont rempli les vallées creusées dans la molasse au Messinien, et les ont, en quelque sorte, fossilisées. La feuille géologique de TOURNON nous montre par exemple, à partir de MARSAZ, deux vallées confluentes remblayées par ces argiles (P_1 M sur la carte). Enfin, les sondages ont rencontré ces argiles sous le lit actuel du Rhône.

Les rivages de cette avancée marine sont marqués par des faciès plus sableux à Huîtres, situés au contact de la molasse. Ces argiles à Huîtres sont bien visibles dans le talus de la route D.112, entre BREN et SAINT-DONAT.

Le Pliocène supérieur devient continental = argiles lacustres à débris de coquilles, de végétaux ; sables fluviatiles ; cailloutis polygéniques (calcaires, quartz, radiolarites rouges, etc.). Les végétaux du miocène (période chaude) disparaissent peu à peu, ce qui annonce un refroidissement du climat.

Nous abordons ainsi le quaternaire représenté essentiellement, dans cette région, par des terrasses étagées, faites de cailloux, de sables, et qui sont étudiées au paragraphe suivant.

III - LES TERRASSES FLUVIALES QUATERNAIRES

Ces zones planes, étagées, ont été déposées par les cours d'eau pendant les périodes glaciaires. Rappelons qu'au Miocène surtout et au Pliocène, le climat est chaud (plus qu'aujourd'hui) : la preuve en est donnée par la flore fossile. Au Quaternaire, il y a un grand refroidissement et les glaciers avancent assez près de la région de TAIN, sans jamais la recouvrir. Il s'agit du *glacier du Rhône* qui descend jusqu'à Vienne, et du *glacier isérois* qui vient dans la basse vallée de l'Isère.

En période froide de glaciation, les glaciers charrient beaucoup de matériaux qui sont entraînés ensuite par les eaux venant du glacier ou de ses abords. Ces eaux alluvionnent plus loin, et en période interglaciaire, donc de fonte, elles sont abondantes et surcreusent leurs propres dépôts et forment ainsi des terrasses (pour l'explication par schémas, se reporter au bulletin A.U.E.D. n° 3/4 de 1982).

Dans la région à l'Est de TAIN, les terrasses sont dues aux deux grandes rivières le Rhône et surtout l'Isère, mais il y en a qui ont été déposées par des cours d'eau plus modestes tels l'Herbasse et le Chalon.

Je rappelle que les glaciations connues commencent au Tertiaire avec : *Biber* (− 5 M.a à − 2,1 M.a) et *Donau* (− 2,1 à − 1,8 M.a). Au Quaternaire, elles sont beaucoup plus importantes. Ce sont les glaciations : *Günz* (− 1,2 à 0,7 M.a), *Mindel* (− 650.000 à 350.000 ans), *Riss* (− 300.000 à − 120.000 ans) et enfin *Würm* (− 80.000 à − 9.800 ans). Donau est le nom allemand du Danube ; les autres noms sont ceux de certains de ses affluents.

Les terrasses les plus anciennes sont les plus élevées. La figure 3 montre leur étagement, figure théorique car les terrasses entre TAIN et SAINT-DONAT ont été démantelées et recouvertes souvent de *loess* qui masque les matériaux propres aux terrasses. La figure 2 représente une vue perspective de la région et nous y trouvons les terrasses suivantes :

1 - *La plus âgée est celle de Veaunes ou « terrasse supérieure ». Elle serait* peut-être *du Donau*, bien qu'on ait cru pendant longtemps que les premières glaciations alpines françaises datent du Günz mais les géologues pensent qu'elle est antérieure à la terrasse Günz de MERCUROL, car elle la domine d'au moins 20 m.

2 - *Les terrasses Günz sont dites « très hautes terrasses ».* Elles s'étendent, à 120 m au-dessus du lit du Rhône, sur le miocène de Romans à l'Herbasse et entre l'Herbasse et le Chalon. Plus près de TAIN, *la terrasse de Mercurol* forme un beau plateau.

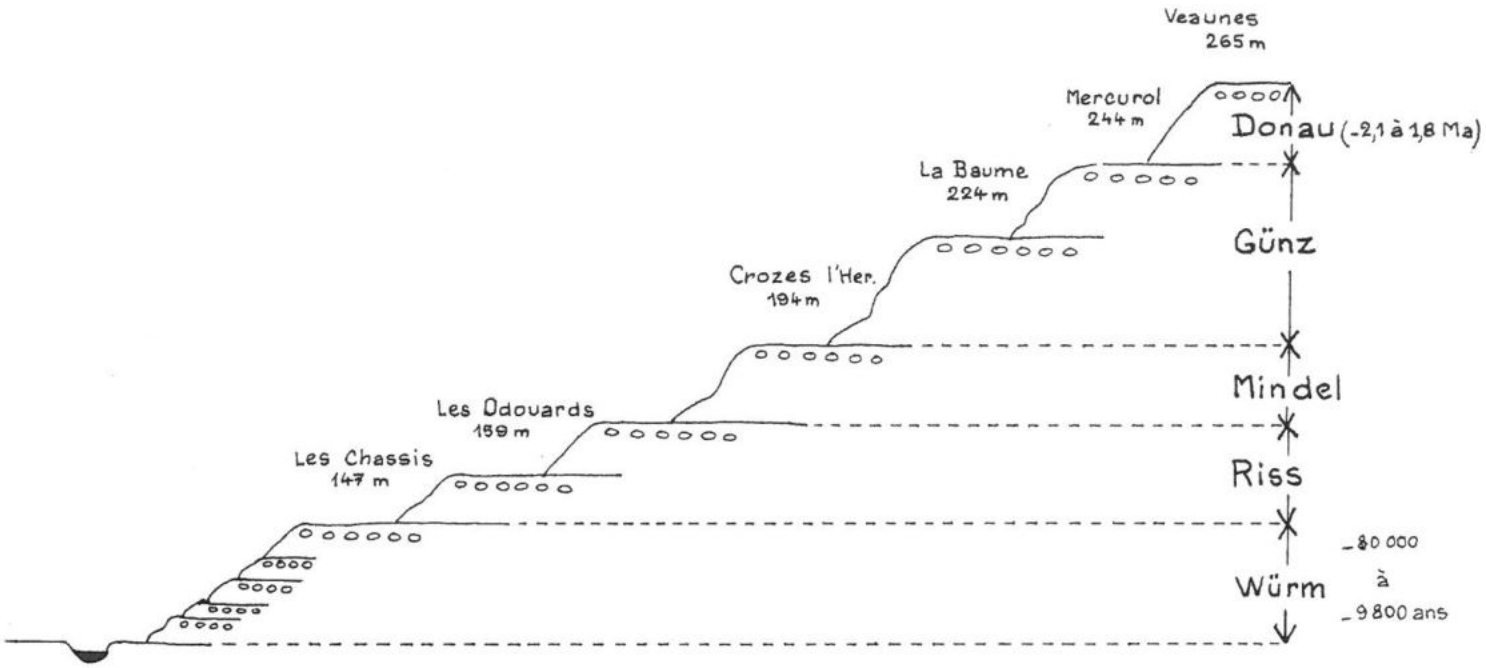

Figure 3 - Elle montre la succession en étages des terrasses fluviatiles quaternaires de la région Est de Tain (pour plus de compréhension, le profil de ces terrasses est projeté dans un plan). Les terrasses les plus âgées sont les plus hautes, et celle du Donau est fin tertiaire.
(D'après G. Naud, bulletin N° 86 de la Société géologique de l'Ardèche).

3 - *Les terrasses Mindel ou « hautes terrasses »*. Ces dépôts sont bien développés entre la rive droite de la Bouterne et Crozes. C'est la *« terrasse de Crozes »*, faite par des alluvions du Rhône. Monsieur MANDIER y a trouvé des blocs de granite porphyroïde et de quartzite d'environ 2 m de grand axe. Ce serait des « blocs glaciels » (ô subtilité des géologues !) apportés par des glaces flottant sur le Rhône gelé de l'époque. Ces blocs seraient tombés des versants sur la glace et au dégel auraient été déposés avec les autres alluvions (P. MANDIER). La surface de la terrasse de Crozes est en grande partie recouverte par une couche de 10 à 15 m d'épaisseur de loess calcaire du Würm. C'est un dépôt fin, gris jaune, mélange de calcaire et d'argile et qui renferme des concrétions calcaires appelées « poupées du loess ». Il favorise les plantations d'arbres fruitiers (abricotiers) car il donne un bon sol arable.

4 - *Les terrasses du Riss ou « moyennes terrasses »* s'élèvent à 50-70 m au-dessus du lit du Rhône. Nous verrons peut-être la *terrasse des Odouards*, d'origine iséroise, et située au Sud-Ouest de la terrasse de Mercurol.

5 - *Les terrasses du Würm ou « basses terrasses »* sont faites d'alluvions dues aux deux fleuves, mais surtout à l'Isère. Elles sont très étendues. La *terrasse des Chassis* au Nord de Pont de l'Isère, représente le niveau le plus élevé de ce Würm, soit 15 m environ au-dessus du lit du Rhône.

La terrasse de Tain, vers l'échangeur de l'autoroute, est du Würm plus récent, donc moins élevée.

6 - *A L'Holocène ou Post-Würm*, c'est-à-dire fin du quaternaire, la morphologie est celle que nous voyons aujourd'hui.

IV - LE RHONE : SON HISTOIRE

Depuis le Tertiaire, le Rhône a été un facteur important dans l'évolution de la morphologie de sa moyenne vallée. Il semble donc nécessaire de raconter son histoire... de façon très simplifiée. Les principales phases de l'établissement de la vallée du fleuve, sont traduites par la fig. 4 due à P. MANDIER (in « La vallée épigénique du Rhône d'Andance à Tournon »). Cette figure représente une coupe faite dans la région de Sarras, mais le processus de ces phases est à peu près le même dans la région de Tournon.

1 - La Vallée tertiaire

D'après les nombreux sondages (200) faits par la C.N.R., le fond du lit du Rhône renferme partout des argiles plaisanciennes (fin tertiaire) atteintes à environ 100 m de profondeur. Donc ce lit existe déjà à cette époque et son *épigénie doit dater du Pontien (= Messinien) à la fin du Miocène.*

Figure 4 - Les différentes phases de mise en place de la vallée du Rhône (coupe O-E vers Sarras) (in P. Mandier)

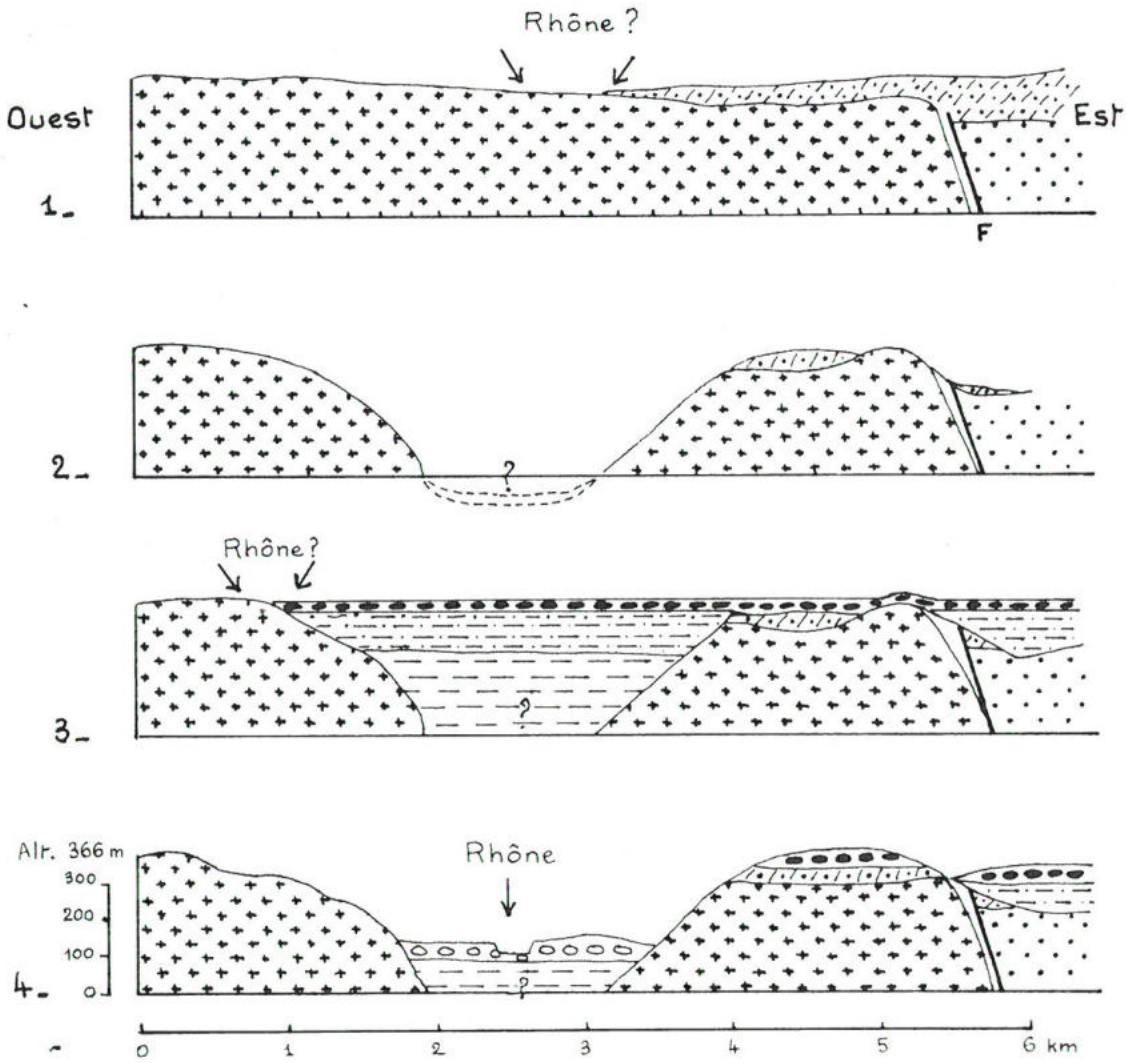

Alluvions quaternaires récentes

Cailloutis villafranchien

Argiles, sables lacustres pliocènes

Argile marine pliocène (Plaisancien)

Molasse de la fin Tortonien et Pontien

Molasse de l'Helvétien et du Tortonien

Socle cristallin

1. Situation au Pontien : le fleuve s'installe à la limite des 2 pentes inverses (épigénie).
2. Fin du Pontien : le fleuve a surcreusé sa vallée.
3. Fin du Pliocène : la vallée est comblée surtout par les argiles plaisanciennes : il y a une nouvelle épigénie du Rhône.
4. Situation actuelle : il faut remarquer, en rive droite, les hauts replats formés par le Rhône qui a migré vers l'Est.

L'épigénie (du grec épi = sur et geniea = naissance) est le phénomène selon lequel le cours d'eau, coulant sur une surface plane, s'y enfonce peu à peu grâce à un soulèvement général ou (et) un abaissement du niveau de la mer. Pour l'ancien Rhône, il s'agit surtout de la phase majeure de la surrection des Alpes. Le fleuve s'était installé à la limite d'une double pente : côté Ouest, celle du Massif Central dont la faible pente était Ouest-Est, côté Est, la pente inclinée vers l'Ouest de la molasse du Bas-Dauphiné, qui s'est étendue sur une partie du socle (voir fig. 4, schéma 1).

Le surcreusement épigénique important a été confirmé par les sondages qui montrent que le lit du fleuve était plus bas que le lit actuel (fig. 4, schéma 2). En particulier le défilé Tain-Tournon existe déjà à la fin du Miocène.

Au Pliocène, une arrivée de la mer par le Sud (transgression) envahit cette vallée fluviale et forme une ria, comme il l'a déjà été dit plus haut. Il s'y dépose des argiles et marnes bleues plaisanciennes qui comblent toutes les vallées. Un peu plus tard, se déposent des sables lacustres et des alluvions caillouteuses, la mer s'étant retirée. La région Tournon-Saint-Vallier se présente alors comme une surface plane alluviale (fig. 4, schéma 3).

Le Rhône, installé à l'Ouest de son ancienne vallée va recommencer à creuser, sans que cette épigénie atteigne l'ampleur de la première. Il est passé, par exemple, à TOULAUD, entre SAINT-PERAY et SAINT-GEORGES-LES-BAINS.

2 - Le Rhône au quaternaire

Il revient à l'Est, dans son emplacement antépliocène, en laissant sur la rive droite de « hauts replats » à 375 m d'altitude, puis à 360 m et 320 m (fig. 4, schéma 4). Peu à peu, il recreuse son ancien lit sur plus de 200 m de profondeur. Mais au début du quaternaire, le cours du fleuve peut présenter quelques différences d'avec son cours actuel. Par exemple, il passe à l'Est de Crozes, en coupant la partie granitique du socle, isolée sur sa rive gauche et qui n'a, à cet endroit, qu'un kilomètre de largeur. Il élargit ce passage qu'il abandonnera au moment du dépôt de la terrasse mindélienne de Crozes.

Ce creusement de son ancienne vallée explique le défilé épigénique de TAIN-TOURNON, dominé par le belvédère de Pierre Aiguille (altitude 344 m). Il est recommandé de monter jusque-là, car on a, de cet endroit, un point de vue magnifique sur le défilé... et sur les vignobles de TAIN. Mais la route n'est (heureusement pour le site !) pas faite pour les cars.

Enfin le creusement par le Rhône et ses affluents va être perturbé au cours des périodes glaciaires, qui sont accompagnées d'importants remblaiements alluviaux ou terrasses, dont il a été question plus haut. Les rives du Rhône sont affouillées par l'eau ; les parties basales des versants sont sapées, et les roches en surplomb s'éboulent, si bien que les versants deviennent plus abrupts. A la base, reste une plate-forme recouverte actuellement par le Rhône et nous pouvons voir des « bosses » émerger, comme la « Table du Roi ». Celle-ci faisait partie du petit massif granitique qui fut isolé du Massif Central au cours des temps.

Y. THOMAS

– Des articles parus dans des bulletins de la Société Géologique de l'Ardèche et écrits par son Président Georges NAUD —et une sortie faite avec lui sur le terrain— m'ont beaucoup aidée à écrire ces quelques pages. Encore une fois, je l'en remercie.

– Ouvrages à consulter :
  · bulletin de la Société Géologique de l'Ardèche (stage d'été) N° 9 - Août 1986 (G. NAUD) ;
  · Vallée épigénique du Rhône d'Andance à Tournon de P. MANDIER ;
  · Carte géologique de Tournon au 1/50.000 et sa notice, dont les auteurs sont —entre autres— P. Mandier et M. Bornand, cités dans mon article ;
  · Tableau chronologique simplifié ci-après.

ERES	EPOQUES	GLACIATIONS et ETAGES	AGES en millions d'années
QUATERNAIRE de – 1,8 M.a. à actuel	HOLOCENE	POSTGLACIAIRE	– 0,010
	PLEISTOCENE supérieur	WURM InterRiss-Würm	– 0,080 – 0,120
	PLEISTOCENE moyen	RISS InterMindel-Riss MINDEL InterGünz-Mindel	– 0,300 – 0,350 – 0,650 – 0,700
	PLEISTOCENE inférieur	GUNZ InterDonau-Günz et Villafranchien supérieur	– 1,200 – 1,800
TERTIAIRE de – 65 M.a. à – 1,8 M.a.	PLIOCENE	Plaisancien ou DONAU Villafranchien inférieur Tabianien BIBER	 – 6
	MIOCENE	MESSINIEN=PONTIEN TORTONIEN HELVETIEN BURDIGALIEN AQUITANIEN	– 7,8 – 25
	OLIGOCENE		– 37
	EOCENE		– 65

Remarques :

- Les glaciations sont datées de façon plus précise dans le texte.
- Le Villafranchien est à cheval sur la limite des ères tertiaire et quaternaire.
- Le suffixe « cène » des noms des époques signifie « récent » en grec. Sous-entendre ici « temps récents ».

Eocène : aurore des temps récents ; Oligo : qui dure peu.
Miocène : moins récent (que le Pliocène) ; Pliocène : plus récent (... que le Miocène !) ; Pleistocène : de pleistos : le plus (récent) ; Holocène : de holos : entier. Que dire, à cette lecture, de l'esprit imaginatif des géologues !!

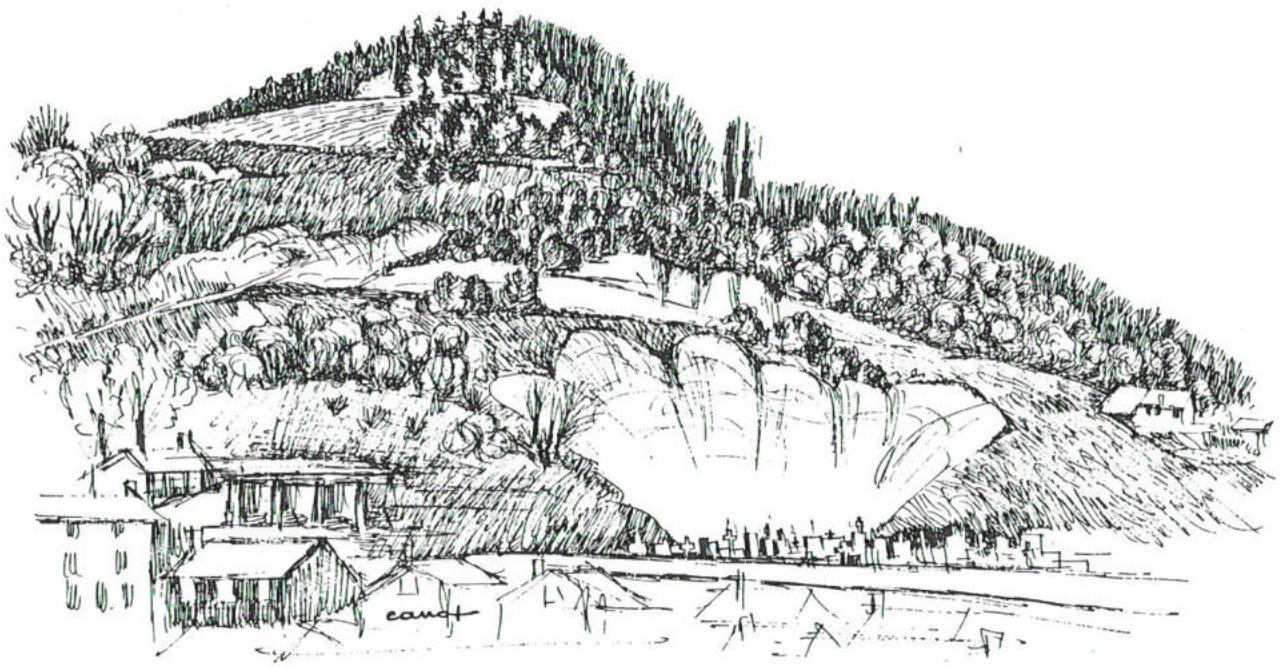

De la terrasse de la collégiale de St-Donat, vue du paysage au Nord

Le relief est assez typique avec ses collines aux lignes accusées où l'on observe des affleurements et des carrières de molasse jusqu'au-dessus du cimetière. La végétation de ces collines comporte quelques cultures, des herbages et au sommet des bois aux essences diverses : chênes, peupliers, taillis de châtaigniers, pins sylvestres et pins maritimes.

L'HERBASSE

__M. Gardelle__ a l'obligeance de nous autoriser à reproduire son article sur l'Herbasse, inséré dans le Bulletin N° 2-1982, qui préparait la sortie annuelle de l'A.U.E.D. dans le pays au nord de Romans.

A la suite, __M. Dols__, ingénieur à la Direction départementale de l'agriculture, actualise l'étude du régime de l'Herbasse, d'après les observations faites à Pont-de-l'Herbasse de 1968 à 1985, et à Clérieux en 1987. Nous le remercions vivement.

*
**

Les rivières ayant leur origine sur le plateau de Chambarand : Galaure, Herbasse, Savasse, Joyeuse sont les sœurs du Gers, de la Gimone, de la Baïse, etc. Même déploiement en éventail, même bassin étroit, altitude comparable, souvent même sol, climat proche et finalement même médiocrité.

La ressemblance entre la Gascogne et notre région se retrouverait d'ailleurs dans les paysages et la vocation agricole.

L'Herbasse est la plus importante des rivières du plateau de Chambarand, versant du côté de l'Isère. Depuis 11 ans elle est l'objet d'un relevé systématique de son débit au Pont de l'Herbasse (route de Tain à Romans).

Nous commencerons par les facteurs déterminants de son régime.

TOPOGRAPHIE ET SOLS DU BASSIN

Bassin médiocre de 187 km² très étiré en longueur ; nous distinguerons deux parties.

Un bassin supérieur, environ les deux tiers de la surface, avec une ligne de partage des eaux entre 500 et 632 m (cote maximum au nord du Col de la Madeleine). Les sols argileux sensibles au ruissellement sont capables auparavant de s'imbiber fortement et de restituer lentement le stock d'eau emmagasiné. Ce stockage est renforcé par la présence de quelques étangs. Un bon éventail de petits affluents recevant au moins 900 mm de précipitations permet à l'Herbasse de faire bonne figure et de ne jamais tarir en été.

Un bassin inférieur à partir de Cabaret Neuf. L'Herbasse ne reçoit plus que d'infimes « merdarets », les lignes de partage des eaux se rapprochent et s'abaissent de 500 à 230 m, les grands plans du plateau de Chambarand se sont effilés conservant encore leur argile. La molasse, les sables qui en sont issus, les terrasses riches en sous-sols de graviers prédominent. Il faut alors de fortes averses pour déclencher le ruissellement, faire revivre les « mères d'eau » des fonds de vallons. La masse des eaux d'infiltration échappe à l'Herbasse et alimente très probablement la nappe phréatique de la terrasse inférieure de l'Isère.

Le bassin supérieur permet donc un écoulement permanent même dans le cours inférieur lorsque le voisin occidental, le Chalon, se transforme vers l'aval en oued.

LES PRECIPITATIONS (voir graphiques)

Nous avons deux pluviomètres : Montrigaud, 462 m d'altitude, celui d'amont, mieux rempli, 912 mm, en raison de l'altitude mais aussi de l'approche du Vercors, et Marsaz, 228 m d'altitude, totalisant encore 771 mm.

L'HERBASSE

1 - Son bassin

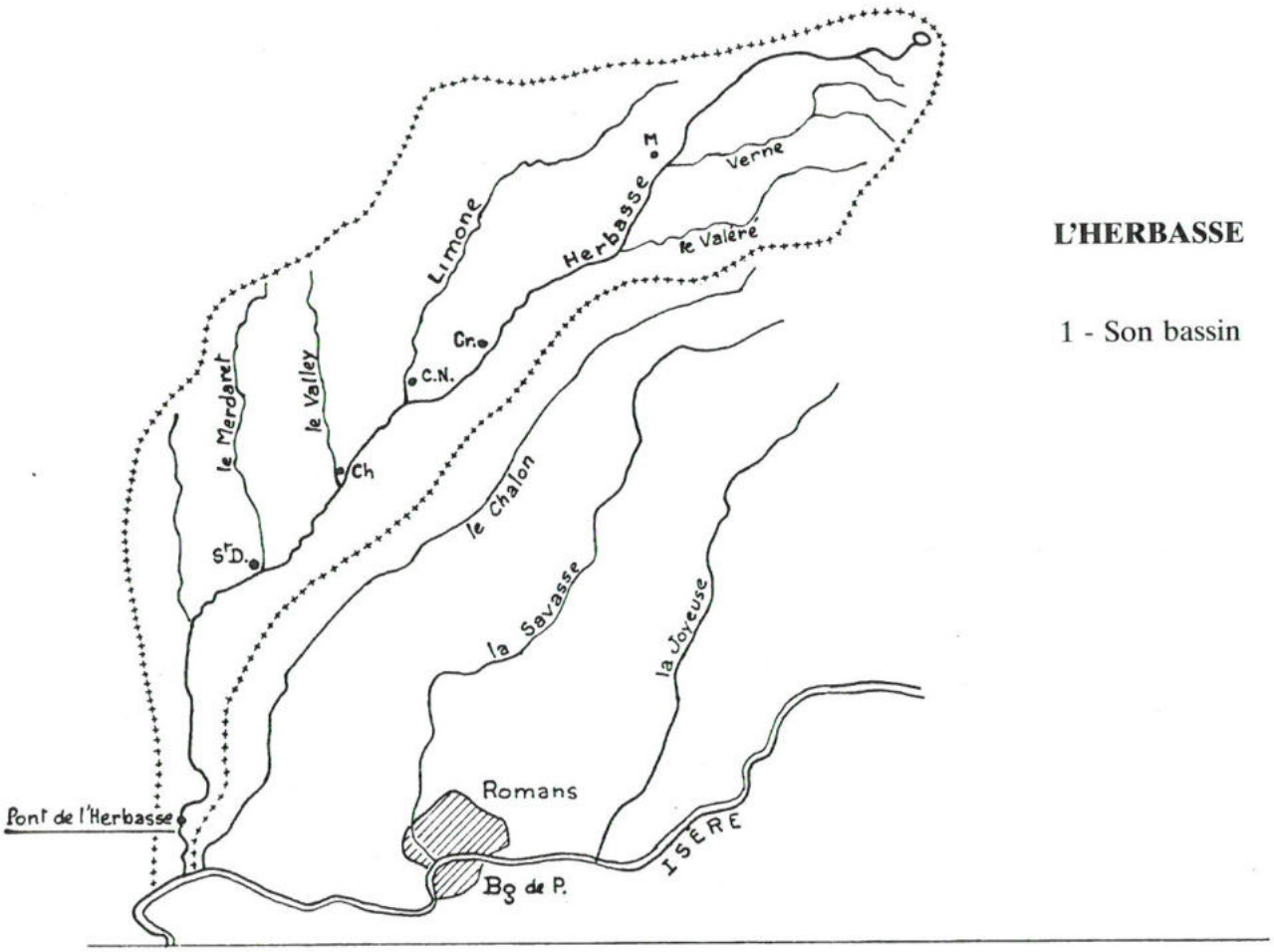

PERIODE 1971-1980 2 - Courbe de son régime (débit moyen au Pont de l'Herbasse)

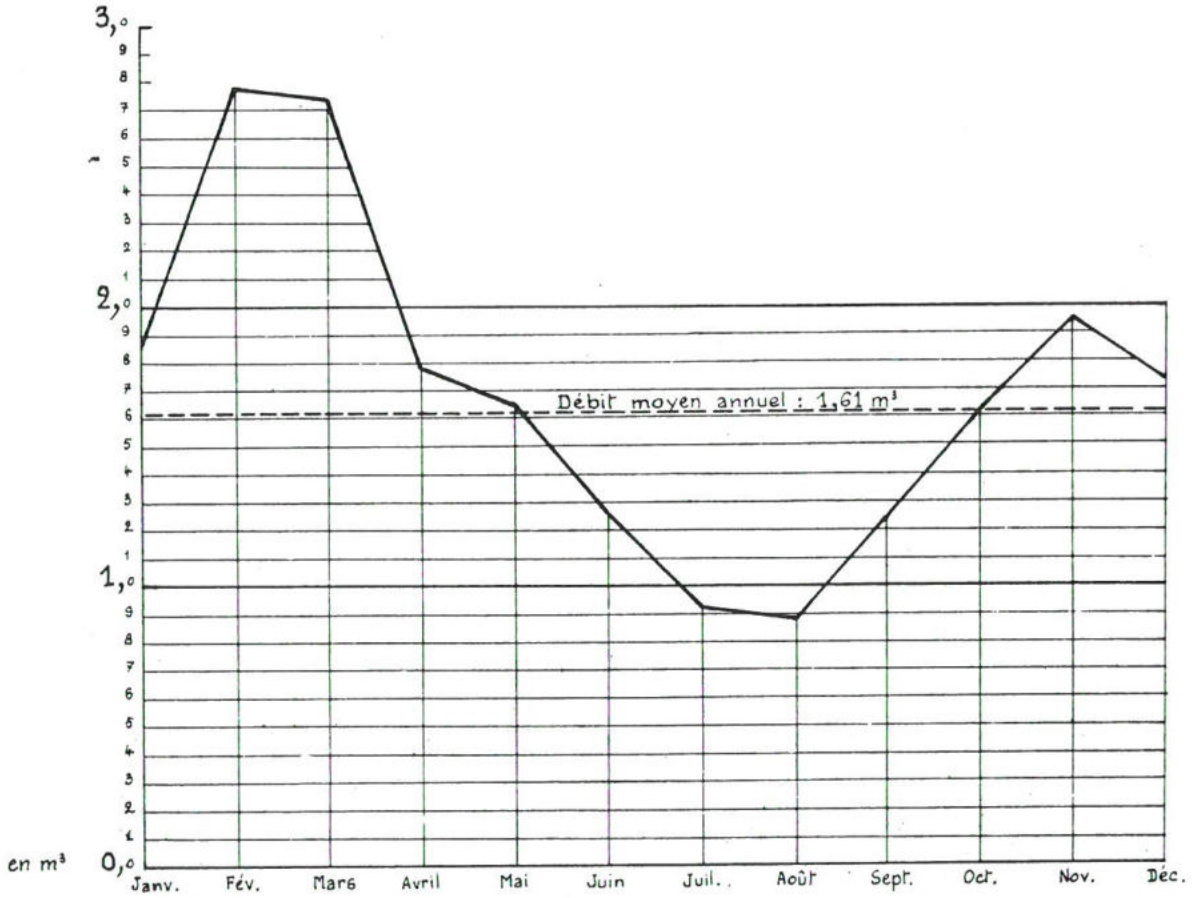

Les deux stations ont une courbe semblable à celle de la vallée du Rhône : deux minima, l'un d'hiver, l'autre un peu plus accentué d'été, deux maxima, l'un assez complexe au printemps, l'autre plus accentué en automne.

Cette courbe climatique avec quelques nuances se retrouvera dans le régime de notre rivière.

LE REGIME

L'Herbasse connaît des basses eaux hivernales influencées par le ralentissement des précipitations de décembre et janvier, peut-être une légère rétention nivale sur le haut bassin.

Un maximum de fin d'hiver précède le maximum des précipitations de printemps car dès mars le relèvement des températures, la première croissance de l'herbe assurent déjà un début d'évaporation, l'Herbasse décroîtra ainsi jusqu'en août malgré de bonnes précipitations de mai-juin, du fait de la chaleur. Le relèvement des pluies en août n'a encore aucune répercussion sur la rivière car les sources ne peuvent encore être réalimentées. Il faut attendre novembre pour remonter vers un deuxième maximum moins sensible que celui de février-mars malgré des précipitations plus abondantes.

Ainsi une oscillation entre deux minima et deux maxima conforme au régime des précipitations et de l'évaporation. Une moyenne annuelle de 1,61 m^3, soit 8 litres-scondes au km^2, guère plus que la Seine (6 litres-secondes).

MOYENNE ET REALITE

En fait cette courbe moyenne traduit rarement la réalité. Nous sommes dans les régions du pourtour de la zone méditerranéenne aux précipitations si fantasques ! Le maximum de fin d'hiver peut se déplacer sur mars (1971, 1975) et avril (1973) ; le minimum d'août se reporter sur septembre (1977 et 1978) ; le maximum d'automne peut être retardé de novembre en décembre (1972 et 1978) ou être avancé en octobre (1979 et 1980).

Les crues sont encore plus révélatrices des caprices climatiques. La forte pente moyenne du profil (13 mm par mètre) (voir figure), le sol argileux favorisent un prompt écoulement des averses de type méditérannéen possibles à l'automne aussi bien qu'au printemps. Sur les 10 ans étudiés nous ne relevons en revanche aucune d'importante au cœur de l'hiver ou de l'été ; mais sait-on jamais sur une longue période (en plein été, le Doux, presque un voisin, emporta bien un camping lors d'une nuit de juillet !).

Voici deux crues d'intersaison (voir figure).

La crue du 10 mai 1970 (qui précède de peu la moyenne annuelle étudiée) enfle en sept heures malgré un palier entre 7 h 00 et 9 h 00 et pourtant les arbres sont en feuilles, le tapis végétal en pleine vie ; cependant leur rôle de frein ou d'éponge a été insignifiant, la décrue sera, elle aussi, très rapide : des deux tiers dans les quatre premières heures.

En 1970, nous ne disposons que du pluviomètre de Montrigaud. Pendant les quatre premiers mois de l'année, les précipitations restent constamment supérieures à la moyenne fournissant 180 mm de plus qu'à l'habitude. De faibles pluies, les 6, 7 et 8 mai, ont maintenu le sol saturé alors que le 9 il tombera 48,6 mm et seulement 5 au début du 10 mai.

La crue du 1er novembre 1971 aura un maximum à peu près semblable mais, plus prolongée, elle représente une masse plus considérable.

La montée sera plus furieuse en trois heures, et de 11 h à 19 h dépassera constamment les 50 m^3 seconde. Pourtant septembre et octobre avaient été nettement déficitaires (moins de 135 mm). Mais dès le 31 octobre l'averse s'abat plus furieuse à Marsaz (62 mm) qu'à Montrigaud (49 mm) : ainsi s'explique la brutalité de la montée et la durée, d'autant que le 1er novembre il tombera encore plus de 30 mm sur l'ensemble du bassin. Les feuillus dépouillés n'ont pu atténuer la brutalité des gouttes, les labours généralisés à cette date, sans tapis végétal, ont accéléré l'écoulement.

Le débit de 63 m^3 correspond à un écoulement de 336 litres seconde au km^2, chiffre modeste par rapport aux 3.300 litres seconde, record de l'Ardèche, à Vallon-Pont-d'Arc. La crue de l'Herbasse lors du passage de la crête correspondait à quarante fois le débit moyen.

L'HERBASSE 3 - Profil en long

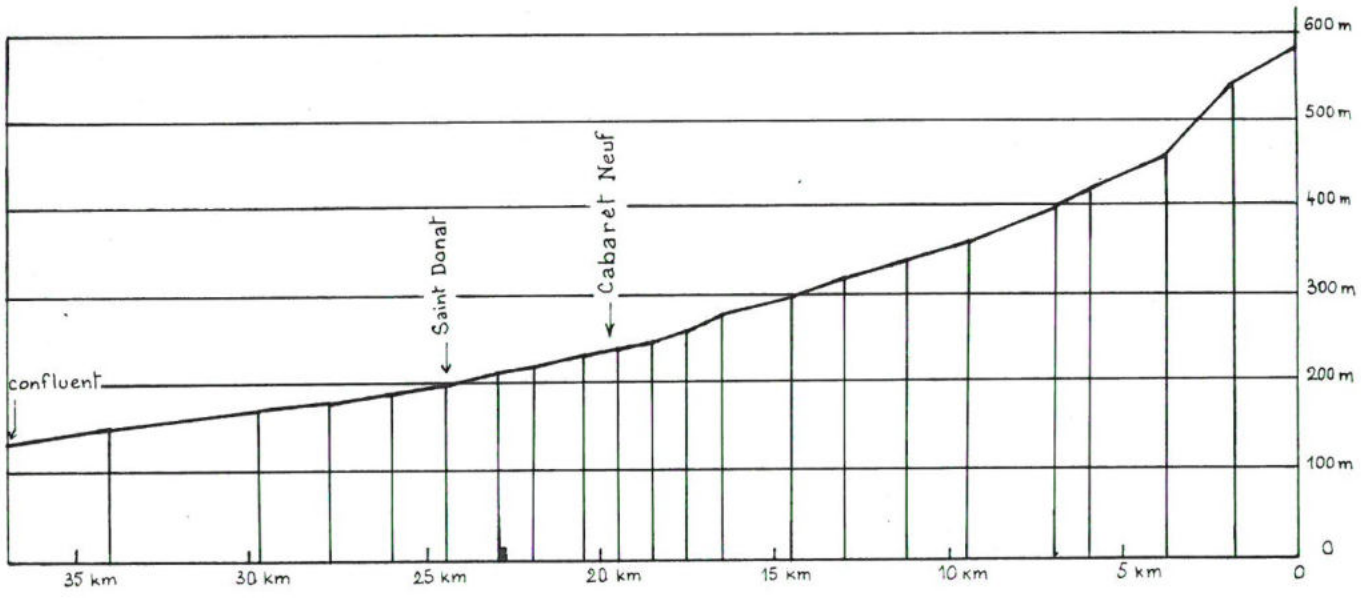

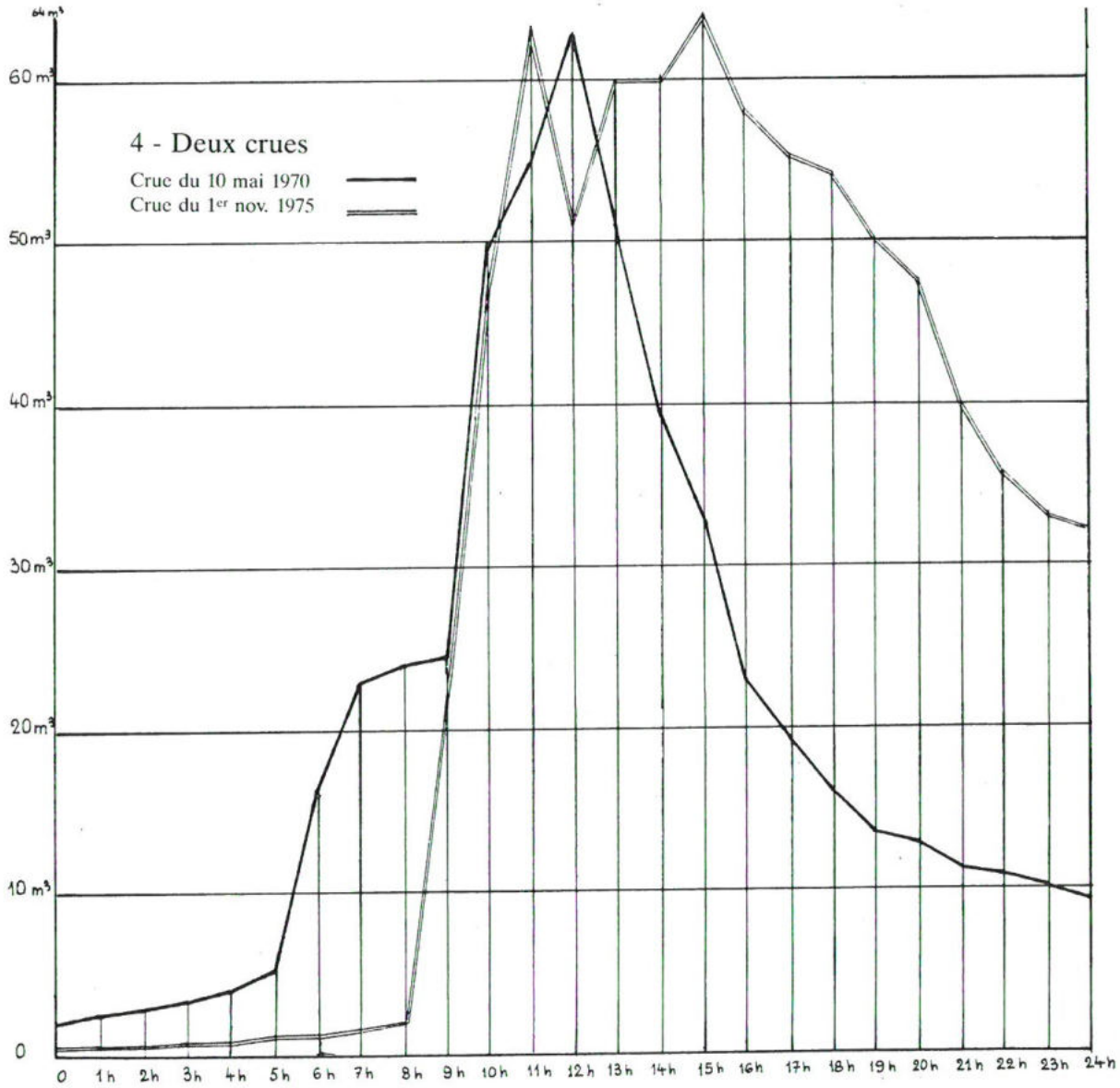

L'Herbasse est donc une petite cendrillon comparée à ses proches Cévennes.

Cette crue de l'Herbasse est une colère isolée du Chambarand. Ce jour-là, à Beaumont-Monteux, à la fin de la nuit, le débit donne 230 m^3 (un peu supérieur à la moyenne de cette saison) ; à 15 h. L'Isère monte à 363 m^3, en fin de journée elle retombe déjà à 275 m^3. A l'amont, Pizançon ne réagit pas, signe que cette averse si considérable n'a guère touché la bordure alpine.

Ainsi l'Herbasse reste modeste, même dans ses colères, incapable d'influencer l'Isère sinon quelques heures par décade, bien humble dans son débit et ses possibilités d'écoulement (8 litres-seconde au km ^{2}). Elle a fait tourner quelques moulins et ateliers textiles (Saint-Donat). Aujourd'hui elle peut seconder l'agriculture en fournissant des possibilités d'irrigation ; elle alimente sa région en eau potable (puits et station de pompage du Cabaret Neuf).

Ch. GARDELLE

Nous remercions l'Observatoire météorologique de Montélimar-Ancône, les Services agricoles de l'Isère, les Services E.D.F. de la Basse-Isère, le Service régional d'aménagement des eaux Rhône-Alpes. pour la documentation fournie.

L'HYDROLOGIE DE L'HERBASSE

La station hydrométrique de PONT-D'HERBASSE est située à la quasi-extrémité du cours de l'HERBASSE, tout près du confluent de l'ISERE. En service depuis 1968, cette station enregistre de façon continue le niveau d'eau dans la rivière ; des mesures de débit, appelées JAUGEAGES, permettent d'établir une correspondance, appelée BAREME DE TARAGE, entre le niveau d'eau et le débit de la rivière. Ces observations de base sont introduites dans une banque de données informatique gérée par le MINISTERE DE L'AGRICULTURE. La consultation de la banque permet l'édition des tableaux annuels de débit et le traitement statistique des observations.

LES DEBITS MOYENS MENSUELS ET ANNUELS **1**

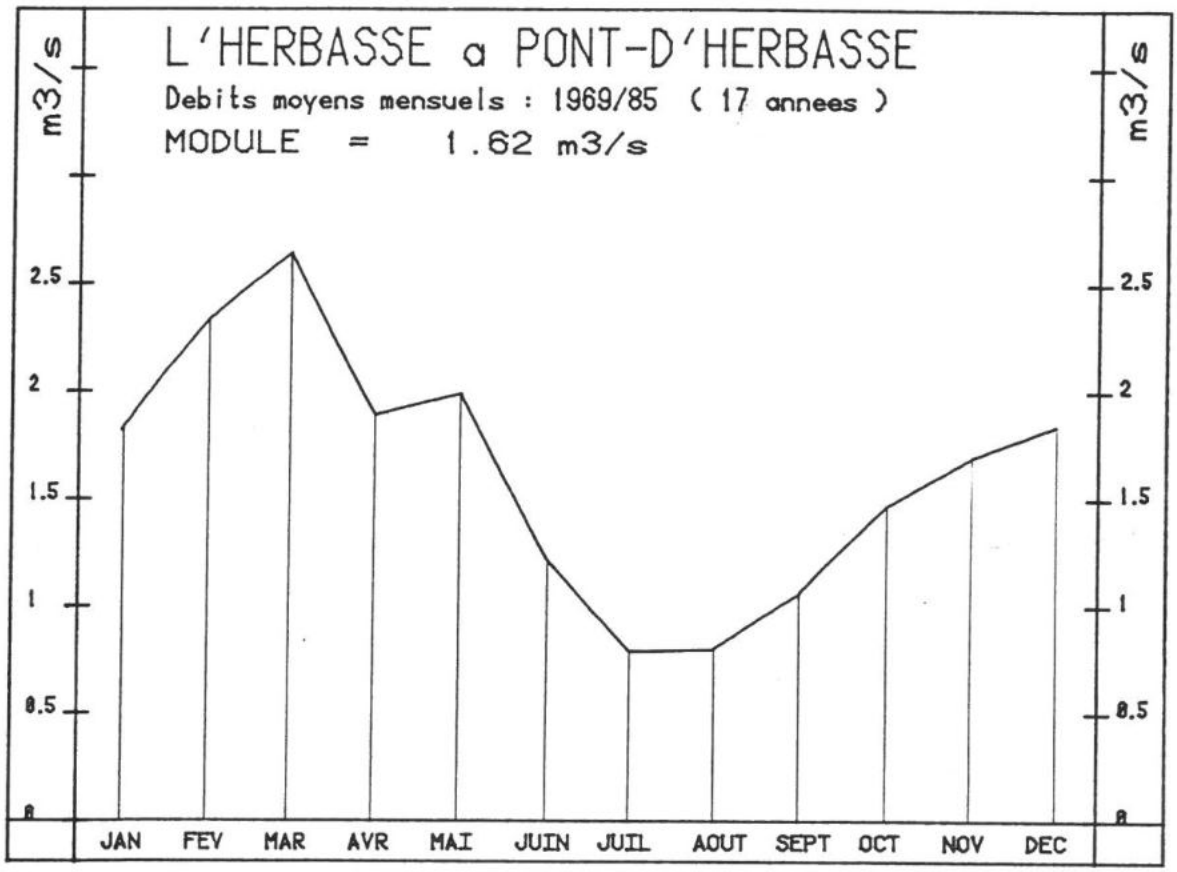

PERIODE 1961-1970 Moyennes mensuelles des préciptations à Montrigaud

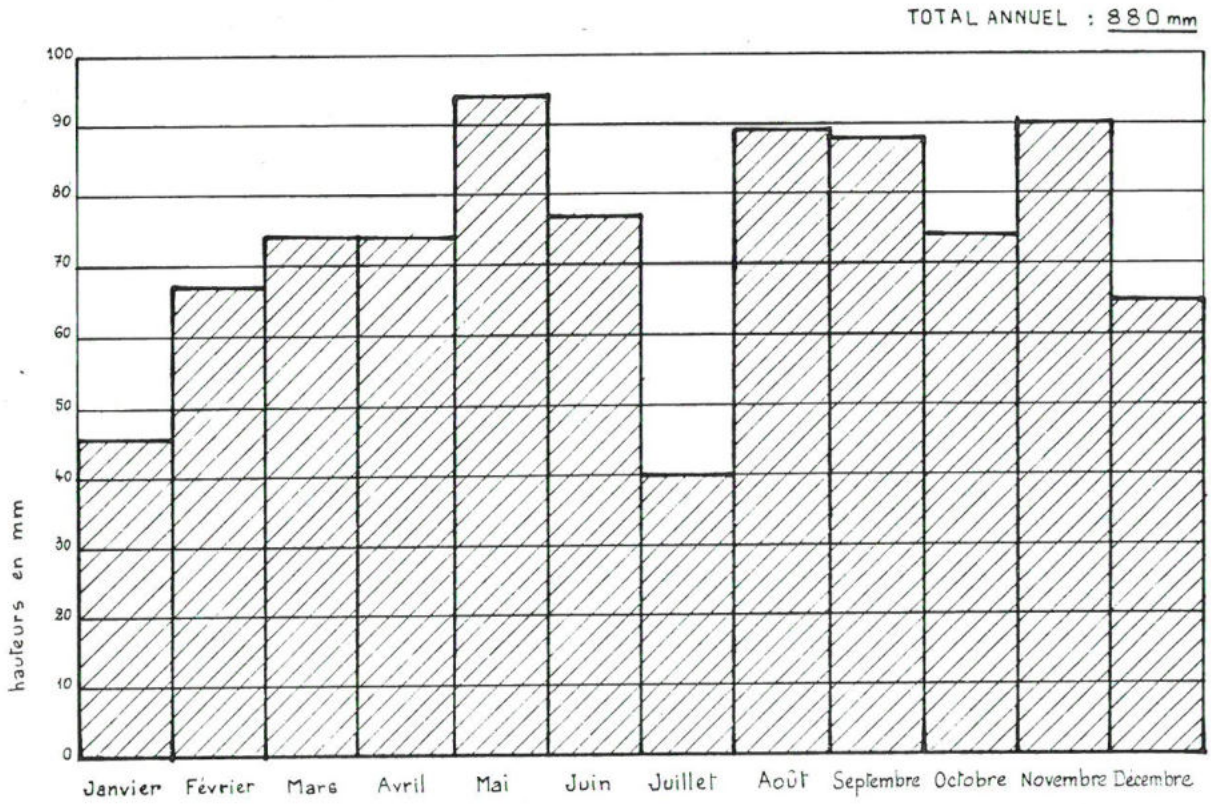

PERIODE 1971-1980 Moyennes mensuelles des précipitations à Montrigaud et à Marsaz

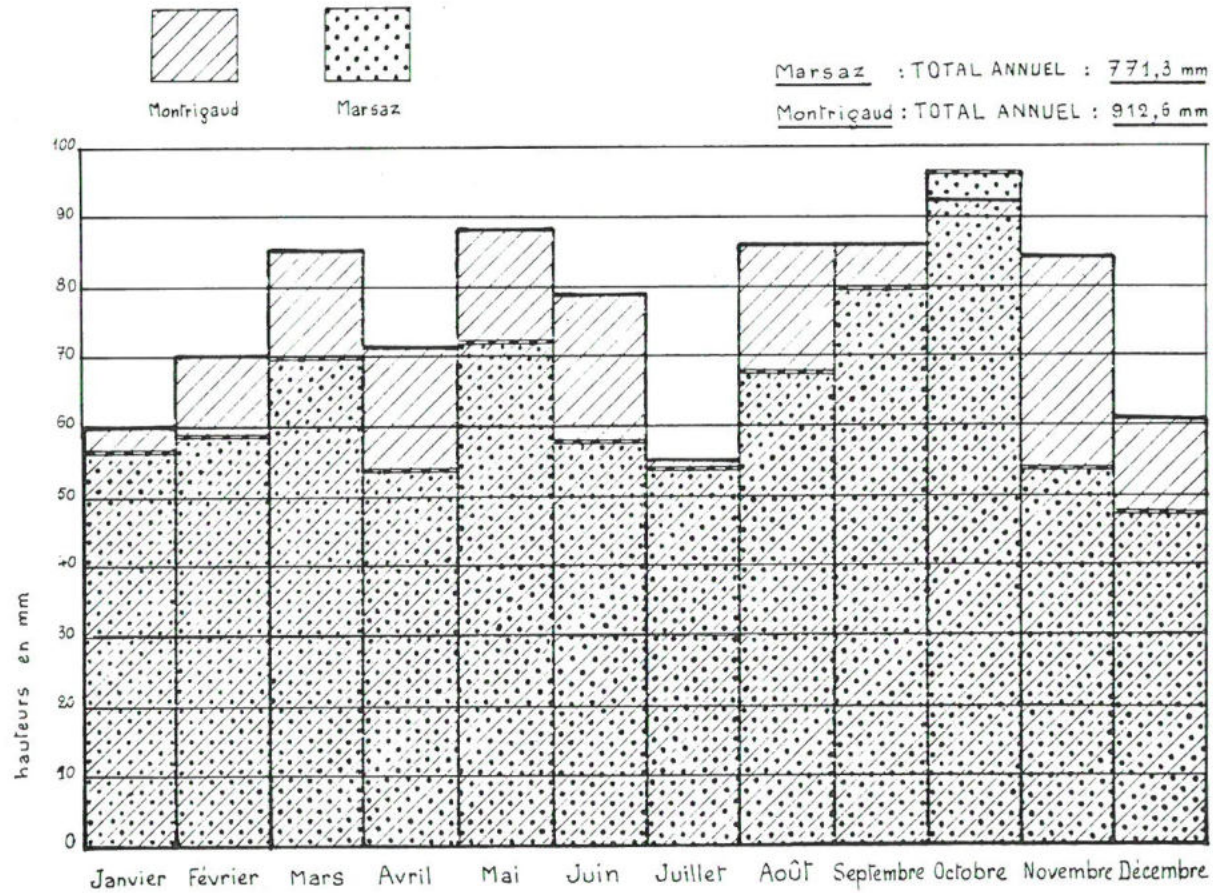

Sur la période 1969/85, le débit moyen interannuel est de 1,62 m³/s ; il représente une lame d'eau écoulée de 274 mm, soit seulement 30 % de la précipitation annuelle moyenne (900 mm environ).

Comme le montre le graphique 1, les écoulements sont plus abondants en hiver/printemps, ce qui est habituel pour les cours d'eau de la région. Les basses eaux de juillet à septembre sont relativement soutenues ; en effet, la nappe phréatique profonde située dans les molasses miocènes, que draine l'HERBASSE, joue un rôle de stockage temporaire et permet un soutien sensible des écoulements pendant l'été. Ainsi le débit moyen de JUILLET (0,790 m³/s) représente 49 % du débit moyen annuel, alors que sur d'autres cours d'eau du département, dans les Préalpes par exemple, ce pourcentage tombe fréquemment au-dessous de 20 %. Cette régulation des débits et le niveau soutenu des étiages expliquent le bon degré de la qualité des eaux et de la vie piscicole.

Bien entendu, ces chiffres relatifs au régime hydrologique moyen ne rendent pas compte de l'irrégularité observée d'une année à l'autre ; l'analyse des observations montre ainsi que le débit moyen annuel, pour une moyenne générale de 1,62 m³, peut dépasser 2,00 m³/s (année 1983) ou bien être inférieur à 1,20 m³/s (année 1973) ; de même le débit moyen d'AOUT peut varier de 0,500 m³/s (1984) à 2,52 m³/s (1977). Ici aussi, le rôle régulateur de nappe profonde du miocène permet une irrégularité moindre que sur d'autres rivières du département.

Le graphique 2 montre l'évolution des débits journaliers de l'année 1985 : on observe, cette année-là, un printemps assez pluvieux, avec deux crues importantes, un automne très sec. On remarque que les débits de crue représentent des valeurs extrêmement différentes des débits ordinaires ; ce point sera développé ci-après.

2

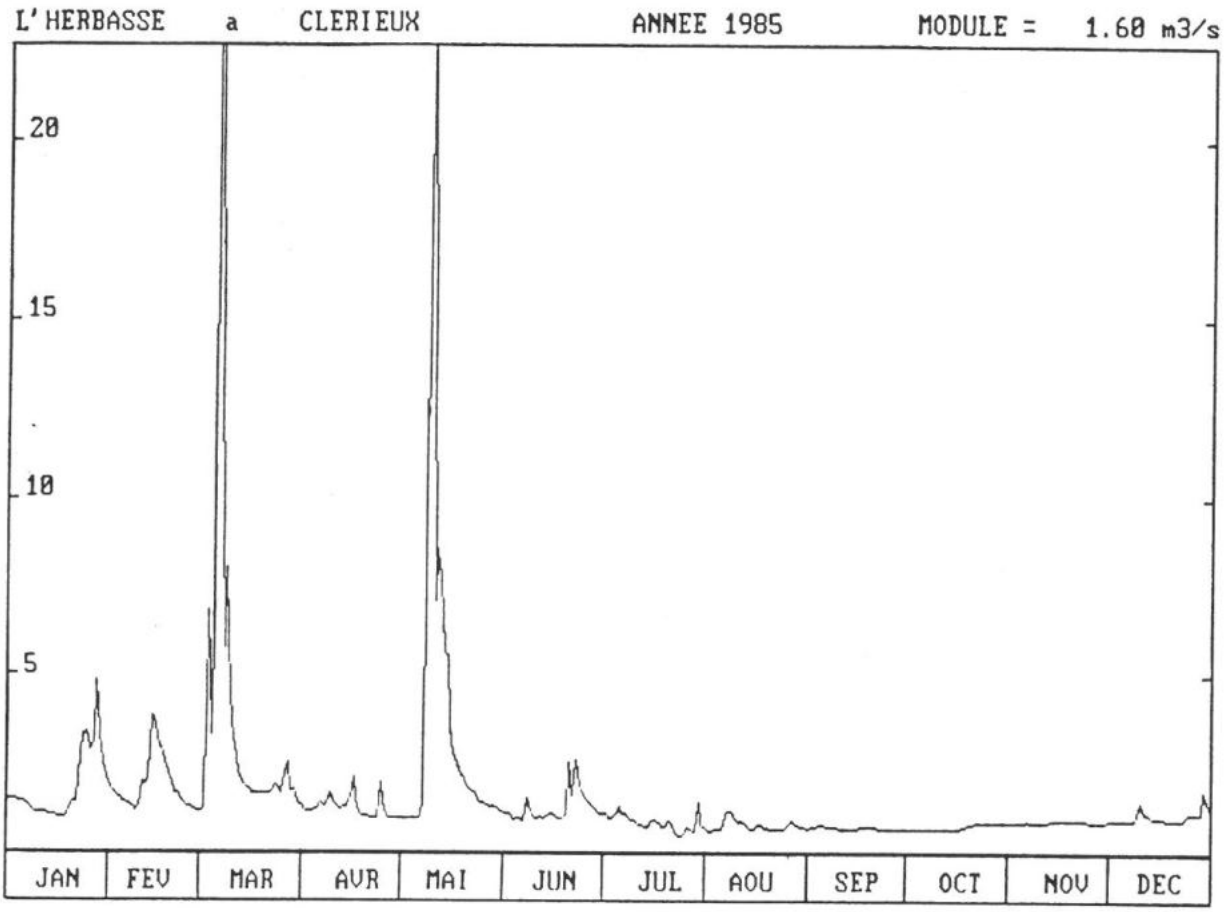

LES CRUES DE L'HERBASSE

Les crues de l'HERBASSE peuvent atteindre des niveaux exceptionnels, qui occasionnent des dégâts importants : en 1917, 1954, 1968, la plaine fut largement inondée entre SAINT-DONAT, CLERIEUX, PONT DE L'HERBASSE.

Le relief du bassin versant et les valeurs élevées des pluies se conjuguent pour fournir des écoulements de crue brefs, mais très intenses. On trouvera, ci-après, le graphique 3 décrivant la crue du 26 septembre 1987, qui est la plus importante qui ait été enregistrée depuis 1969. La pointe de crue est évaluée à 184 m³/s et la durée de la crue a été très brève, puisque 12 heures après le début de la montée des eaux, le débit était redevenu inférieur à 25 m³/s. C'est l'exemple typique d'une crue d'automne, comme on en a vu le 17 octobre 1979 (88 m³/s) ou le 9 décembre 1982 (114 m³/s). Généralement les crues d'hiver et de printemps sont moins intenses et plus longues.

3

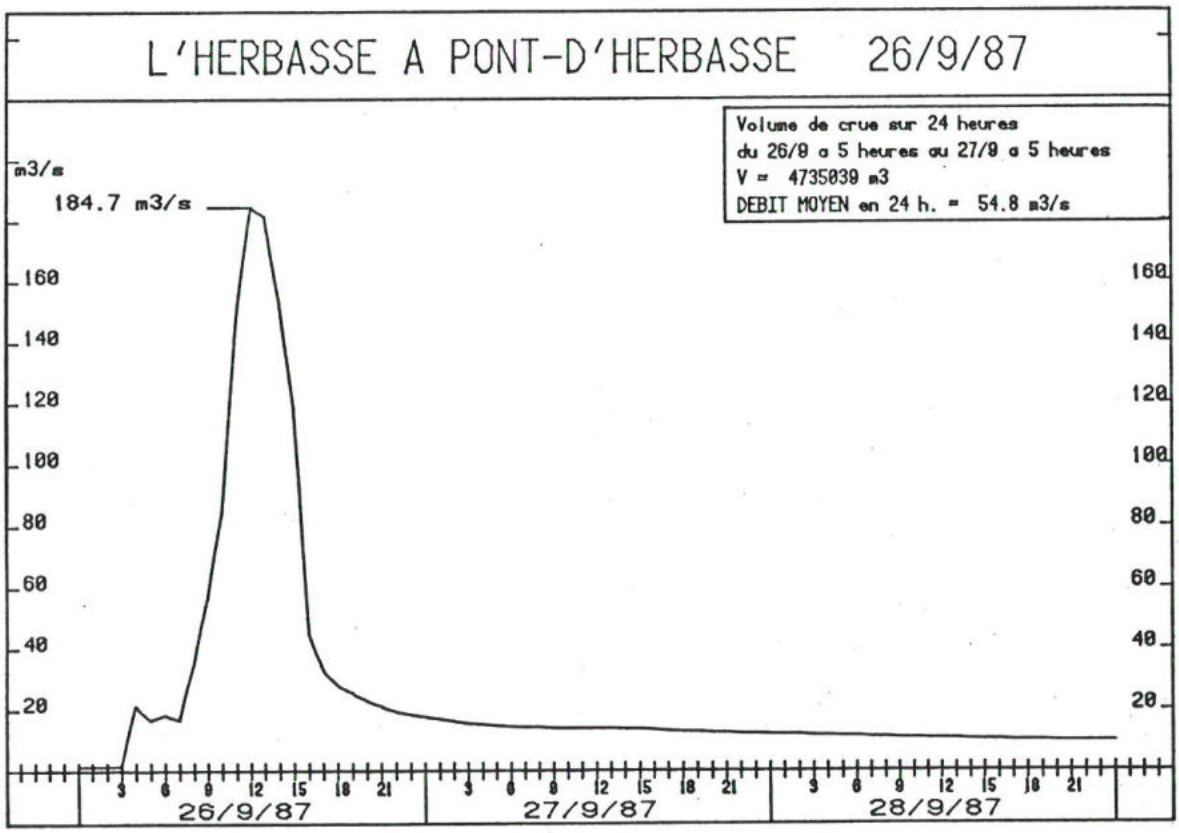

La pluviométrie qui provoqua la crue du 26 septembre 1987 est évidemment exceptionnelle : on a relevé au pluviomètre de CLERIEUX, pour la journée du 26 septembre, une pluie de 135 mm dont 132 mm tombés entre 2 h et 11 h 30 : la durée de retour d'un tel épisode pluvieux est certainement supérieure à 50 ans.

La durée de retour de la crue est de l'ordre de 30 ans. Pour ce siècle, et bien qu'on ne dispose pas de mesures de débit antérieures à 1968, on peut penser que la crue de septembre 87 est la troisième après celles de 1917 et 1954. Une étude hydrologique réalisée en 1984 a estimé à 128 m³/s la crue décennale et à 280 m ³/s la crue centennale.

Les dégâts occasionnés par la crue ont été assez limités, grâce aux travaux d'entretien du lit de l'Herbasse, entrepris depuis 1970 par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'HERBASSE ; on avait observé que la crue de septembre 1968, moins violente (122 m³/s), mais, il est vrai, plus longue, avait provoqué de gros dégâts à cause de l'état insuffisamment entretenu du lit.

Toutefois, le 26 septembre 1987, l'inondation des maisons d'habitations situées en rive droite de la rivière, à CLERIEUX, a été évitée d'extrême justesse. Il faut noter que dans ce genre de catastrophe naturelle, les délais d'alerte sont extrêmement brefs, à cause de la montée très rapide des eaux.

M. DOLS,
Ingénieur à la D.D.A.F.

LA PREHISTOIRE DANS LA BASSE VALLEE DE L'ISERE

Bien moins riche que la Drôme du sud dans le domaine de la Préhistoire, la partie nord de notre département présente cependant un certain nombre de sites préhistoriques qui ont, en outre, le mérite d'une certaine originalité.

Cette année, la sortie de l'A.U.E.D. nous conduira de Châteauneuf d'Isère, en aval de Romans, aux collines du nord de Saint-Donat.

Cette région, de par sa nature géologique se caractérise par la rareté du silex et l'abondance de gros galets de quartzite. Ceci va conditionner l'existence de sites préhistoriques aux industries lithiques particulières.

LA STATION ACHEULEENNE DE CHAPOUILLER A CHATEAUNEUF D'ISERE (Fig. 1)

Elle a été découverte et décrite par J.-E. Brochier. Elle se situe à 2 km au sud de Châteauneuf sur une terrasse rattachée à la glaciation mindélienne (– 400 000 à – 300 000 ans).

Nous présentons cette station d'après la publication de J.-E. Brochier (1974).

Le matériel archéologique comprend uniquement des quartzites taillés. Leur coloration par les oxydes métalliques et surtout les traces d'éolisation ont permis le classement de ces pièces en trois ensembles industriels chronologiquement disjoints.

Ensemble I : un biface (gros outil de pierre taillé sur les deux faces et utilisé pour couper et tailler) qui serait antérieur ou contemporain du dépôt de la terrasse.

Ensemble II : des bifaces partiels, des unifaces, un protohachereau (instrument massif sur éclat présentant un tranchant transversal vif, il caractérise l'Acheuléen africain mais peut se rencontrer dans quelques gisements du sud de la France). Mais la majorité du matériel (90 %) est formée par des choppers (outils frustes sur galets dont le tranchant est déterminé par l'enlèvement d'éclats sur une seule face du galet) et quelques chopping-tools (le tranchant est obtenu par des enlèvements issus des deux faces).

Ces outils dateraient, soit de la fin de la glaciation de Mindel (– 300 000 ans), soit de l'interglaciaire Mindel-Riss, soit plutôt du début de la glaciation de Riss (vers – 200 000 ans).

Ensemble III : comprend des objets non éolisés, il n'y a plus que des choppers (80 %) et des chopping-tools avec quelques rares nucléus (blocs de pierre desquels on a extrait des éclats).

On note quelques différences typologiques entre les choppers des ensembles II et III.

Cet ensemble pourrait être daté d'une période allant de la fin du Riss (– 120 000 ans) au début de la glaciation de Würm (– 75 000 ans).

J.-E. Brochier attribue donc l'industrie de Chapouiller (ensemble II) à un Acheuléen ancien. L'Acheuléen (du nom de Saint Acheul, un quartier d'Amiens) est le principal faciès culturel du Paléolithique inférieur.

L'Homme de cette époque est un Homo érectus ou Prénéanderthalien. Depuis l'Afrique, il a peuplé l'Europe et l'Asie. Il a déjà une posture identique à la nôtre, une taille d'environ 1,60 m. Son crâne a un

volume moyen de 1000 cm^3 (1600 cm^3 pour l'Homme actuel). Il a encore un front fuyant, les arcades sourcilières en forme d'épais bourrelets et une puissante mâchoire dépourvue de menton. Il utilise un langage articulé. Il connaît l'usage du feu.

LE GISEMENT DE CHANOS CURSON (Fig. 2)

Si nous traversons l'Isère et remontons son affluent la Veaunes, nous trouvons le site de la sablière Juge. Franck Bourdier (1962) signale qu'en 1875 Nugues y mit au jour de nombreux ossements d'un éléphant dont quatre molaires furent acquises par le Muséum de Lyon. En 1885 Chantre, au cours de fouilles pour le même musée y recueillit la mâchoire inférieure complète d'un Elephas trogontherii ou d'une forme ancienne d'Elephas primigenius (mammouth) apparue déjà au cours de la glaciation de Mindel. La même année, il découvrit, au voisinage des ossements, vers 3 m de profondeur, plusieurs dizaine d'éclats détachés de très gros galets de quartzite, de calcaire et même de rognons de silex.

Pour l'abbé Breuil, les éclats de Curson pouvaient être attribués au Clactonien (du site de Clacton on Sea en Angleterre). Apparue il y a 400 000 ans cette civilisation devait persister jusque vers – 200 000 ans. Son industrie lithique est caractérisée par l'utilisation d'éclats détachés d'un gros nucléus de roche dure par de violents chocs sur une enclume de pierre.

Il y a quelques années nous devions recueillir à peu de distance du site un magnifique chopper façonné à partir d'un gros galet de quartzite. La patine recouvrant les facettes de taille atteste l'ancienneté de l'outil.

L'INDUSTRIE MACROLITHIQUE SUR QUARTZITE (Fig. 3)

Elle se rencontre sur les sols d'alluvions à gros galets de quartzite : nappe alluviale de Chambaran, terrasses de l'Isère, du Rhône, de la Durance, de la Garonne...

Elle a été reconnue dans le bassin supérieur de la Garonne vers 1920. A l'époque, l'aspect primitif de cet outillage avait amené l'abbé Breuil à classer cette industrie (qu'il nommait le Languedocien) à la limite du Paléolithique inférieur et du Paléolithique moyen (vers – 100 000 ans). Par la suite, Louis Méroc devait la rajeunir considérablement et la dater du Néolithique (– 4 000 à – 2 000 ans). Datation que nous acceptons volontiers pour les pièces de cette industrie découvertes en abondance dans notre région, bien que certains archéologues pensent qu'elle pourrait être plus récente encore...

Cette industrie se caractérise par quelques instruments typiques.

Le plus original et le plus fréquent est le « palet-disque » dont nous avons justement découvert des exemplaires sur les collines au sud de Saint-Donat.

Il est façonné, soit à partir d'un galet plat, soit le plus souvent, à partir d'une calotte détachée d'un galet par percussion. Le pourtour circulaire de la pièce a été « abattu » par une série d'enlèvements. L'usage de cet outil reste encore énigmatique.

L'autre outil caractéristique est le chopper, mais dans cette industrie, il présente toujours un petit nombre de retouches et il n'y a jamais de patine sur celles-ci, ce qui permet de le distinguer des choppers du Paléolithique inférieur.

Ce retour, en plein Néolithique, à des formes archaïques est le résultat d'une adaptation à un matériau particulier : le galet de quartzite. Son abondance, sa dureté, sa taille relativement facile permettaient d'obtenir un outillage robuste. Dans les régions où le silex en gros blocs est abondant, on trouve, du reste à la même époque, une industrie sensiblement équivalente de gros outils que l'on admet avoir été utilisée par des groupes forestiers (faciès industriel néolithique Campignien).

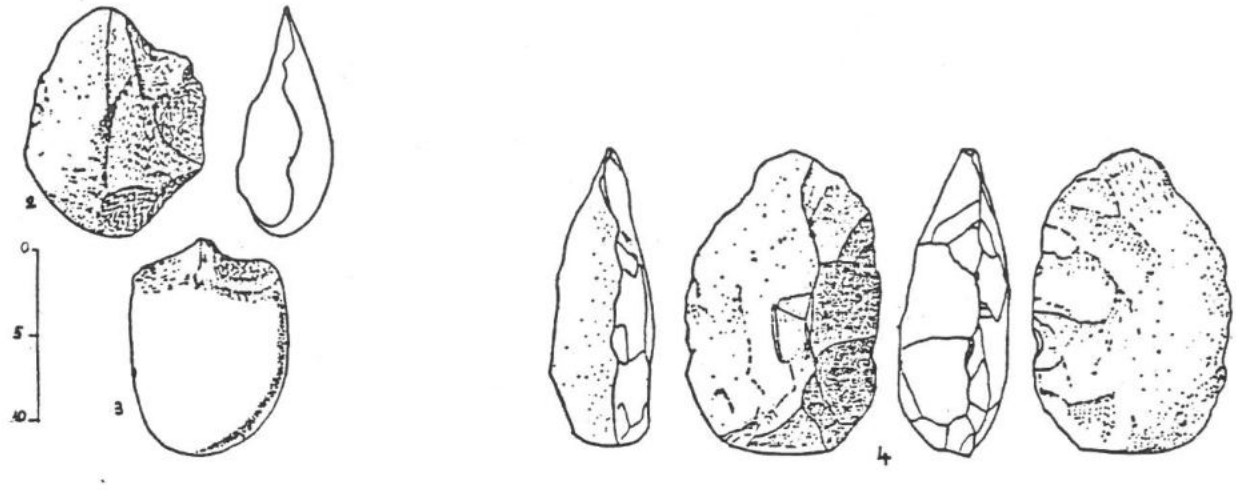

Figure 1 - Uniface, série II (2), chopper (3) - Bifaces partiels (4) d'après J.-E. BROCHIER

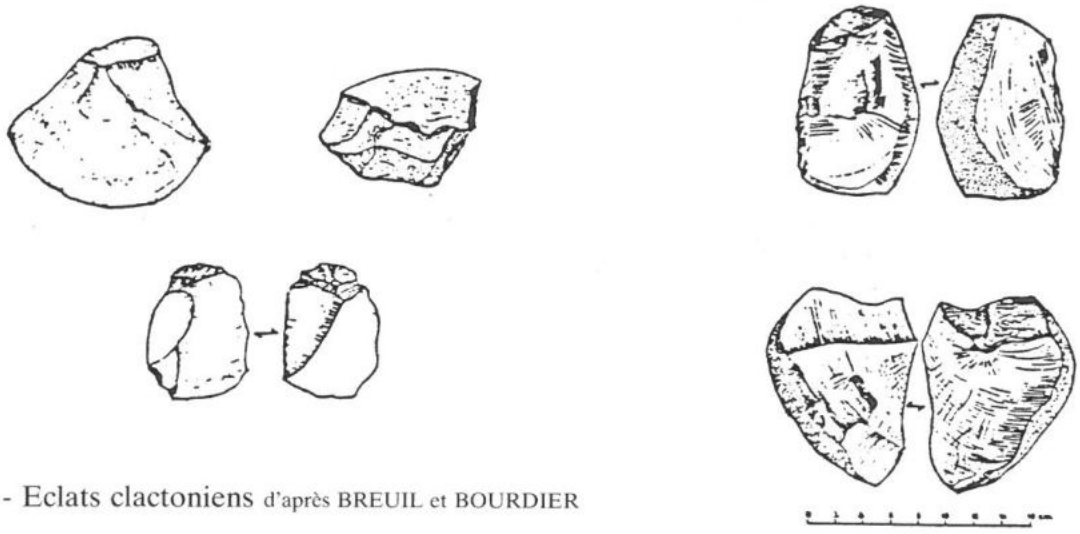

Figure 2 - Eclats clactoniens d'après BREUIL et BOURDIER

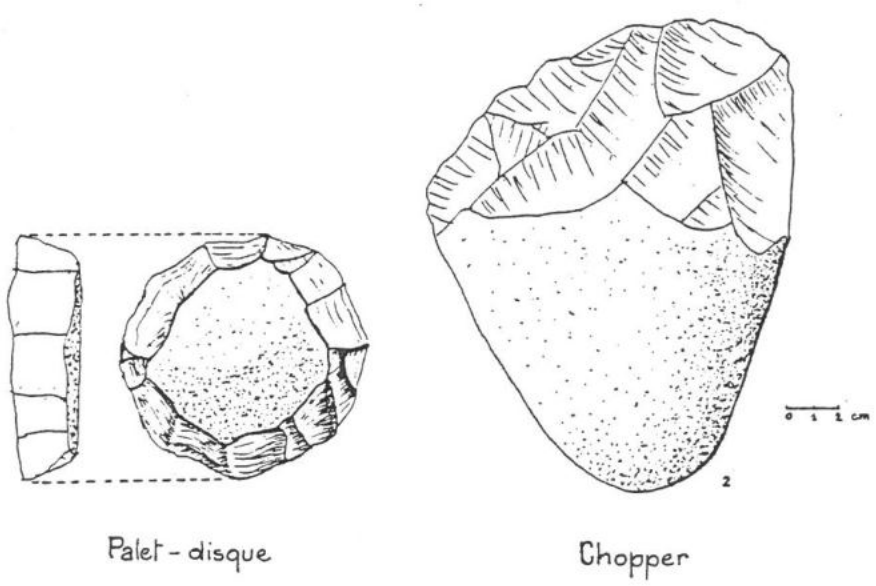

Figure 3 - Palet-disque et chopper d'après A. HERITIER

Les sites drômois contenant cette macroindustrie sont toujours situés sur des sols fertiles. Les travaux agricoles les ont bouleversés au cours des siècles, dispersant une partie de l'outillage ainsi que les structures d'habitat. Il s'agit probablement de sites liés à l'exploitation forestière et agricole.

Malgré le très grand nombre de pièces découvertes se rapportant à cette industrie macrolithique, aucune étude sérieuse n'a encore été effectuée depuis la mort de Louis Méroc et de nombreux problèmes restent posés quant à la datation précise et à leur attribution, soit à une culture néolithique originale, soit à un simple faciès local d'une culture déjà connue.

Arsène HERITIER

Figure 4 - Tableau des temps préhistoriques

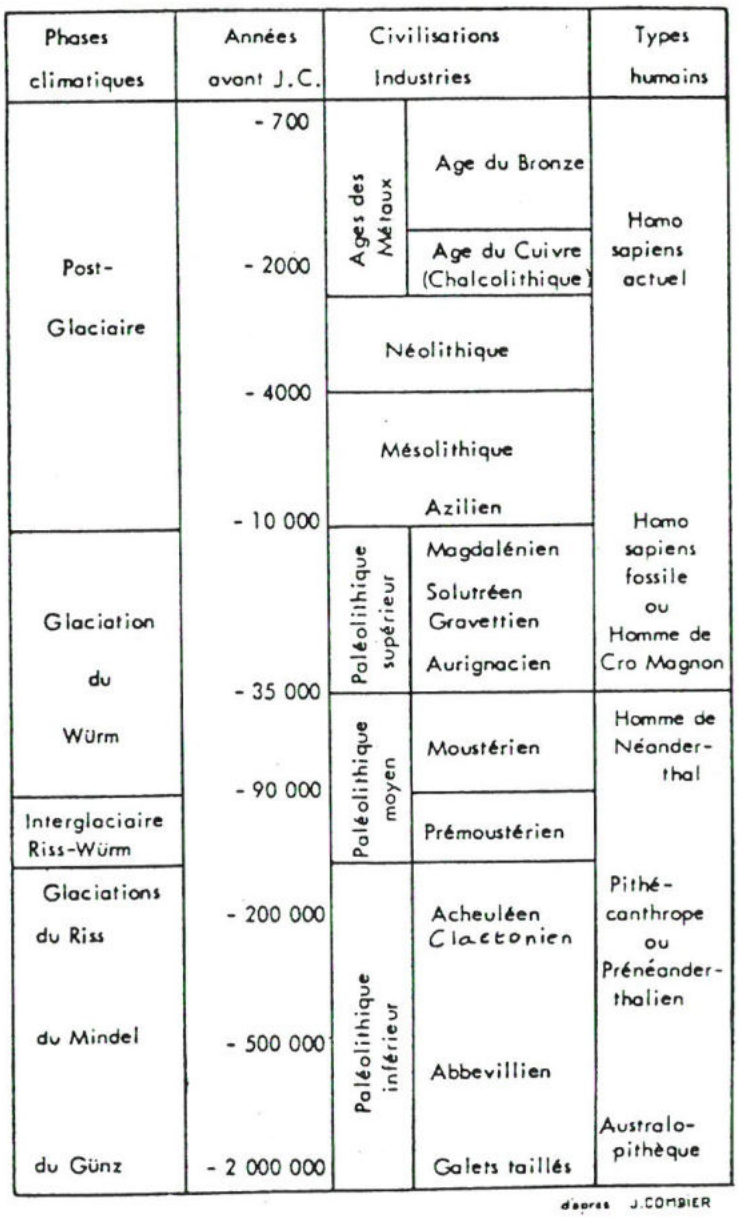

DOCUMENTS CONSULTES :

J.-E. BROCHIER (1975) - La station Acheuléenne de Chapouiller (Châteauneuf d'Isère, Drôme) - Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire, 1975, pp. 31-40.

Franck BOURDIER (1962) - Le Bassin du Rhône au quaternaire. Edition du CNRS 1962, p. 256, 257, 266, fig. 69, fig. 214-216.

ELEMENTS POUR UNE CHRONIQUE DE SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Le travail qui suit ne veut pas être celui d'un historien, il est la copie de fiches décrivant des événements concernant Saint-Donat, fiches classées chronologiquement. Il est regrettable que parmi les documents conservés et jusqu'à ce jour dépouillés bien peu concernent la vie quotidienne du *« pourre peuple »*.

⁂

L'origine du bourg

« ...L'origine de ce bourg se perd dans la nuit des temps. L'ancien site était un vallon marécageux, inondé par les eaux de l'Herbasse... sans habitations, sans chemins, sans cultures. Placé au Nord de la terre des Allobroges (sic)*... Ce n'était qu'une solitude couverte de forêts, presque impénétrables jusqu'aux portes de Vienne. Les Druides s'en emparèrent ; ils bâtirent sur une hauteur, environnée de chênes, un temple à Jupiter. La fertilité du sol, la sûreté de l'asile, le voisinage des eaux, attirèrent des habitants, et bientôt leur réunion fit appeler ce lieu le Bourg de Jupiter, VICUS JOVENCIACUS. Ce temple fut détruit, lorsque Saint-Crescent eut introduit le christianisme dans cette partie des Gaules, qui dépendait de son évêché. Déjà les habitants avaient bâti des maisons, cultivé la terre, et rendu ce séjour plus agréable, sous le nom de JOVENCIEU... »*
(« Légende » forgée par DOCHIER, pp. 10-11, et reprise par DELACROIX, p. 499).

731 Les reliques de Saint-Donat sont apportées à Jovencieu.

« Ce bourg figure dans l'histoire depuis l'invasion des Sarrazins d'Afrique... Maîtres du diocèse de Grenoble, le clergé, plus en danger que les autres, fut obligé de fuir. Corbus, 20e évêque, se réfugia à Jovencieu, portant avec lui les reliques de Saint-Donat, que les habitants de Sisteron avaient déposées entre ses mains, pour éviter la fureur des infidèles.

Corbus et ses successeurs bâtirent, sur les débris du temple de Jupiter, un palais qui fut appelé le château, et une église dédiée à Saint-Donat, qui donna son nom au bourg ; ils formèrent un chapitre, dotèrent les chanoines, établirent une paroisse ; en un mot, ils exercèrent toutes les fonctions attachées à l'Episcopat. Le bourg, dont la population augmentait chaque jour, fut environné de murailles, fermé par des portes, défendu par des fortifications... »
(« Légende » encore forgée par DOCHIER, pp. 11-12, et reprise par DELACROIX, p. 499).

MARTIN date de 742 le transfert à Jovencieu des reliques de Saint-Donat, transfert effectué par l'évêque Austoricus et non pas Corbus ; par ailleurs, MARTIN date de 894 la construction des fortifications. (MARTIN pp. 11-12).

879 Le 15 octobre... assemblée du château de Mantaille (commune d'Anneyron). Après la mort de Charles-Le-Chauve, les prélats assemblés au château de Mantaille *« d'un commun accord par un même suffrage et d'un même consentement, ont demandé au très illustre prince, le seigneur Boson, de prendre sous la conduite du Christ, cette charge de la royauté, à laquelle ils l'ont élu à l'unanimité ».*

Le comte Boson était le beau-frère de Charles-Le-Chauve ; avec son élection, le royaume de Provence (ou deuxième royaume de Bourgogne) était fondé. (LE DAUPHINE - Recueil de textes historiques, pp. 26-28).

Selon DOCHIER (p. 12), *« le comte Boson... cet usurpateur prodigua des dons en faveur du clergé de qui il tenait sa couronne ; il donna le bourg de Saint-Donat et ses dépendances à l'évêque (de Grenoble) qui lui avait donné son suffrage (Isahac ou Isaac)... »*

887 Le roi Boson meurt laissant un fils mineur prénommé Louis qui sera sacré roi en 890. Il ne sera Louis l'Aveugle qu'après 905, date à laquelle, le roi d'Italie Bérenger le captura et lui fit arracher les yeux avant de le renvoyer dans le Viennois.

894 Le roi Louis confirme à Isaac, évêque de Grenoble, la donation faite par son père (en 879 selon DELACROIX) de l'église Sainte-Marie ou Saint-Donat, dans le *vicus de Jovinzieux*, dans le comté de Vienne. Cette confirmation reconnaît l'existence en ce lieu des droits de l'église cathédrale de Grenoble (ordination des clercs, bénédiction du saint chrême, pénitence, baptême, etc.) (Réf. et extrait dans THIRION, p. 320).

Le diplôme de cette reconnaissance contient la plus ancienne mention de l'église et du village de Saint-Donat. C'est par ce document que nous apprenons que primitivement Saint-Donat était *le vicus Jovinziacus* dont le nom a conduit certains auteurs à imaginer l'existence en ce lieu d'un temple à Jupiter ; c'est encore par ce document que nous apprenons que l'église du vicus est, en 894, dédiée à Saint-Donat et donc que ses reliques s'y trouvent déjà, fait qui a conduit les auteurs précédemment cités (DOCHIER puis DELACROIX) à imaginer le repli des évêques de Grenoble à Jovinzieux.

910 C'est vers 910 que, selon GONTIER (p. 41), le bourg fut baptisé Saint-Donat.

1032 Mort de Rodolphe III, le dernier roi de Bourgogne dont l'épouse avait donné (vers 1030) à l'église de Vienne le comté de Viennois. L'archevêque Bouchard partagea ce comté entre son beau-frère, le comte de Savoie Humbert-aux-blanches-mains, et le sire de Vion, Guigues 1er Le Vieux.

1050 Guigues Le Vieux s'attaque aux biens de l'église de Grenoble dans le sud Viennois : il dépouille l'église de Saint-Donat de sa villa, de ses manses et de ses condamines (Réf. dans THIRION, p. 323).

1070 Une partie du territoire de la villa de Saint-Donat est offerte par le comte Guigues Le Gras à sa fiancée, Agnès de Provence (Réf. dans THIRION, p. 323).

1077 Première mention dans un texte de l'existence d'un chapitre de chanoines réguliers à Saint-Donat : l'archevêque de Vienne, Warmond, leur concède l'église de Saint-Vincent de Chatte (Réf. dans THIRION, p. 322).

1088 A Vienne, après une vacance de six ans, le siège d'archevêque est enfin pourvu d'un titulaire : Guy de Bourgogne est élu ; il n'est pas prêtre, il n'a pas l'âge canonique mais... il est le fils du puissant comte de Bourgogne (THOME DE MAISONNEUVE, première partie, p. 35) Guy de Bourgogne, sans doute encouragé et conseillé par des seigneurs locaux, n'accepte pas l'existence dans le territoire de sa juridiction de l'enclave de Saint-Donat appartenant à l'évêque de Grenoble et jouissant de tous les droits de l'église cathédrale. Il revendique donc la juridiction du territoire de Saint-Donat (ainsi que celle du territoire de Salmorenc, près de Voiron) en prétendant que l'église de Saint-Donat n'avait été concédée qu'à titre provisoire par Barnuin, archevêque de Vienne, à Isarn, évêque de Grenoble, *« jusqu'à ce que la paix soit revenue en l'église de Grenoble alors dévastée par les païens »* (THOME DE MAISONNEUVE, première partie, p. 38).

1090 Le 1er avril, le pape Urbain II confirme à Hugues, évêque de Grenoble (le futur Saint-Hugues), la possession de Saint-Donat. (Réf. dans THIRION, p. 324).

1094 En octobre, la revendication de Guy de Bourgogne est à l'ordre du jour du concile réuni à Autun. L'archevêque de Vienne présente la prétendue charte de concession de Saint-Donat à Isarn par Barnuin. *« La fausseté de cette pièce ne tarda pas à apparaître évidente aux yeux de tous, Barnuin et Isarn n'ayant vécu qu'à des époques différentes : ce faux grossier, confectionné pour l'unique besoin de la cause soutenue par Guy de Bourgogne, était l'œuvre d'un faussaire habile, coutumier de pareils procédés, moine de l'abbaye de Saint-Rambert, nommé Sigebold. Le concile ordonna la destruction immédiate de cette pièce et donna raison à l'évêque de Grenoble. Guy de Bourgogne refusa de se soumettre et, bravant la décision rendue, maintint l'occupation du Salmorenc et de Saint-Donat »* (THOME DE MAISONNEUVE, première partie, p. 40).

1095 En mars, au concile de Plaisance, répondant aux plaintes de l'évêque de Grenoble (Hugues), le pape Urbain II déclara l'archevêque de Vienne déchu de toutes ses prétentions et ordonna la restitution à l'évêque de Grenoble de tous les territoires contestés. Lorsque l'envoyé du concile vint à Vienne notifier cette décision à Guy, celui-ci refusa de s'y conformer. Urbain II délia alors l'évêque de Grenoble de toute subordination ecclésiastique envers l'archevêque métropolitain de Vienne et défendit au clergé et aux laïques de Saint-Donat de reconnaître la juridiction de Guy de Bourgogne. (THOME DE MAISONNEUVE, première partie, p. 40).

1095 En août, « *Urbain II, venu en France pour prêcher la Croisade, se trouvait à Valence pour consacrer la cathédrale ; Guy de Bourgogne et Hugues assistaient à la cérémonie. Le pape décida les deux prélats à accepter sa médiation... Le pape, considérant l'abbaye de Romans comme un fief du Saint-Siège où il siégerait comme suzerain, choisit celle-ci pour y convoquer les deux adversaires...* »

Guy de Bourgogne se présenta à Romans, mais avec une forte escorte armée : « *il voulait ainsi influencer en sa faveur la décision pontificale et en cas de nouvel échec pour ses prétentions, avoir le moyen de tenir le souverain pontif en otage jusqu'à ce qu'il eut obtenu satisfaction... Ne se sentant pas en sécurité dans son abbaye romanaise, Urbain II s'enfuit précipitamment de Romans et se retira à Valence sans rendre de sentence* » (THOME DE MAISONNEUVE, première partie, pp. 40-41).

1099 Menacé d'excommunication, Geoffroy de Moirans, allié de Guy de Bourgogne, restitue à Hugues l'église de Saint-Donat et ses dépendances qu'avec ses fils ils s'étaient appropriées. (Réf. dans THIRION, p. 324).

1106 Hugues, évêque de Grenoble, invite les chanoines de Saint-Donat à suivre la règle de Saint-Augustin et, en prétextant de leur faible effectif, les met sous la dépendance du chapitre d'Oulx. Cependant l'évêque de Grenoble se réserve pour lui et ses successeurs le titre et les droits de prévôt ; jusqu'en 1289 les deux titres d'évêque de Grenoble et de prévôt de Saint-Donat seront toujours associés. La juridiction d'Oulx fut essentiellement d'ordre spirituel. (Réf. dans THIRION, p. 325).

1107 Une bulle du pape Pascal II, donnée à Lyon le 2 août 1107, met fin au litige entre les églises de Vienne et de Grenoble. L'évêque de Grenoble est confirmé dans la possession de l'église de Saint-Donat et de ses biens. Par contre l'archevêque de Vienne aura seul le droit de consacrer les clercs et les autels dans l'étendue de la paroisse. Cette situation durera jusqu'en 1289. (Réf. dans THIRION, p. 324).

1108-1109 Hugues, l'évêque de Grenoble, rachète les droits qu'avaient plusieurs particuliers sur les dîmes (blé, viande, vin, chanvre, etc.). Ainsi pour avoir la moitié de la dîme du blé et de la viande, Hugues donne 1050 sous à Aymar de Moirenc. (Détails dans GONTIER, pp. 50-51).

1133 Hugues meurt le 1er avril, à l'âge de 80 ans, après 52 ans d'épiscopat (MARTIN, p. 14).

1161 L'empereur Frédéric 1er, surnommé Barberousse, confirme les biens et privilèges à Saint-Donat de l'évêque de Grenoble et lui reconnaît le droit de battre monnaie dans le château de Saint-Donat (Réf. dans THIRION, p. 324).

1179 Le pape Alexandre III, le 21 août, déclare prendre sous sa protection l'église de Saint-Donat et ses dépendances (Réf. dans THIRION, p. 326).

1191 La comtesse d'Albon, Béatrix, femme du duc de Bourgogne, fait de « grandes largesses » (?) à Saint-Donat (Réf. dans THIRION, p. 326).

1285 Le 30 novembre 1285, donation est faite par Guillaume François, de Peyrins, « *au prieur et couvent de Saint-Donat du paquerage des brebis, chèvres, pourceaux, bœufs, vaches, chevaux et juments de la dite maison et granges dudit prieur de Saint-Donat dans les paquerages du dit donateur moyennant 10 sols... payables annuellement* ». (ADD - B 1960, p. 2001).

1289 Le 30 novembre, un accord intervient entre l'évêque de Grenoble et l'archevêque de Grenoble ; l'évêque de Grenoble abandonne tous ses droits et revenus du prieuré de Saint-Donat à l'archevêque de Grenoble et reçoit en échange les églises de Saint-Genès et de Saint-Barthélemy à Vinay (Réf. dans THIRION, p. 324).

1300 A la suite de différends entre le prévôt d'Oulx et le prieur de Saint-Donat, l'évêque de Grenoble et le Dauphin de Viennois rendent une sentence arbitrale précisant les droits des deux parties. Le contrôle d'Oulx s'exerce en particulier sur le corps des chanoines : droit de visite une fois l'an du prévôt d'Oulx, droit de correction avec envoi à Oulx des coupables dans quelques cas précis (si les chanoines se battent, s'ils font quelques vols, s'ils tombent dans une incontinence publique, s'ils jouent à des jeux publics, etc.) (Réf. dans THIRION, p. 325).

1305 Le 21 mars, les chanoines assemblés dans le cloître procèdent à la réforme de leur règlement (Réf. dans THIRION, p. 326 et détails dans GONTIER, pp. 58-59).

1318 Selon CHALVET, *« Le terrier de l'aumône... qu'on fait dans Saint-Donat, le jour de l'Ascension, fut renouvelé de peur de prescription. Il reste deux parchemins contenant 14 reconnaissances, rapportant 14 quartaux, 2 pugnères de seigle, mesure du pays »* (Cité par GONTIER, p. 34). Le lundi de Pâques était élu (désigné) un roi pour la cérémonie de l'Aumône qui se déroulait le Jeudi de l'Ascension (il existe un compte rendu détaillé de cette manifestation pour l'année 1735 ; voir à cette date).

« En 1318 on exécute toutes ces choses par tradition, et Jean de Pollilhon, qui est roi cette année, fait renouveler toutes les reconnaissances de cette aumône, dans un rouleau de parchemin, composé de plusieurs peaux liées ensemble... » (CHALVET, cité par GONTIER, p. 34). Selon la tradition que rapporte Chalvet *« c'est le roi Boson ou son fils, qui sont les instituteurs de cette cérémonie, pour laisser à la postérité une image de leur élection à la couronne de Bourgogne »*. Cependant Chalvet pense que *« cette institution est plutôt venue de l'évêque Isaac qui inventa ceci pour mémoire éternelle de la donation de Jovinzieu, faite par Boson »* (CHALVET, cité par GONTIER, p. 34).

1318 Le 30 novembre, Hugues, frère du Dauphin Jean II, accorde *« aux hommes et femmes, habitants de la ville, mandement et territoire de Saint-Donat »* une charte de franchise en 34 articles dont une dizaine sont connus grâce à la transcription de Chalvet (reproduite par GONTIER, pp. 45-46) :

1) Les habitants sont francs et quittes de toute taille..., travail des mains et fourniture de foin, paille et bois.

2) Les biens des intestats passent à leurs proches frères. Si les mourants ont disposé de leurs biens, leurs volontés dernières seront gardées, et les officiers du Dauphin ne pourront rien exiger, même si les testateurs sont accusés d'avoir emprunté ou prêté à usure...

3) Nul ne pourra inquiéter ceux qui prêtent à intérêt, ni rien exiger d'eux, à cause de ce commerce...

4) Ceux qui, au détail, vendent à faux poids ou fausse mesure le vin, l'huile, le poivre, le fromage et autres choses, seront punis de 7 sous viennois, et de 30 sous s'ils vendent en gros.

5) Tout individu surpris en flagrant délit d'adultère, payera, s'il est du lieu et marié, 60 sous au châtelain ; si le coupable n'est pas marié, il ne devra rien...

6) *« Ils ne seront tenus d'aller qu'à nos chevauchées... et ce, pendant huit jours consécutifs, à nos frais et dépens... »*

7) *« Ils ne seront pas tenus de rester dans nos limites »*.

8) *« Liberté pleine et entière leur est accordée de vendre, échanger et donner les possessions et propriétés qu'ils tiennent de notre domaine, en payant toutefois les usages dus. En cas de vente pourtant nous nous réservons le droit de prélation »...*

Un des articles a pour objet le « ban du vin » dont la durée n'était que de 28 jours, mais durant 11 jours il appartenait à l'église de Saint-Donat, avec toute juridiction, haute, moyenne et basse.

1338 « Les juifs établis à Saint-Donat... (furent massacrés) dans la combe Oternaud, par les habitants du lieu, qui, dans leur désespoir et leur superstition, accusaient ces malheureux des maux sans fin qu'ils souffraient depuis longtemps » (GONTIER, p. 48).

1343 En 1337, les habitants de Saint-Donat présentent au Dauphin Humbert, fils de Jean II, la charte des franchises qui leur avaient été accordées en 1318 pour en avoir confirmation. Ils ne l'obtiendront qu'en 1343 lorsque Humbert les délivra du droit de vingtain, moyennant 200 florins d'or (GONTIER, p. 48 et Réf. dans THIRION, p. 326).

1343 A la signature du 1er acte (23 avril) de transport du Dauphiné à la France, Humbert II conserve en garantie des paiements dus par le roi de France, un nombre important de biens dont le château et la ville de Saint-Donat (DOCHIER, p. 17).

1350 Le 3 janvier, Leouzon de Lemps, prieur de Saint-Donat, assiste à la cession des droits, que le dauphin consentit, sur les biens des juifs accusés d'avoir empoisonné les puits (GONTIER, p. 90).

1355 2 janvier : Jean du Bourg est châtelain de Saint-Donat (ADD - B 1960, p. 1955 verso).

1355 Le Dauphin Charles, fils aîné du roi de France, déclare le 10 décembre avoir repris depuis peu la châtellenie et le château de Saint-Donat pour les remettre à Hugues de Genève, seigneur d'Anthon (ADD - B 1960, p. 1995).

Cette reprise avait été faite aux dépens des Montluel. S'il faut croire Gontier, en 1356 Jean de Montluel reconnaît tenir en fief de Henri de Metz, baron de Montauban et de Mévouillon, les châteaux de Belle-Garde et de Saint-Donat (GONTIER, p. 87).

1358 Le 4 décembre, Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, prête hommage au Dauphin (ADD - B 1960, p. 1996).

Lors du mariage de sa petite-fille, Béatrix de Genève, avec le marquis de Saluces, Frédéric II, la seigneurie de Saint-Donat passe dans la famille de Saluces.

Béatrix de Genève fit de Saint-Donat sa résidence habituelle (Réf. dans THIRION, p. 326).

1361 Béatrix de Genève confirme les privilèges dont bénéficient les habitants de Saint-Donat (THIRION, p. 326).

La même année, *« l'évêque de Grenoble, Rodolphe de Chissay, obtint de Charles IX, empereur et roi de Bohême, la confirmation des biens de son église, par une bulle d'or donnée à Prague, le 25 juillet. Le château et l'église de Saint-Donat sont expressément compris dans cette confirmation »* (GONTIER, p. 67).

1370 Le 12 décembre, Béatrix de Genève prête hommage au Dauphin (ADD - B 1960, p. 1996).

1395 Le 8 mars, Jean Bigot, prévôt d'Oulx, et Béatrix de Genève, comtesse de Saluces, assistent à la transaction faite entre les syndics et procureurs de la communauté de Saint-Donat (Reymond Rosseraie et Pierre Faucherie) d'une part, et d'autre part le prieur (Pierre Béroard) et le capiscol du prieuré (Athenulphe Robert), à propos des droits de sépulture et de mariage.

D'après cette transaction, les syndics et procureurs de la communauté doivent payer au prieur, pour acheter des censes et revenus perpétuels, 160 florins d'or. Ainsi tous les habitants seront à perpétuité exempts de tout paiement et livraison de lit et du droit de terrage ou cimetière. Ce droit de terrage était de 4 gros d'or. De même est aboli, par rachat, le droit « des lettres d'épousailles » que devaient obtenir du capiscol les futurs mariés avant de se présenter devant le curé du lieu. (CHALVET, analysé par GONTIER, p. 60 et p. 67).

1400 Vers 1400, Béatrix de Genève est enterrée dans le chœur de la collégiale de Saint-Donat (THIRION, p. 326).

Son monument funéraire est décrit par Gontier d'après Chalvet (GONTIER, p. 68).

1404 Le fils de Béatrix, le cardinal Amédée de Saluces, évêque de Valence, devenu seigneur de Saint-Donat, confirme les privilèges de la ville (THIRION, p. 326).

1414 Amédée de Saluces unit le prieuré de Saint-Donat à celui de Chatte (THIRION, p. 326).

En vertu d'une bulle du pape Jean XXIII, Amédée de Saluces fut le premier prieur commendataire de Saint-Donat (THIRION, p. 326, d'après DOCHIER, p. 19).

1418 La peste fait des ravages dans la région, en particulier à Romans (ADD - E 2297).

1419 Amédée de Saluces meurt, en juin, à Saint-Donat et est enterré dans le cloître (THIRION, p. 326 et GONTIER, p. 69).

Sa succession est le sujet d'un différend entre Louis, marquis de Saluces (petit-fils de Frédéric II) et le Dauphin de France ; une transaction donne à Louis la seigneurie de Saint-Donat sous réserve d'hommage au Dauphin (DOCHIER, p. 18).

1421 Prix fait donné par noble Siboud Alleman, prieur de Saint-Donat, à Surrel pour nettoyer et réparer le puits du cloître moyennant 20 francs et 20 sétiers de blé (ADD - E.2297).

1428 Valérien de Saluces, au nom de Louis de Saluces, rend hommage au Dauphin Louis II de toutes les seigneuries qu'il possède en Dauphiné dont celle de Saint-Donat (MARTIN, pp. 21-22).

1428 Le 10 juin, Siboud Alleman étant prieur, un règlement fixe les conditions matérielles de vie des chanoines. GONTIER (pp. 61-65) en donne le détail d'après le manuscrit de CHALVET. Les menus sont prévus à l'avance, ainsi « de la septuagésime au mercredi des Cendres, chaque dimanche et chaque mardi, une poule pour deux chanoines ; les lundi, mercredi et jeudi, de la viande de bœuf. Le mardi gras, à souper, chaque chanoine a une poule... » (GONTIER, p. 62).

1448 Le pape Nicolas V confirme la bulle d'Alexandre III (1179) mettant les chanoines de Saint-Donat sous la sauvegarde et la juridiction immédiate du Saint-Siège (MARTIN, p. 22).

1450 Le prieur de Saint-Donat, Siboud Alleman devient évêque de Grenoble (THIRION, p. 326).

1459 Le pape Pie II, étant à Mantoue, approuve, ratifie et confirme les bulles d'Alexandre III (1179) et de Nicolas V (1448) en faveur des chanoines de Saint-Donat (MARTIN, p. 22).

1476 Le prieur est Henry de Torchefolon ; le 5 juin il traite un marché pour la construction de deux salles, dans le prieuré, contre le clocher (Réf. dans THIRION, p. 326).

1476 Le 9 novembre, le « droit des langues » à Saint-Donat est acquis par Imbert de Bathernay (ADD - B 1960, p. 1997 verso).

Il semble donc qu'à cette date la seigneurie de Saint-Donat soit déjà passée des Saluces aux Bathernay.

1477 Siboud Alleman meurt le 29 janvier après avoir été prieur de Saint-Donat pendant 47 ans et évêque de Grenoble durant 27 ans (GONTIER, p. 70).

1490 Par lettres patentes du roi Charles VIII, au mois de décembre, sont créées à Saint-Donat, trois foires par an : « la première le lendemain de Sainte-Croix qui est le quinzième septembre, la seconde le quatorzième décembre et la troisième le deuxième may » (ADD - B 1960, p. 2005).

1491 Les Donatois empruntent aux chanoines « cent florins petite monnaie » au taux de 5 % afin de couvrir les frais nécessaires à la procédure de ratification de leurs privilèges par le roi et aussi pour la célébration de la fête de l'Ascension (MARTIN, p. 23).

1493 Charles VIII confirme les privilèges des Donatois (MARTIN, p. 23).

1496 Un arrêt du 9 juillet du Parlement de Grenoble maintient les habitants de Saint-Donat dans la possession de leurs privilèges malgré la vive opposition du procureur général. Cet arrêt fut signifié aux péages de Romans, Saint-Marcellin, etc. (GONTIER, p. 71).

1515 François 1er ratifie ces mêmes privilèges (MARTIN, p. 23).

1525 Testament de Bertrand Crete, aumônier du prieuré, autorisé par Jacques de Torchefelon, prieur commendataire, en faveur de Gonet, notaire à Saint-Donat, et de Marie Fougeyron, sa femme, avec des legs à la confrérie de la Sainte-Vierge de Tain, aux lépreux de la Maladière de Saint-Donat, à l'hôpital des Jacinières du pont du Merdarel (ADD - E 2312).
(Jacinières ou jacines : femmes en couches).

1525 « Le chapitre de Saint-Donat levait la dîme des cochons pour la portée de chaque truie dans les paroisses d'Arthemonay, de Reculais et du Châlon. Quelques habitants ayant refusé de la payer, furent assignés, le 12 décembre 1525, par Jacques de Forchelon, prieur, qui fut maintenu dans la possession de cette dîme » (GONTIER, p. 72)

1526 René de Bathernay, baron du Bouchage et d'Anthon, est seigneur de Saint-Donat, Charmes, Bathernay et Margès (GONTIER, p. 83).

1530 Le 30 mars, transaction entre l'archevêque de Vienne et le prieur de Saint-Donat par laquelle l'église de Saint-Donat, ses biens et son chapitre sont reconnus indépendants de Vienne et peuvent avoir dix prêtres, deux clercs et deux esclaffards pour le service ordinaire (GONTIER, p. 73).

1557 Les chanoines de Saint-Donat sont sécularisés en vertu d'une bulle de Paul IV (THIRION, p. 326).

1562 C'est l'époque des ravages exercés par les calvinistes (MARTIN, p. 23).

1563 En décembre, les consuls de Saint-Donat, celui de 1562 avec celui de l'année, présentent un rapport sur les *« ravages exercés par les calvinistes »* en 1562, *« tant par ceux de la compagnie d'un nommé La Roche de Grane, d'un autre appelé Morges ».*

A l'église du prieuré, ils ont pris des meubles, des livres, l'argenterie, des habits ainsi que les reliques dont *« le chef de Saint-Donat avec sa couronne argentée surdorée, garnie de pierreries... »* De plus *« ont rompu les auteils, la turbine* (tribune), *les vitres, les fenetres, les fermetures, arches* (coffres) *et emporté les serrures... ont rompu aussi les portes et les fenêtres des chambres des chanoines... »*

Dans l'église paroissiale Saint-Pierre *« ont semblablement tout rompu... tant les Huguenots du dit lieu que autres passans et gens de guerre ».* Les signataires du rapport, dont le châtelain, concluent : *« Avons visité lesd. Eglises de St Pierre et du Prieuré... tout y est ruiné. »* (Rapport complet dans MARTIN, pp. 24-26, d'après le manuscrit de CHALVET).

1576 Une épidémie de peste fait de nombreuses victimes à Saint-Donat (THOME DE MAISONNEUVE, deuxième partie, p. 189).

1580 Dimanche 15 décembre, *« Les cinq compagnies du regiment de Liverrot, advant que d'aller au Valentinois vouleurent loger à St-Donat... ; la porte leur fust refusée parce qu'ils avaient exemption de Mgr le Duc ; la dessus ils se laisserent forcer, entrant dedans ceux dud. regiment tuerent trois habitants, le reste se retira au prieuré. Ils y firent de grands ravages ; cella espouvanta fort le pourre peuple ; »* (PIEMOND, p. 123).

1581 En juillet, *« à Clérieu estoit la compagnie de M. de la Barge, mestre du camp de l'armée... »* (PIEMOND, p. 129).

1585 La communauté de Bren compte 20 écus pour un manteau promis à M. de Gaste lorsqu'il était en garnison à Saint-Donat (ADD - E 11803).

1588 Le 30 septembre, *« le Sr de Gaste qui estoit à St-Donat, soubs le commandement du Sr de Beaucressant, ayant esté adverty que la garnison de Romans avoit ravagé les villages et emmenoit le bestail, il court sur eux, en tua quatre et leur oste le bestail... »* (PIEMOND, p. 230).

1598 En mai, le régiment du Baron de Digoyne devant se rendre à Saint-Antoine, selon les ordres de Lesdiguières, est *« soubs St-Donat en plusieurs villages »* (PIEMOND, p. 447).

1600 Le 8 août, logement à Saint-Donat et à Saint-Vallier d'une *« compagnie qui estoit à St Marcellin »* faisant partie des troupes préparées pour une campagne contre le Duc de Savoie (PIEMOND, p. 489).

1600 Le prieuré de Saint-Donat dégénère considérablement. On n'y trouve plus à cette date que deux chanoines dont l'un est curé de la paroisse, et l'autre si « caduc » que les habitants s'adressent à l'archevêque de Vienne pour lui demander une pension en faveur de ce vieux prêtre (GONTIER, p. 101).

1602 *« Jean Chosson, prieur de Saint-Donat, alberge à Jean Roustille, notaire à Charmes, tous les droits et revenus du prieuré consistant en rentes, censes, pensions, lods, dîmes, etc., avec le grangeage de Lippé, dépendant du prieuré, et ce, pour six années, au prix de 166 écus et deux tiers par an, indépendamment de 12 chapons et la charge d'acquitter chaque année, un sétier de froment au noble Antoine de Solignac, de fournir le pain et le vin aux prêtres habitués, de supporter les aumônes et de payer les portions congrues aux curés des paroisses sous le patronage du prieuré »* (GONTIER, p. 101).

1602 Le 8 juillet, Françoise de Bathernay, veuve de François d'Ailly, vend à Antoine d'Hostun, tout ce qu'elle possède à Charmes, Saint-Donat, Margès et Bathernay (château, terres, hommages, mainmorte, lods, droits de chasse, etc.).

Ces biens et droits féodaux resteront la propriété de la famille d'Hostun pendant deux générations jusqu'à ce que Roger d'Hostun, petit-fils d'Antoine, les cède à Jacques Coste de Simiane, président au Parlement de Grenoble (GALLIER, p. 226 et 229).

1603 Le 18 août, acte est passé dans la rue, devant notaire, entre le châtelain et 43 habitants (dont 7 seulement savent signer) pour la *« fondation de la servitude des moulins de St-Donat »*. Ces 43 habitants déclarent qu'ils représentent le « corps universel de la communauté » ; ils font noter que le seigneur a acheté depuis peu un moulin, que ce moulin a besoin de réparations et qu'ils ont engagé le seigneur à faire la dépense nécessaire. En conséquence, ils s'obligent, tant pour eux, que pour leurs successeurs, à perpétuité, à faire moudre leurs grains dans ce moulin ; ils promettent enfin de ne « fournoyer » (faire cuire le pain) ou faire moudre ailleurs, sans nécessité apparente.

De son côté le seigneur s'engage à tenir son moulin pourvu de trois meules tournantes (une pour le froment, l'autre pour le seigle, la troisième pour l'orge), à se servir de « gens fidèles », à aller chercher le blé dans les 24 heures et à rendre la farine « sans dol ni fraude » (dol : tromperie).

Cet acte laisse supposer qu'avant cet acte il y avait un four « banal » mais non encore de moulin « banal ». (Archives du château de Salimard, à Peyrins).

1613 Le 16 décembre, Jean Chosson, prieur de Saint-Donat, résigne son office au profit des Jésuites de Tournon (Réf. dans THIRION, p. 328).

1614 Par une bulle, en date du 4 août, du pape Paul IV, les prieurés de Saint-Donat et de Chatte, avec leurs dépendances, sont officiellement rattachés au collège des Jésuites de Tournon. Le chapitre comprend alors un sacristain, un aumônier, un capiscol et trois chanoines (Réf. dans THIRION, p. 328).

1615 Vente par Marguerite, veuve d'Antoine de Gaste, de Saint-Donat, à Martin, d'une maison avec cour, jardin et étables, située audit Saint-Donat pour 200 livres (ADD - E 325).

1618 « *La veille Saint-Luc, sur la nuit* » (17 octobre) le clocher de la collégiale s'écroula en partie. L'événement fut le sujet d'une longue complainte dont l'auteur est M. de Grasse (MARTIN, pp. 26-29) et l'objet d'une légende rapportée par l'abbé Cyprien Perrossier (PERROSSIER, Légendes...).

1641 Guillaume Baro, religieux de la Compagnie de Jésus et recteur du Collège de Tournon, donne procuration à Gabriel, aussi religieux de la même compagnie, pour retirer le montant du bail à ferme des revenus du prieuré de Saint-Donat (ADD - E 2197).

1644 Vilatte, notaire à Saint-Donat, est châtelain du lieu (ADD - E 11789).

1647 Simon Maisonneuve est chanoine capiscol de la collégiale ; il passe un accord pour lui et le chapitre, avec Charles de Clermont, seigneur de Geyssans et La Bretonnière, par lequel ce dernier garde 4 sétérées de terre et pré au Vivier sur Mureils, en payant une pension annuelle de 4 livres 10 sols (ADD - E 2200).

1647 Bail à ferme par Calvier, jésuite et prieur de Saint-Donat, pour le recteur du collège de Tournon, à Fayet, fermier de la baronnie de Charmes, de toutes les dîmes en vin et en grains qui appartiennent audit prieuré à Arthemonay et Reculais, pour 200 livres par an (ADD - E 2200).

1652 Accord entre Calvier, prieur de Saint-Donat, et Panel, curé de Saint-Laurent de Bren, réglant la portion congrue de ce dernier en blé et vin déterminée par l'archevêque de Vienne, mais réduisant de 60 à 30 livres la somme en numéraire prévue (ADD - E 2205).

1652 Une limite séparative est plantée entre les fonds Fayet et Bourrut et la forêt de Sizé, laquelle appartient au recteur du collège de Tournon, prieur de Saint-Donat (ADD - E 2205).

1663 Le 15 novembre, le vicaire général de la prévôté d'Oulx fait une visite à Saint-Donat. Le compte rendu qu'il fait met en évidence l'état de délabrement avancé des bâtiments : la toiture de la nef est tombée, la salle capitulaire vide et sans porte, le cloître est en partie découvert... (Réf. et détails dans THIRION, p. 328).

1666 Le collège de Tournon fait remettre en état les logements des chanoines (Réf. dans THIRION, p. 328).

1679-1680 Requête au Parlement de Grenoble, au nom du chapitre de la collégiale du prieuré de Saint-Donat pour obtenir communication de tous les actes de notaires nécessaires au renouvellement de son terrier (ADD - E 2267).

1687 Le 10 janvier, cession par Fornet d'Ozon, prieur et patron de la paroisse de N.-D. de Tournay et de St Didier de Margès, et le procureur du prieuré de St Donat, à Coissieu, curé, de toutes les dîmes de la paroisse de Margès pour lui tenir lieu de portion congrue (ADD - E 11834).

1698 Il y a 948 habitants à Saint-Donat (Réf. dans GONTIER, p. 103).

1730-1732 Deux visites sont faites par les Jésuites de Tournon et les procès-verbaux donnent une description très complète du prieuré et de l'état des bâtiments (ADA - D46 ; de larges extraits dans THIRION, p. 335 et suivantes).

1735 Le 29 mai, fête de l'Aumône (voir à la date de 1318).

« Sachent tous présents et advenir, que ce jour-d'hui, veille de l'Ascension de Notre-Seigneur, 29 du moi de mai, année 1735, de toutes anciennes, immémorées et louables coutumes observées en ce lieu de Saint-Donat, le premier consul doit élire et créer, le lundi de Pâques de chaque année, un des plus notables habitants du lieu, pour roy de l'Ascension, ensuite de laquelle élection et nomination faites par ledit sieur consul, le dit jour lundi de Pâques, de la personne de M. Denis Tabarin, marchand dudit Saint-Donat, pour roy de l'Ascension ; lequel ayant accepté ladite royauté avait créé pour ses officiers

les personnes de sieur Jean Seigneuret, son connétable ; sieur Louis Ponchon, son chancelier ; ...tous lesquels officiers s'étant rendus à cheval cedit jour, environ les quatre heures après midi, au-devant de la maison dudit sieur Tabarin, élu roy comme dessus ; ils l'auraient conduit et accompagné en cet état jusqu'à la chapelle de Saint-Anaclet, au faubourg des Balmes dudit lieu, où après être descendu de cheval, suivant la coutume, sieur Pierre Brenier, premier consul dudit Saint-Donat, avait déclaré de nouveau et couronné roi de l'Ascension ledit sieur Tabarin, et en signe de possession des honneurs, droits et prérogatives qui lui sont dus, il lui avait mis sur la tête la couronne de ladite royauté, avec toutes les autres cérémonies accoutumées, ensuite de quoi étant remonté à cheval, ledit roy avait ordonné et fait promettre à tous ses officiers de s'acquitter dûment et fidèlement de leurs charges, et en exécution avaient été faites à l'instant par Antoine Morel, sergent... les proclamations ordinaires et accoutumées à la place publique et carrefours dudit Saint-Donat, et particulièrement que chacun ait à accompagner, le jour de demain, avec honneur et respect le roy à la procession générale, nettoyer les rues et les tapisser de feuillages, à chacun endroit-soy, par où ladite procession doit passer, avec défense à toutes personnes de blasphémer le saint nom de Dieu, de la sainte Vierge et des saints, et aux hôtes et cabaretiers de ne donner à boire ni à manger dans leurs cabarets pendant le service divin, sur les peines portées par les ordonnances, le tout à peine de désobéissance et de 24 livres d'amende ; et après, s'étant transportés aussi, suivant la coutume, aux prisons dudit lieu et y étant entrés, ils n'avaient trouvé personne ; après quoi lesdits officiers avaient accompagné le roy jusqu'à sa maison, en attendant de s'y rendre demain pour s'acquitter chacun des obligations de sadite charge, jusqu'à vendredi prochain à la même heure qu'aujourd'hui finit ladite royauté. De tout quoi lesdits roy et consul ont requis nous Louis Jullien, notaire royal... de leur octroyer acte... pour servir et valoir... »
(Doc. publié par PILOT, dans « Le Dauphiné » du 29 mai 1881).

1744 Le 4 juin, procession générale de la Fête-Dieu à laquelle participent les pénitents, les consuls et la jeunesse sous les armes commandée par François de Grasse, ancien officier au régiment de Blacons (ADD - E 11856).

1746 Le 6 janvier est prêchée une mission par Thenard, Bouchetal, Néry et Colon (ADD - E 11856).

1747 Un plan du mandement de Saint-Donat est levé. Document très intéressant mettant en évidence l'importance de la culture des « meuriers », de la vigne, etc. Ce document, sur lequel nous reviendrons, permet d'avoir une vision de Saint-Donat à la veille de la Révolution. (ADD - E 132).

1748 La prévôté d'Oulx est supprimée (THIRION, p. 328).

1756 Le 20 mai, une cloche de 420 livres est bénie ; le parrain en est Raymond-Pierre De Bérenger, comte de Charmes, la marraine est Laurence-Spirite de Grasse, épouse d'Arnoux (ADD - E 11857).

1758 Le 28 août, dans sa chapelle en l'église du prieuré, est inhumé Noble Louis François de Grasse, âgé de 69 ans (ADD - E 11857).

Il avait commandé « la jeunesse en armes » lors de la procession de la Fête-Dieu en 1744.

1762 Le Parlement supprime l'ordre des Jésuites.

1763 « Après l'extinction de la société des Jésuites, le roi par ses lettres patentes du 2 février 1763 ordonna que les bénéfices unis au collège de cette société seraient mis provisoirement aux économats ; ceux du collège de Tournon suivirent la loi générale » (ADD - E 749).

Les Jésuites quittèrent le collège de Tournon le 3 avril 1763 ; la gestion des biens du prieuré de Saint-Donat est alors assurée par les économats.

1764 Le 21 février, l'économe Marchal de Saincy passe bail à Charbonnel, négociant à Romans, des bénéfices des prieurés de Saint-Sauveur, Andance, Saint-Donat et Chatte, pour 37100 livres. Charbonnel bénéficie de la caution de Enfantin de Lizeaux, négociant en soieries à Romans. Les propriétés du prieuré de Saint-Donat, Charbonnel les sous-loua à divers habitants du lieu, en particulier à Jean de Richaud et à Nicolas Paul, tous deux notables et qui jouèrent des rôles de premier plan pendant la Révolution. Jean de Richaud loue, entre autres, le domaine de Lippé, une prairie à La Claustre et une pépinière de mûriers, les maisons et jardin du prieuré, des mûriers qui sont dans l'enceinte du bourg.

1766 Le 11 Novembre, mariage de Jean-Pierre Sévin, peintre originaire de Tournon avec Marie Gony, veuve Chapus, de Saint-Donat (ADD - E 11858).

De la famille des peintres Sévin de Tournon, Jean-Pierre était le petit-neveu de Paul Sévin à qui, l'abbé Perrossier a attribué un tableau représentant Saint-Donat (BSAD, 42e livraison, 1877, p. 319).

Ce tableau qui n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie pourrait tout aussi bien être attribué à Jean-Pierre Sévin qui semble avoir séjourné à Saint-Donat jusqu'en 1869, année du décès de sa femme en ce lieu (ADD - E 11858).

1767 Le collège de Tournon obtient, le 1er juillet, le bénéfice des anciens biens des Jésuites, biens gérés depuis 1763 par les économats. Le bureau en prend l'administration, à partir du 1er janvier 1768, en devant respecter les baux antérieurs (ADD - E 749).

1768 Charbonnel ne pouvant remplir ses engagements de 1764, Enfantin devient le 22 février fermier des bénéfices unis au Collège de Tournon (ADD - E 749).

1771 Le bureau du collège de Tournon renouvelle les baux à ferme ; sur la demande du prince de Soubise, Enfantin est écarté des nouvelles enchères. Voulant savoir s'il est dans le cas d'être exclu du bail par arrêt et à quel titre, Enfantin engage un procès devant le Parlement de Toulouse (ADD - E 749).

1776 Par lettres patentes du 16 août, la direction du collège de Tournon est confiée aux Pères de l'Oratoire. Le collège va connaître une nouvelle ère de prospérité dont ne semble pas avoir bénéficié le prieuré de Saint-Donat car *« il n'y avait plus en 1790 que trois ou quatre chanoines, dont la collégiale était si pauvre, qu'ils vendirent pour vivre des pierres d'une partie du cloître »* (DELACROIX, p. 500).

1776 Jacques Coste de Simiane avait obtenu du roi, en novembre 1652, l'érection des seigneuries de Charmes, Saint-Donat, Bren, Bathernay, Margès et Saint-Muris en comté sous le nom de Charmes. Etant mort sans enfant, une de ses sœurs, Françoise Coste, apporta le comté à son mari, Alexandre de Bérenger, seigneur du Gua.

Un descendant, Raymond-Pierre de Bérenger vendit, le 25 septembre 1776, pour 316 000 livres, le comté de Charmes à Charles de Chabrières, seigneur de Peyrins et de Mours. A noter que la partie, sur la rive gauche de l'Herbasse, comprenant Margès fut distraite au profit de Jean-Baptiste Jacquemet de Saint-Georges, conseiller au Parlement et gendre de M. de Chabrières (Archives du château de Salimard à Peyrins).

(à suivre)

Michel VIGNARD

⁂

BIBLIOGRAHIE POUR SERVIR A LA DECOUVERTE ET A L'ETUDE DE SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

BEROUD Gunther (chef de district ONF).
Forêt communale de Saint-Donat. Bois de Sizay. *Au fil de l'Herbasse - Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse. N° 9 (novembre 1984), pp. 6-7 et p. 13.*

BLET H., ESMONIN E. et LETONNELIER G.
Le Dauphiné. Recueil de textes historiques choisis et commentés. *Edit. ARTHAUD, Grenoble, 1938).*

BLIGNY Bernard.
L'église et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux 11e et 12e siècles. *Grenoble, 1960.*

BLIGNY Bernard.
Histoire du Dauphiné, publiée sous la direction de Bernard Bligny. *Edit. PRIVAT, Toulouse, 1973.*

BRUN-DURAND J.
Dictionnaire topographique, toponymique et historique du département de la Drôme. *Paris, 1891. Réédité par CHANTEMERLE, Nyons, 1973.*

CHALVET Claude.
Concordances de plusieurs preuves sacrées et titrées, historiques et chronologiques, montrant l'origine du nom de Saint-Donat et le progrès de la ville, château et de l'église de Saint-Donat. *Manuscrits du 17e siècle, 238 feuillets. BM Grenoble, U 1507.*

CHANCEL Mady.
Aragon et Elsa Triolet à Saint-Donat. *Revue Drômoise, n° 434 (décembre 1984), pp. 182-186.*

CHARVET.
Histoire de la sainte église de Vienne, revue par C.-E. Bourdot de Richebourg. *Lyon, 1761.*

CHEVALIER Ulysse (chanoine).
Regeste Dauphinois ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. *Vienne, 1926.*

CHORIER N.
Etat politique du Dauphiné. *Grenoble, 1671* (pour Saint-Donat, voir T.2, p. 77).

COLARDELLE Michel et REYNAUD Jean-François.
Catalogue de l'exposition « Des Burgondes à Bayard. Mille ans de moyen-âge ». *Imp. DARDELET, Grenoble, 1981* (pour St-Donat, voir p. 101, 118, 132 et 134).

COLOMB Marcel.
Commémoration de Louis Le Cardonnel. *Revue Drômoise, T. 83, décembre 1982, pp. 161-175.* (Le poète Louis Le Cardonnel a été vicaire à St-Donat en 1896-1897 ; à son sujet voir FERRIER et TOSELLI).

DELACROIX Nicolas.
Statistique de la Drôme. Nouvelle édition. *Imp. BOREL, Valence, 1835* (pour St-Donat, voir pp. 498-501).

DESAYE Henri et VIGNARD Michel.
Marque inédite sur tuile romaine du Nord de la Drôme. *Revue Drômoise, T. 85, n° 444 (juin 1987) pp. 341-351.*

DIDIER N.
Etude sur le patrimoine de l'église cathédrale de Grenoble du 10e au milieu du 12e siècle. *Annales de l'Université de Grenoble, Nouvelle série, Lettres-Droits, 1936.*

DOCHIER J.-B.
Mémoires sur la ville de Romans. *Imp. MONTAL, Valence, 1812* (pour St-Donat, voir pp. 10-20).

FERRIER Robert.
Louis Le Cardonnel et les « Illuminations ». *Revue Drômoise, T. 85, décembre 1986, pp. 252-256* (voir aussi COLOMB et TOSELLI).

FERRIER Robert.
Trois peintres drômois contemporains (Marcelle Rivier, Pierre Palué, Pierre Boncompain). *Revue Drômoise, T. 85, n° 444 (juin 1987), pp. 397-399* (pour Palué, voir aussi LEMONON Henri).

GALLIER Anatole (De).
Essai historique sur la baronnie de Clérieu. *Edit. BRUN, Lyon, 1873* (cet essai a paru de 1866 à 1872 dans le BSAD).

GINOT-GONNET Marie.
Charmes, notre village. *Imp. VIENNE-IMPRIM', Vienne, 1981* (pour St-Donat et ses péages vers 1500, voir pp. 45-47).

GINOT-GONNET Marie.
Réunion de la Sté d'Histoire et d'Archéologie de la Drôme à Champos. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, n° 9 (novembre 1984), p. 8.*

GONTIER Léon.
Souvenirs historiques. Notice sur Saint-Donat. *Edit. MARC AUREL, Valence, 1857.*

JAY Augustin.
Saint-Donat de l'antiquité à nos jours (881-1941). *Imp. BLANCHARD, Vienne, 1950.*

JOUVE A.
Statistique monumentale de la Drôme. *Valence, 1867* (pour St-Donat, voir p. 91).

JOUVE Jean-Pierre.
Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Palais delphinal : étude analytique de l'édifice. *Direction Régionale des Bâtiments de France, 1978* (dossier analytique établi sous l'autorité de M. J.-P. Jouve, à la demande des Bâtiments de France et de la commune de Saint-Donat).

LAROIX André.
Les œuvres d'art de la Drôme. *BSAD, T.11, 1877 (42e livraison), pp. 307-319* (p. 319, mention des tableaux de l'église de St-Donat et en particulier d'une représentation du saint Donat attribuée, par C. Perrossier, au peintre Sévin Paul de Tournon).

LACROIX André.
Chronique. *BSAD, T.11, 1877 (42e livraison), pp. 364-368* (p. 364, compte rendu d'une intervention de l'abbé C. Perrossier pour la conservation de la dalle funéraire de Béatrix de Genève).

LACURNE De Ste Palaye (Chanoine Jean-Baptiste).
Histoire littéraire des trouvadors contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces et plusieurs particularités sur les mœurs, les usages et l'histoire des 12e et 13e siècles. *1774* (Notice sur Augier, troubadour du 12e siècle, originaire de St-Donat dans le T.1, chap. 30).

LÉMONON Henri.
J.-S. Bach à Saint-Donat. Histoire des origines d'un festival par le fondateur. *Imp. DEVAL, Romans, 1982.*

LÉMONON Henri.
St-Donat et la décentralisation artistique en province. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 9 (novembre 1984), p. 9.*

LÉMONON Henri.
Les enregistrements sur les orgues drômoises. *Revue Drômoise, T.84, no 434 (décembre 1984), pp. 196-199.*

LÉMONON Henri.
Pierre Palué, peintre de l'école de Paris et de la vallée de l'Herbasse. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 10 (mars 1985), p. 22.*

LÉMONON Henri.
Le tricentenaire de J.-S. Bach dans la vallée de l'Herbasse. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 11 (juin 1985), p. 11.*

LÉMONON Henri.
Histoire des orgues de Saint-Donat. *Revue Drômoise, T.85, no 444 (juin 1987) pp. 360-376.*

LÉMONON Henri.
Curiosités drômoises... Orgues restaurées. *Vieilles Maisons Françaises, no 118 (juillet 1987), p. 57.*

LÉMONON Michel.
Résistance ! *Edit. DOMERGUE, Romans, 1944.*

MAISONNEUVE André.
Les Bedosses de l'usine Chartron. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 8 (avril 1984), pp. 10-11.*

MARION J.
Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble. *Paris, 1869.*

MARTIN Jean-Claude.
Histoire chronologique de Jovinzieux, de nos jours Saint-Donat, bourg du département de la Drôme, ancienne résidence des évêques de Grenoble. *Imp. MARC AUREL, Valence, 1812.*

MAZARD.
Voir SOUCHON-MAZARD.

NADAL.
Histoire hagiologique du diocèse de Valence. *Edit. MARC AUREL, Valence, 1855.*

OLLIVIER J.
Notice sur Saint-Donat. *Album du Dauphiné, T.4, 1838* (pour St-Donat, pp. 498-501).

PERROSSIER Cyprien (Abbé).
Notes manuscrites sur Saint-Donat. BM de Grenoble.

PERROSSIER Cyprien (Abbé).
L'inscription du clocher de Saint-Donat. *BSAD, T.2 (1867), pp. 281-298 et pp. 403-409.*

PERROSSIER Cyprien (Abbé).
Le tombeau de Béatrix de Genève à Saint-Donat. *Bull. de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, séance du 19 mai 1895.*

PERROSSIER Cyprien (Abbé).
Légendes et traditions de la vallée de l'Herbasse. *BSAD, T.67 (1939-1940), pp. 297-305* (article de 1886 paru en 1940 !!).

PIEMOND Eustache.
Mémoires de Eustache Piémond, notaire royal-delphinal de la ville de St-Antoine en Dauphiné (1572-1608)... publiés par J. Brun-Durand. *Imp. CEAS, Valence, 1885.*

PILLET Alfred.
Biographie des troubadours. *Edit. BURT FRANCKLIN, New York, 1968.* (Notice sur Augier, troubadour du 12e s. et originaire de St-Donat, pp. 172-174).

PILOT J.-J.-A.
Election du Roi de l'Aumône, à St-Donat. *Le Dauphiné, no 963 du dimanche 17 avril 1881.*

PILOT J.-J.A.
Jour de l'Ascension. Roi de l'Aumône à Saint-Donat. *Le Dauphiné, no 968 du dimanche 22 mai 1881.*

PILOT J.-J.-A.
Couronnement d'un roi de l'Aumône ou roi de l'Ascension en 1735 (à Saint-Donat). *Le Dauphiné, no 969 du dimanche 29 mai 1881.*

PILOT DE THOREY.
Notes sur le Prieuré de Saint-Donat. *Manuscrits du 19e s., BM de Grenoble, R 7906.*

POCHON Etienne.
Les fruits de l'Herbasse. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 9 (novembre 1984), pp. 4-5.*

POCHON Etienne.
Le boum du blond. *Au fil de l'Herbasse. Journal intercommunal de la vallée de l'Herbasse, no 10 (mars 1985), pp. 18-19.*

REMY Bernard.
Les dépôts monétaires antiques du département de la Drôme. *Revue Drômoise, T. 84, no 435 (mars 1985), pp. 209-228.*

RICHTER Charles De.
Rien qu'un village de France. *Edit. OPHRYS, Gap, 1945* (événements de 1942 à 1944 à St-Donat).

SABLIÈRE-DÉSHAYES.
Précis des événements qui ont eu lieu à Saint-Donat depuis l'arrivée des troupes autrichiennes jusqu'à leur départ (mars-avril 1814). *Edit. MARC AUREL, Valence, s.d.*

SAINT-ANDEOL Fernand De.
Etude archéologique sur Saint-Donat. *Bulletin Monumental, 1862, pp. 625-643.*

SAINT-ANDEOL Fernand De.
Observations sur l'isncription du clocher de Saint-Donat. *BSAD, T.2, 1867, pp. 401-403.*

SAUTEL J. (Chanoine).
Carte archéologique de la Gaule Romaine. Fascicule XI. Carte et texte du département de la Drôme. *Edit. CNRS, Paris, 1957.*

SAVOYE J.-J.-M.
Histoire de Saint-Donat, autrefois Jovinzieux, bourg du département de la Drôme. *Manuscrit daté de Romans 1809, BM Grenoble, U-63.*

SCHRICKE Janine.
Voir THIRION.

SOUCHON-MAZARD Chantal.
Inventaire d'archéologie rurale dans le Romanais du 5e au 12e siècle après J.-C. *Mémoire de maîtrise, Université de Grenoble, 1980.*

TERREBASSE A. De.
Examen critique de l'inscription de Saint-Donat relative à l'occupation de Grenoble par les Sarrazins au 10e siècle. *Vienne, 1860.*

THIRION Jacques et SCHRICKE Janine.
Saint-Donat-sur-l'Herbasse. *Congrès Archéologique de France, 130e session, Bulletin Monumental, 1974, pp. 320-360.*

THOME DE MAISONNEUVE Paul.
Histoire de Romans (2 volumes). *Imp. DOMERGUE, Romans, 1937-1942.*

TOSELLI Mireille.
Manuscrits de Louis Le Cardonnel conservés à la Bibliothèque du Palais du Roure. *Revue Drômoise, T.81, septembre 1984, pp. 139-140* (à propos de ce poète, voir COLOMB et FERRIER).

VAILLANT Pierre.
Les libertés des communautés dauphinoises en 1355. *Edit. ALLIER, Grenoble, 1951.*

VALLERY-RADOT J.
Le cloître de Saint-Donat. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1945-1947, p. 50.*

VIGNARD Michel.
Lettres de l'abbé Francis Jassoud à André Lacroix. *Edit. CRAR, Romans-Clérieux, 1976.*

VINCENT Eleonora.
Bibliographie antica dei trovatore. *Edit. RICCARDO RICCIARDI, Milan-Naples, 1963* (contient un article sur Augier, troubadour du 12e s. originaire de St-Donat).

X.
Compte rendu de la séance du dimanche 8 avril 1984 à Saint-Donat (Sté d'Archéologie de la Drôme). *Revue Drômoise, T.84, no 433 (septembre 1984), pp. 144-150* (contient une bibliographie importante sur St-Donat, élaborée par Mme Bourgeois).

Michel VIGNARD
Les Mignots, Clérieux
26260 St-Donat-sur-Herbasse

L'ENSEMBLE MONUMENTAL DE SAINT-DONAT

Bibliographie

Pour bien comprendre l'ensemble des bâtiments qui constituent la Collégiale de SAINT-DONAT, pour essayer de restituer le cadre du chapitre, nous avons deux documents essentiels, dont se sont inspirés les historiens locaux, et diverses études archéologiques des vestiges que nous pouvons encore avoir sous les yeux.

Le premier des documents est le manuscrit de Claude CHALVET : *Concordances de plusieurs preuves sacrées et titrées, historiques et chronologiques, montrant l'origine du nom de SAINT-DONAT et le progrès de la ville, château et de l'Eglise de Saint-Donat,* 238 fol., Bibliothèque Municipale de Grenoble, V 1507. Ce capiscol avait utilisé les notes de son prédécesseur Simon Maisonneuve, capiscol en 1660, lui-même tributaire de celles de l'aumônier, Marius Villatte († 1651).

Le second document est constitué des procès-verbaux de visite des Jésuites 1731-1732, Archives départementales de l'Ardèche, D 46. Claude CHALVET nous avait par ailleurs transmis les observations faites par les vicaires généraux de la prévôté d'OULX lors de leurs visites, particulièrement de 1633-1673-1710-1730.

Pour l'évolution postérieure, on peut se référer aux diverses études de l'abbé Cyprien Perrossier (Bibliothèque Municipale de Grenoble).

Quant aux études archéologiques, le *Bulletin Monumental* de 1862 a présenté une étude archéologique de Saint-Donat de F. Saint-Andéol, et le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* 1945-1947 une étude sur le cloître de Saint-Donat de J. Valléry-Radot.

L'ensemble des documents a été repris par Jacques Thirion et Janine Schricke dans une étude historique et archéologique parue dans le volume du 180e *Congrès Archéologique de France* de 1972 en Dauphiné. Nous y avons fait de larges emprunts et renvoyons à sa bibliographie. Jacques Thirion et Janine Schricke citent aussi l'étude de H.-A. Von Stockhausen *Die romanischen Kreuzgänge der Provence* (1933-1936).

Chantal Mazard et Alain de Montjoye dans leur *Rapport de fouilles et études* (1981) sur *L'ensemble prieural de Saint-Donat sur l'Herbasse* apportent des précisions très intéressantes sur l'évolution des bâtiments et de larges passages mériteraient d'être cités *in extenso.*

Les origines : tradition, hypothèses et premiers textes

Le terme de *Collégiale* désigne une église qui possède un chapitre collégial, c'est-à-dire un chapitre de chanoines établi dans une église qui n'a pas le titre de cathédrale. Au VIe siècle le terme *canonicus* (étymologie : inscrit sur le canon ou registre) désigne le clerc qui mène une vie commune avec son évêque.

Il est probable que le premier embryon de chapitre à Saint-Donat a été formé des clercs ayant accompagné un évêque de Grenoble venu s'y replier. Le chapitre n'apparaît dans les textes qu'à la fin du XIe siècle et la première mention de Saint-Donat se trouve dans un diplôme de 894 de Louis l'Aveugle confirmant à l'évêque de Grenoble Isaac la donation faite par son père Boson, dans le comté de Vienne, dans le *vicus Jovinziacus*, de l'église de Sainte-Marie ou Saint-Donat.

La tradition, elle, avait amené à Saint-Donat un évêque de Grenoble fuyant son siège devant la menace sarrasine et apportant avec lui les reliques de saint Donat, à lui confiées par l'évêque de Sisteron, voulant les mettre à l'abri de ces mêmes raids. S'il y a eu effectivement cette translation, elle a eu lieu avant 894, puisque le diplôme porte la dédicace à saint Donat, mais rien ne permet une datation plus précise, (saint Donat était un prêtre d'Orléans venu mener une vie d'anachorète au pied de la montagne de Lure où il mourut vers 535. Sa fête est le 19 août dans les propres (1) des diocèses de Gap, Digne, Grenoble, Orléans).

D'après le manuscrit de Chalvet, la translation aurait eu lieu entre 730 et 740 et les évêques se seraient installés dans un *Jovinziacus* en ruines du droit du premier occupant. Outre les reliques de saint Donat, ils auraient aussi apporté des reliques de saints Vincent, Oronce et Victor repliées d'Embrun sur Grenoble.

Ce flou dans les origines a été soigneusement mis à profit et entretenu lorsque Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, et saint Hugues, évêque de Grenoble, entrèrent en conflit vers 1095 pour la possession de Saint-Donat, le premier arguant d'une concession provisoire, faite par l'un de ses prédécesseurs Bernoin à Isarn de Grenoble, du pays de Sermorens (comté situé entre le massif de la Chartreuse, l'Isère, la Savoie, et dont un quartier de Voiron a gardé le nom (cf. le catalogue de l'exposition *Châteaux de terre*). Cette concession aurait été faite *jusqu'à ce que la paix soit revenue en l'Eglise de Grenoble, alors dévastée par les païens.* Saint Hugues ne fit pas allusion à une installation de ses prédécesseurs à Saint-Donat, ce qui peut permettre de douter de la réalité de cette installation ; par contre il déclare que l'évêque Alcherius, prédécesseur d'Isarn, possédait l'église de Saint-Donat et le *pagus* de Sermorens. Le bref de la coutume de Saint-Donat, rédigé entre 1080 et 1132, rappelle que les évêques prédécesseurs de saint Hugues y administraient les saints sacrements et y battaient monnaie.

Sur ce problème des origines, Jacques Thirion et Janine Schricke s'expriment ainsi : *L'implantation de la Collégiale près de l'ancien château, dont le souvenir s'est perpétué dans la nomenclature des bâtiments du monastère jusqu'au XVIIe siècle, plaide plutôt pour une fondation seigneuriale.*

Outre le conflit entre archevêque de Vienne et évêque de Grenoble, les dissensions entre l'évêque et le Comte d'Albon favorisèrent les destructions et les empiètements des seigneurs voisins (Geoffroy de Moirans [2], Odilon de Châteauneuf). Le retour des dîmes inféodées à des laïcs nécessita de nombreux accords. Une bulle de 1107 du pape Pascal II confirme l'appartenance de Saint-Donat à l'évêque de Grenoble, l'archevêque de Vienne gardant le droit de consacrer clercs et autels.

Sur ce qu'était la vie canoniale jusqu'au début XIIe siècle, nous n'avons pas de données. Evêques et chanoines ne vivant pas en commun, les biens étaient divisés en mense épiscopale et mense capitulaire, elle-même divisée en prébendes ou bénéfices ; dès la fin du IXe siècle, les chanoines en usaient à leur gré et vivaient chacun chez soi avec tous les relâchements inhérents à cette liberté. Au XIe siècle de nombreux chapitres reviennent à la vie commune et, à l'instar de ceux-ci, les chanoines de Saint-Donat, sous la pression de leur évêque saint Hugues, adoptent la règle dite de saint Augustin, en référence à l'évêque d'Hippone (voir annexe : les chanoines de saint Augustin, leurs fonctions, leurs effectifs).

Les chanoines du XIIe siècle à la Révolution

Saint Hugues les soumet à l'obédience du chapitre d'Oulx [3], transfère à ce dernier la mense capitulaire, se réservant pour lui et ses successeurs le titre et les droits de prévôt, ainsi que les droits de l'évêque de Grenoble tant au temporel qu'au spirituel. Ces droits, en 1289, l'évêque de Grenoble Guillaume les abandonnera à l'archevêque de Vienne contre les églises de Saint-Barthélemy et Saint-Genès de Vinay.

Le contrôle d'Oulx s'exercera sur le corps des chanoines : droit de visite, droit de correction, noviciat, élection du prieur.

Le premier prieur commendataire fut Amédée de Saluces, evêque de Valence. Lui succéda en 1428 Siboud Alleman de Schichilianne, originaire de Saint-Donat et futur évêque de Grenoble. Le bénéfice passe ensuite dans la maison de Torchefelon. Il semble que tous s'acquittèrent consciencieusement de leur tâche. On attribue à Amédée de Saluces le chœur gothique et à Siboud Alleman la réfection du clocher qu'il orna de ses armes et d'une inscription.

En 1557, les chanoines furent sécularisés.

En 1562, le saccage par les huguenots amorça le déclin. En 1600, il ne reste que deux chanoines.

En 1613, le prieur commendataire Jean Chosson se démet de ses titres et bénéfices au profit du Recteur du Collège des R.P. Jésuites de Tournon auquel le prieuré fut uni. le chapitre se compose alors d'un sacristain, d'un aumônier, d'un capiscol, de trois chanoines.

Les Jésuites ne se montrèrent pas pressés d'entretenir et, à plus forte raison, de remettre à neuf les bâtiments conventuels. Les chanoines durent se lancer dans des procès, appuyant leurs revendications sur les procès-verbaux de visite du représentant du prévôt d'Oulx signifiant les aménagements nécessaires à une vie conforme à la règle. Ces procès-verbaux et l'expertise à la demande des Jésuites en 1731-1732 nous donnent l'état des bâtiments aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Oulx fut supprimé en 1748, les Jésuites furent expulsés en 1764. Le chapitre sollicita la réunion de l'église paroissiale (Saint-Pierre était en ruine) à la collégiale ; ce transfert de charge paroissiale fut effectué par Monseigneur Lefranc de Pompignan le 24 avril 1777.

En 1790, les chanoines vendaient les pierres du cloître pour vivre. En 1793, les bâtiments, devenus bien nationaux, sont rachetés par la commune. En 1794, Saint-Donat redevient Jovinzieux.

Les bâtiments : l'église

Le clocher subit une restauration en 1862. L'église fut l'objet de travaux de 1863 à 1890. L'église actuelle date de 1940. Celle qui l'avait précédée était couverte d'une voûte en berceau sur doubleaux éclairée de larges baies plein-cintre au Nord et au Sud qui remontaient vraisemblablement aux travaux de 1863.

En 1663 (visite du vicaire général d'Oulx) : *la grande nef et les chapelles qui sont à côté gauche en entrant sont entièrement découvertes.* La nef primitive était probablement couverte d'une charpente. D'après des photos (de Marburg) prises avant la démolition de 1940, Jacques Thirion et Janine Schricke estimaient que robustesse de la maçonnerie et médiocrité de l'appareil convenaient à une datation fin XIe-début XIIe siècle. Le musée de Valence conserve des colonnettes à chapiteaux sculptés ayant appartenu à un portail s'ouvrant au Nord dans la deuxième travée.

Le chœur rectangulaire, voûté plus haut, conservé ainsi que les chapelles, a dû être élevé fin XIVe-début XVe siècle, la chapelle Sud et son annexe pouvant être plus récentes avec ses voûtes aux nervures flamboyantes prolongées jusqu'au sol (Jacques Thirion/Janine Schricke).

Au milieu du chœur se trouvait la pierre tombale de Béatrix de Genève, épouse de Frédéric II, marquis de Saluces, seigneur de Saint-Donat, et mère d'Amédée de Saluces, dont le tombeau fut élevé dans le cloître entre la chapelle Saint-Jean et la salle capitulaire (description dans Chalvet, reprise par Gontier (4) et transcrite par Jacques Thirion/Janine Schricke).

Les procès-verbaux des vicaires généraux d'Oulx décrivent : derrière le maître-autel trois tableaux : *la Cène entre saint Augustin et saint Donat* ; à droite du chœur la chapelle du Rosaire et à gauche celle de sainte Catherine. Sont mentionnées les chapelles Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Jean, Saint-Roch, Saint-Jean le Majeur, Saint-Julien, de l'Annonciation, de saint Donat et de saint Firmin. Le vicaire général visite la sacristie, *modeste*, du côté de l'épître, la tribune avec un orgue en bon état. Il dénombre trois portes : deux grandes au Nord et à l'Ouest, une au midi ouvrant sur le cloître.

Le clocher s'était écroulé en 1618 : l'étage inférieur fut remanié, vraisemblablement selon la disposition ancienne : deux baies éclairant chaque face sous une large archivolte en plein cintre, retombant au centre sur deux colonnettes jumelles. L'étage supérieur est une réalisation de 1860 d'après laquelle on ne peut juger de l'ordonnance précédente. L'arc d'entrée porte les armes et la devise du prieur Siboud Alleman.

Jacques Thirion et Janine Schricke rangent parmi les légendes toute autre inscription rapportée par Chalvet ou d'autres écrivains locaux.

Le cloître : état au XVIIIe siècle et état actuel

De l'église on pouvait passer dans le cloître par une porte ouverte dans le mur Sud. On pénètre actuellement par le clocher porche dans le cloître bien mutilé et qui l'était déjà en 1633, où seule était couverte la galerie occidentale. Les descriptions faites par les vicaires d'Oulx ou les Jésuites permettent heureusement de restituer l'état des lieux à la fin du XVIIe siècle et début du XVIIIe siècle.

Voici le rapport des experts en 1732 sur la *Disposition des ornements du cloître : Sur la plus haute banquette du cloître qui est élevée de 9 pouces plus que l'autre, laquelle a de largeur 2 pieds 4 pouces, il y a deux rangs de colonnes, entre colonnes de 3 en 3 arcades doublées aux 4 angles.*

Les colonnes avec les bases, fûts, chapitaux et entablement ont de hauteur 4 pieds 9 pouces. Les arcades qui y sont posées dessus ont d'ouverture à leur naissance 3 pieds 9 pouces ; elles sont à plein cintre et ont 2 pieds d'hauteur.

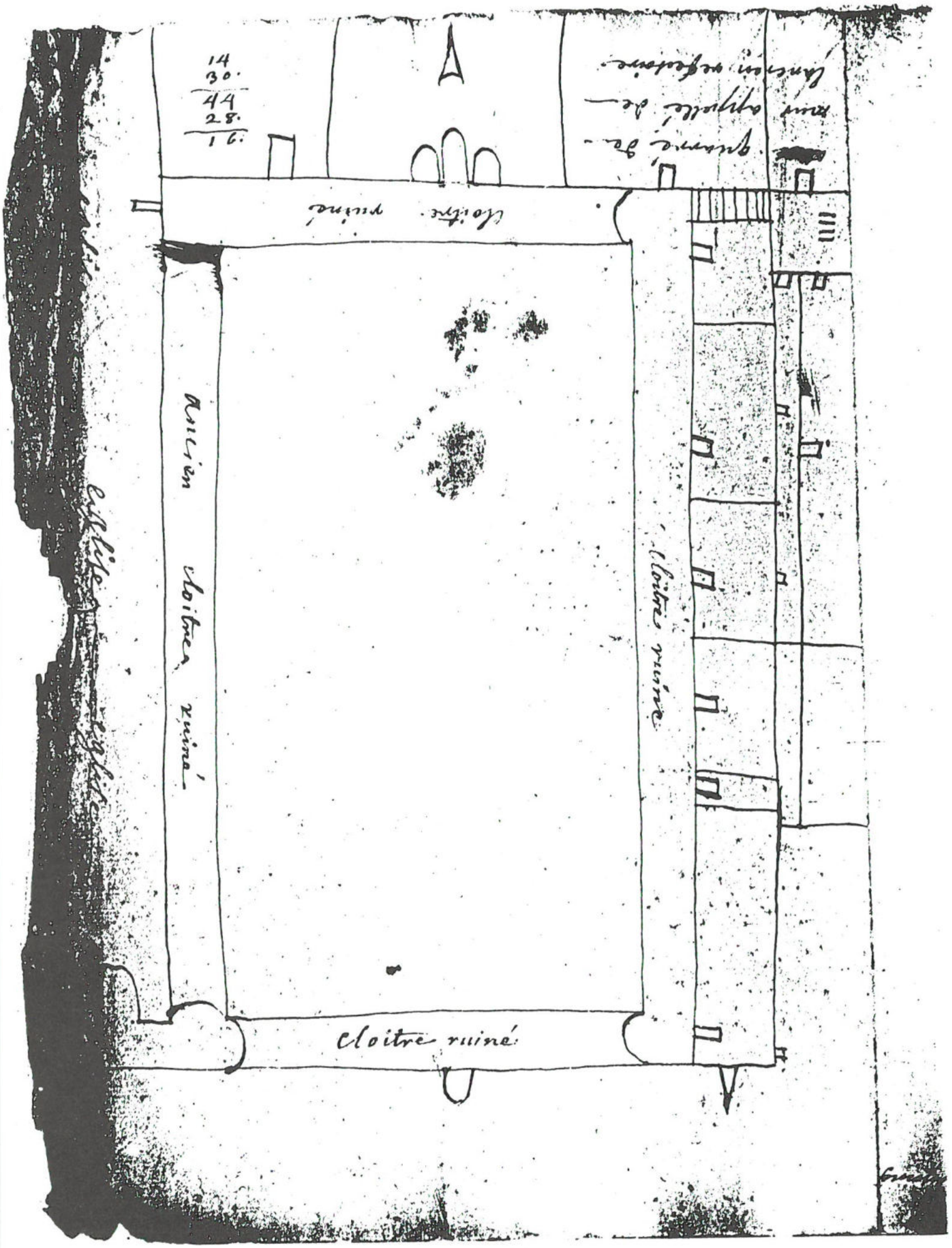

Plan du cloître au XVIIIe siècle (Archives de l'Ardèche, D42)

Il y a 26 arcades de pierre de taille bien entières et bien conservées soutenues par 52 colonnes de toutes les espèces, carrées, rondes, torses, cannelées, embâtonnées, isolées, escalliers en figure humaine et en bas relief.

Dans l'alignement des arcades en dehors du cloître, il y a sur l'entrée la figure du Sauveur, en relief, tenant le livre des évangiles, et aux 4 coins le simbole des 4 évangélistes.

Pour couronnement une corniche bien conservée qui règne des 4 côtés, elle est chargée de tous les ornements de sculpture en relief.

Outre les arcades, il y en a 3 devant la chapelle Notre Dame du chapitre ou du cloître, dont nous avons cy devant parlé, de la même symétrie excepté que celle du milieu qui sert d'entrée à la dite chapelle est plus large. Le tout étant de construction très ancienne, il y a quelques figures dont la pierre est quelque peu érongée.

La bâtisse, en pierre brute ou à chaux et à sable, sise au dessus du couronnement des arceaux a en certains endroits 3 pieds de haut, en d'autres un peu plus ou un peu moins, paraît avoir été ruinée il y a longtemps.

Sauf l'aile occidentale occupée par des appartements du prieur, les cloîtres étaient découverts ; les experts estiment qu'on doit les couvrir à la française.

Le cloître et son puits en 1838. Dessin de Diodore Rahoult (1819-1874) conservé à la Bibliothèque Municipale de Grenoble (cote R-90514-1, fol. 8). Reproduction communiquée par Michel Vignard.

Le manuscrit de Chalvet nous donne de précieux renseignements sur l'iconographie dont les experts ne s'étaient pas souciés (le manuscrit est antérieur de quelques années au rapport, mais il ne semble pas que des changements aient pu avoir lieu entre temps) : chaque angle intérieur portait le symbole d'un des évangélistes : taureau, lion, aigle, ange. Le Seigneur, tenant l'évangile, montrait *qu'il est la source d'eau vive en regardant directement le puits.*

Le courroir face aux chambres *fait voir en 3 colonnes les 3 Marie qui se suivent allant au sépulcre qui est là représenté dans le double pilastre qui vient de 3 en 3 colonnes et lesquelles Marie semblent regarder aussi la chapelle du chapitre, l'on voit écrit dans ces figures ces mots tirés de l'évangile que l'ange qui est au*

double pilastre semble vouloir dire « Quem queritis » et le dessus des chapiteaux des 3 Marie semble répondre « Jesum. Nazarenum, Crucifixum ». Au coin de ce *courroir*, saint Thomas regarde la chapelle du chapitre et le cénacle, avec à ses côtés Grégoire le Grand.

Le *courroir* qui va à l'église n'a que le double pilastre qui marque plusieurs *Obiit* (inscriptions rappelant un service anniversaire). Au coin la statue de saint Pierre.

Les saints André, Jacques, Jude, Paul ornent le couloir le long de la nef. Des chapiteaux représentaient des histoires tirées de l'Ancien Testament : *Daniel dans la fosse aux lions, David* (5) *égorgeant le lion, le sacrifice d'Abraham, Adam et Eve dans le Paradis terrestre...*

Il est troublant de constater que, si beaucoup de ces sculptures ont disparu, il en est d'autres dont il n'est pas fait mention dans ces descriptions.

De la galerie Nord adossée à l'église, il ne reste rien. De la galerie Sud il reste des corbeaux qui ont dû supporter la charpente.

Dans la galerie orientale s'ouvraient porte et baies de la salle capitulaire ou chapelle Notre-Dame du chapitre. Le chapiteau de la colonne extérieure de la baie au Nord présente un homme à tête disproportionnée se penchant sur un personnage féminin dévêtu, à longue chevelure (la Grande Pêcheresse ?). Jacques Thirion et Janine Schricke s'interrogent pudiquement : l'usure aurait-elle fait disparaître un vêtement ? Il est permis d'en douter. Chalvet pensait à une scène biblique : Abel et Caïn, Abraham et Issac (?). Il serait intéressant d'étudier d'autres hypothèses. Les autres chapiteaux sont encore plus difficiles à déchiffrer, la molasse ayant très mal résisté : des personnages toujours à grosses têtes, des animaux non identifiables, les têtes sous les angles des tailloirs, les corps se contorsionnant selon l'espace qui leur est offert, dans un dynamisme heureux. Jacques Thirion et Janine Schricke leur trouvent un caractère bourguignon.

Le trépan, utilisé pour les yeux des personnages, est abondamment employé pour aérer les feuillages des deux chapiteaux du piédroit Nord de la porte.

Des chapiteaux de facture similaire (personnages, oiseaux) sont conservés chez des habitants de Saint-Donat.

Le puits a disparu, mais le *Sauveur tenant l'Evangile* trône toujours à l'extérieur de la galerie occidentale, la seule conservée. L'identification au Christ est hypothétique ; Perrossier (1867), Saint-Andéol avaient lu sur le livre : *Hic est Isaias profeta* ; Jacques Thirion et Janine Schricke ne s'engagent pas sur ces identifications, d'autant que, pour eux, il pourrait s'agir du réemploi d'une sculpture provenant des galeries détruites au XVIe siècle.

Une frise de palmettes, où l'on retrouve l'abondant usage du trépan, court au-dessus des arcades. Elle est agrémentée d'un aigle aux ailes déployées enlevant un animal et d'un masque grimaçant. Jacques Thirion et Janine Schricke ne sont pas d'accord avec les rapprochements avec la corniche du cloître du Puy ou du portail de Saint-Michel d'Aiguilhe, proposés par Stockhausen.

Deux médaillons ornent les écoinçons à l'extérieur de la galerie occidentale. L'un représente une luxure avec ses attributs habituels, seins flasques, longue chevelure, serpents sortant de sa bouche et chien léchant ses ulcères. L'autre représente un forgeron tenant marteau et tenaille devant une enclume (Jacques Thirion/Janine Schricke). Michel Vignard y voit un tailleur de pierre, mais quel est alors l'instrument tenu dans la main droite ?
Jacques Thirion et Janine Schricke évoquent à propos de ces écoinçons le cloître d'Aix et non pas comme Stockhausen le cloître du Puy.

Le pilier Nord-Ouest présente sur sa face interne Ouest un médaillon représentant une luxure enlacée d'un serpent et, sur sa face Nord, un autre médaillon en bon état de conservation sur lequel s'est exercée la sagacité des archéologues. Jacques Thirion/Janine Schricke décrivent un personnage battant au fléau ; il semble plutôt qu'il s'agisse d'une houe, le bras mobile du fléau étant généralement représenté en l'air (cf. les études de Perrine Mane sur les Calendriers et Techniques agricoles) : il s'agirait donc du travail de la vigne —ici un cep noueux— fréquemment représenté au Moyen-Age pour illustrer le mois de mars dans le cadre des travaux des mois. Pour Michel Vignard, la torsion des brins évoquerait le travail du chanvre.

Pour les autres sculptures de la galerie occidentale, il faudrait citer in extenso l'étude de Jacques Thirion et Janine Schricke qu'il est difficile de résumer. Cette galerie est restée couverte en charpente, formule habituelle dans la vallée du Rhône Moyen : Saint-André le Bas à Vienne, Saint-Ruf à Valence,

Notre-Dame des Doms à Avignon (toutefois le procès-verbal des Jésuites fait état de départ d'ogives pour la galerie orientale et des traces de voûtains sont perceptibles sur le mur de la façade du chapitre). Quatre arcades à simple rouleau retombent alternativement sur des colonnes ou des pilastres géminés et sur des piles rectangulaires.

Les losanges et les rinceaux garnis de besants décorant les fûts se retrouvent fréquemment sur les grands monuments de la vallée du Rhône. Le trépan y est très employé ainsi que pour les chapiteaux à feuilles d'acanthe. L'angle de l'un de ceux-ci s'orne d'un masque et un ourson montre sa tête entre les volutes d'un autre.

Le seul chapiteau historié représente Adam et Eve sous les angles du tailloir, l'arbre du Bien et du Mal, enlacé du serpent, occupant l'axe du chapiteau.

Les piles d'angles sont évidées sur l'arête intérieure pour abriter chacune une statue. Celle de l'angle Nord-Ouest, vêtue d'une simple tunique, déroule un phylactère illisible : l'absence de nimbe a conduit Jacques Thirion et Janine Schricke à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un prophète ou de saint Donat, simple confesseur (on retrouve un petit personnage sans nimbe à Ganagobie).

A l'angle Sud-Ouest un autre personnage drapé dans une tunique et revêtu d'un manteau tient un livre sur lequel quelques lettres permettent d'identifier saint Barthélemy. Les pieds nus suivant la pente du socle en biseau sur lequel ils reposent, les attitudes évoquent Arles pour Jacques Thirion et Janine Schricke.

A Arles aussi les statues occupent les angles et les reliefs historiés les faces, mais à Arles (et à Silos, en Vieille Castille) il s'agit de scènes narratives, alors qu'à Saint-Donat les panneaux sont occupés par un seul personnage. Ces personnages jouent d'un rebec (tenu de la main droite par l'un, de la main gauche par l'autre). Chalvet ne parle pas de ces reliefs, peut-être parce qu'il ne savait pas comment les interpréter... et nous ne le savons pas plus ; il ne s'agit certainement pas de troubadours, qui n'auraient pas été admis en ce lieu au Moyen-Age.

Au sujet de la statue Nord-Ouest Jacques Thirion et Janine Schricke soulignent les plis... *modelés en volume, et non plus appliqués comme un procédé conventionnel,* ce qui indique une phase avancée de la sculpture romane.

Le style des rinceaux —*ils n'ont plus la perfection et la fermeté de Saint-Gilles,... leur dessin se relâche*— indique aussi une époque relativement tardive. Jacques Thirion et Janine Schricke ne partagent pas les analyses de Stockhausen rapprochant les musiciens de Saint-Donat de ceux de la façade de Ripoll.

Pour Jacques Thirion et Janine Schricke les statues trapues, à la tête développée, seraient proches du style des chapiteaux de la première série de la cathédrale de Vienne, alors qu'à Valence, Romans on retrouve plus l'élégance de la sculpture d'Arles ou Saint-Gilles. Ils attribuent le cloître à une époque romane tardive où se compénétrèrent la *fidélité touchante à des formes en train de mourir, par exemple dans les statues d'angle, et l'éveil de curiosités nouvelles, par exemple dans l'interprétation des drapés et le caractère anecdotique des médaillons.* Les statues d'angle seraient probablement l'œuvre d'artistes locaux et les références seraient à chercher du côté du cloître d'Aix : *colonnettes torses, cannelées,... statues dotées de nimbes à godrons,... panneaux de motifs végétaux sur les piliers,... ornementation du préau...* Quant aux médaillons, il y passerait quelque chose de la verve bourguignonne.

Dans cette galerie s'ouvre la porte des appartements du prieur ; le tympan représente les Saintes Femmes devant le tombeau vide, alors que les gardes sont renversés. La sculpture n'a pas la finesse de celle du chapiteau d'Adam et Eve. Elle serait plus proche de celle des chapiteaux de la salle capitulaire (6).

Les bâtiments canoniaux

Sur les appartements du prieur, nous avons peu de renseignements car ils n'intéressaient pas les visiteurs. Par contre les rapports sont prolixes sur les bâtiments qui ferment le cloître à l'Est et au Sud.

Les experts de 1732 décrivent à l'aile orientale, en partant du Nord, la chapelle Saint-Jean (faisant office de salle capitulaire et archives), la chapelle Notre-Dame du Cloître, le réfectoire. De la chapelle Saint-Jean, nous n'en savons pas plus. La porte de la chapelle Notre-Dame et les deux fenêtres l'encadrant permettent de voir en cette chapelle la salle capitulaire à l'époque romane. Dans cette chapelle étaient enterrés les chanoines. L'aile orientale se terminait (au XVIIe siècle) au Sud par le carré de l'ancien réfectoire.

La chapelle des évêques, chevet R. Payan

Statue du cloître H. Desaye

Les saintes femmes au tombeau H. Desaye

Galerie ouest, état vers 1960 R. Boutes

La Luxure, médaillon du cloître R. Payan

L'aile méridionale abritait les logements des chanoines. Au niveau du cloître, un vestibule conduisait du carré de l'ancien réfectoire à un lavoir et à la dépense dont les fenêtres s'ouvrent au Sud. Un autre vestibule lui faisant suite longeait le cloître. Il s'ouvrait sur le cloître par une porte située près de l'escalier montant à l'étage (remplacée aujourd'hui par la porte monumentale légèrement décalée vers l'Ouest). Ce vestibule amenait aussi aux escaliers descendant à l'étage inférieur. Trois chambres occupaient la partie médiane de cette aile qui se terminait à l'Ouest par le chauffoir, dans lequel était aménagées au XVIIIe siècle deux chambres.

A l'étage supérieur, à l'Est, une chambre destinée à l'infirmerie, contiguë à une petite chambre, s'ouvrant sur le cloître, destinée aux domestiques chargés de l'infirmerie [7]. Une pièce d'usage indéterminé était aménagée sur la chapelle Notre-Dame. Dans l'aile du midi, deux chambres avec cheminées et fenêtres ouvertes au Sud étaient desservies par un corridor qui aboutissait à une pièce plus grande ayant fenêtres sur cloître et au midi, et une cheminée monumentale à l'Ouest.

Nous terminerons par le sous-sol. En 1732, on y accédait soit du jardin à l'Est par une porte de plain-pied avec le carré de mur de l'ancien réfectoire, soit de l'aile du midi des cloîtres par deux escaliers : l'un prenait au bout du vestibule de la dépense et conduisait à la grande cave, l'autre avait une issue sur le cloître et une dans la dernière chambre du chauffoir à l'Ouest et aboutissait à la pièce sous le chauffoir servant de cuisine au capiscol. Ce dernier escalier a été modifié par les capiscols Charvet. A ce propos il semble que le capiscol en exercice en 1701 ait de son propre chef procédé à de nombreuses modifications : à une assemblée capitulaire il lui fut reproché (outre de chanter un chant différent des autres chanoines et de se distinguer par ses habits de chœur) d'avoir détruit la muraille et la porte fermant le cloître au-dessus de laquelle et hors le cloître est l'entrée du prieur, d'avoir détruit l'escalier de pierre descendant à la cave, d'avoir détruit la muraille séparant l'allée des commodités et condamné la porte, d'avoir bouché la cheminée du chauffoir, pris le jardin derrière le chœur, ouvert l'arc de la cave allant dans le bâtiment ruiné et ouvert la muraille pour entrer dans le cloître et fait des brèches à la cave commune. Au procès le capiscol met au compte de son frère et prédécesseur l'aménagement de la tourette, l'agrandissement des fenêtres, la mise en place de la porte sous l'arc reliant pièce sous chauffoir et grande cave, la modification de l'escalier.

Le sous-sol du carré de l'ancien réfectoire comprenait un couloir, conduisant de la porte sur le jardin à la grande salle, et une pièce irrégulière. Le couloir longeait la muraille du midi dans laquelle s'ouvrent deux fenêtres, il aboutissait à deux arcs superposés sous lesquels on passait pour gagner la grande salle, la superposition des arcs devait répondre à une nécessité de solidité ; le sol avait été surélevé pour obtenir un plan incliné pour faciliter la rentrée des tonneaux. Il est actuellement déblayé pour le ramener au niveau supposé originel. La pièce est éclairée à l'Est par une étroite fenêtre ; un soupirail s'ouvrait à l'Ouest dans le cloître à la base de l'escalier, il correspondait à une ancienne porte de l'atelier monétaire, puisque telle était la destination de cette pièce à l'origine, selon la tradition ; le pilier central de la pièce est creux ; le conduit devait servir à l'évacuation des eaux usées du réfectoire.

La grande salle au midi servait de cave ; le mur Nord soutenant le terre-plein s'appuie sur des contreforts ; la muraille au Sud est percée de six archères ; elles étaient vitrées en 1732. Le capiscol s'était fait construire une cave personnelle dans un angle Nord-Est à la place de laquelle les experts préconisèrent de construire un four assez grand pour la communauté, ainsi qu'une gloriette pour y pétrir le pain ; il semble que cela n'ait jamais été réalisé.

Au Sud-Ouest, sous le chauffoir, le capiscol s'était aménagé une cuisine où il descendait par un escalier au coin Nord-Est ; la paroi Ouest était formée par la cheminée en partie bouchée ; une hotte avait été reconstruite, sous laquelle se trouvait au Nord un four et au Sud un potager, aménagé dans l'embrasure d'une fenêtre. Deux arcs de décharge renforcent le mur Nord ; l'un laisse apparaître un conduit descendant du cloître, le capiscol y avait aménagé un dressoir et un évier, l'autre abritait le charnier ; chacun était fermé d'une porte garnie de toile. Le sol était en pierre molasse.

Au mur du midi une grande ouverture *cintrée en anse de panier* s'ouvre sur une chambre dans la Tourette où l'on accède par un escalier de 5 marches. Cette chambre, estimée propre à loger 3 domestiques, a sa fenêtre au midi ; les experts y signalent une brèche à boucher dans le mur, brut, de l'Est, cette brèche y est encore. Toujours de la cuisine, une porte près de la précédente et un escalier de 6 marches conduisent à un étage plus bas dans la Tourette, dans lequel un corridor dessert deux chambres, suffisantes pour des domestiques, selon les experts ; au bout de ce corridor, dix marches descendent à un petit grenier à foin, d'où 8 autres marches amènent à l'écurie, de plain-pied avec un *viol*, où le capiscol tient son cheval (cette écurie pourrait loger deux chevaux selon les experts). Le local servant d'écurie était auparavant la fosse des latrines dans laquelle un conduit déversait les eaux du cloître.

La Tourette, vraisemblablement élevée comme contrefort, ce qui expliquerait les demi-arcs à sa base s'appuyant sur la muraille, bouche en partie la fenêtre à arcs trilobés (visible de la rue en contre-bas) datée du XIVe siècle : elle serait donc postérieure au XIVe siècle.

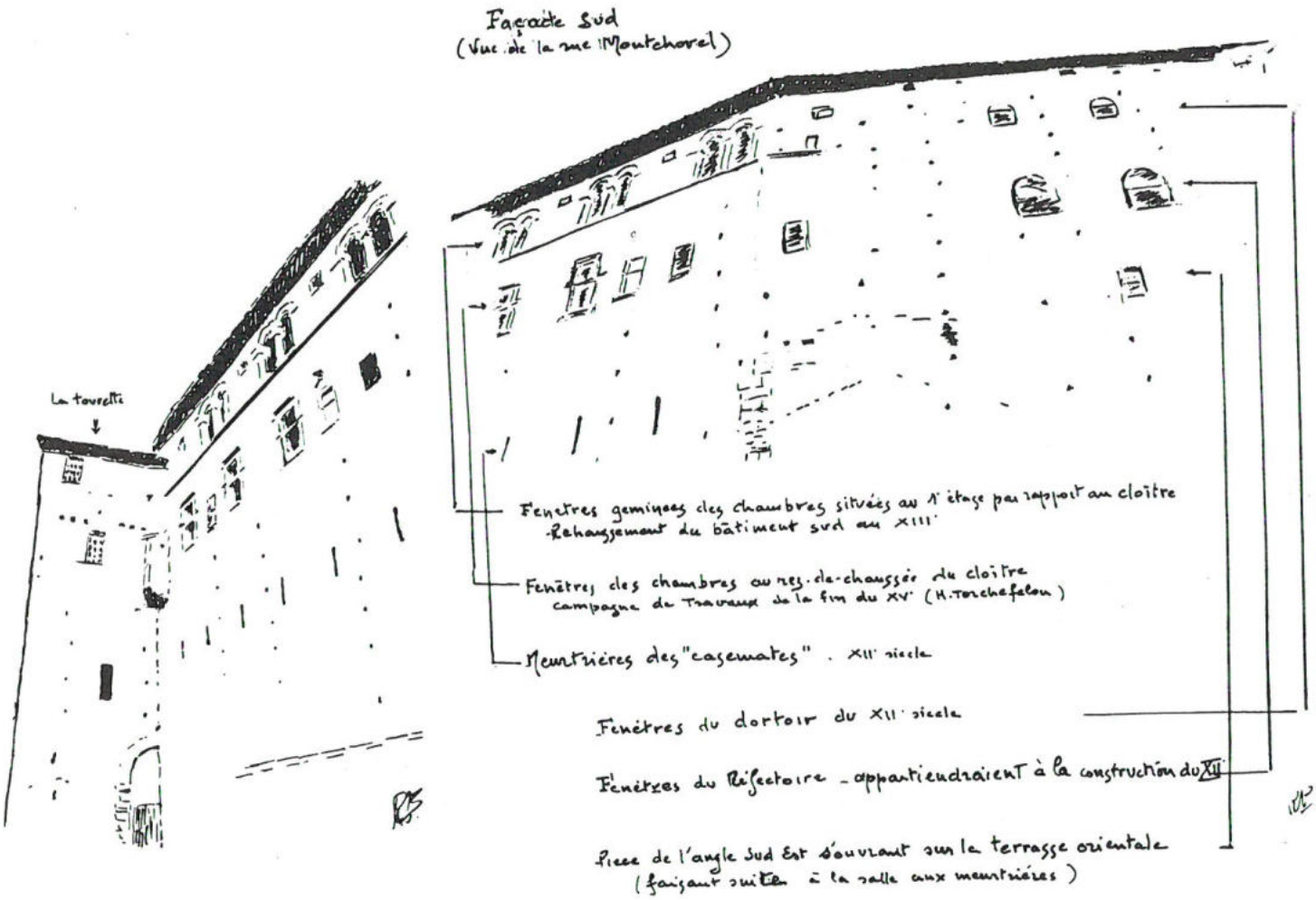

Les bâtiments monastiques et la Tourette, façade sud. (Dessins de R. Boutes)

La chapelle Saint-Michel, dite des Evêques

La chapelle Saint-Michel, dite des Evêques, bâtie en porte-à-faux à l'extrêmité Nord du terre-plein, se compose d'une nef unique et d'une abside reposant sur une colonnette par l'intermédiaire d'un chapiteau à triple rang de feuilles.

La nef, couverte d'une charpente, est éclairée au Nord et au Sud par une baie en plein cintre ébrasée entièrement vers l'intérieur —la chapelle faisant partie de l'enceinte— et par une baie semblable dans le pignon oriental. L'abside en cul-de-four est séparée de la nef par un arc à double rouleau retombant sur des colonnettes à chapiteau à feuilles lisses recourbées en pointe sous un abaque orné d'une fine arcature. Des peintures attribuées au XIVe siècle ont été mises à jour : décor géométrique, cavalier portant un écu.

A l'extérieur on est frappé par la régularité de l'appareil à joint fin. Une frise d'arcature, dans la tradition du premier art roman, orne le pourtour de l'abside.

Jacques Thirion et Janine Schricke, auxquels nous avons beaucoup emprunté, pensent qu'un clocher arcade pouvait se dresser au-dessus du pignon.

La salle basse voûtée en berceau servait au XVIIIe siècle d'accès à la plateforme.

Les restes du portail d'entrée de la chapelle basse, visibles dans la cour d'une maison particulière, s'ornent de colonnes en délit reposant sur des lions accroupis.

Essai de chronologie des bâtiments

Au long de notre visite, il était tentant de suivre les divers historiens dans leur répartition des locaux à l'époque des évêques, voire des rois de Bourgogne : la tradition est que le sous-sol constituait les *casemates des compagnies de la Garde Royale* avec à l'Est l'atelier monétaire ; le rez-de-chaussée était alors occupé par les officiers de la garde royale et le personnel de la trésorerie (à l'emplacement du chauffoir) ; le premier étage formait les appartements des rois de Bourgogne ; tout ceci étant transposé sans grand changement lorsque les évêques remplacèrent les rois.

Pour Chalvet, le château est l'œuvre des Bozon au IXe siècle, ainsi que l'église, alors que chapelle capitulaire, réfectoire et vestiaire, cloître ont été édifiés par les évêques et plus particulièrement leur architecte Renco. Gontier le suit aveuglément : Renco aurait même construit la Tourette.

A. de Saint-Andéol attribue aux Bozon la partie inférieure du château comprenant les *casemates : appareil régulier, moyen, mélangé de quelques moellons inégaux.* L'étage au-dessus, d'un appareil plus irrégulier avec un tiers de mortier, serait du Xe siècle, le mode de construction des fenêtres (dont l'auteur note l'agrandissement au XVe) serait antérieur au XIe siècle. Saint-Andéol note aussi comme caractéristiques les fenêtres du réfectoire et attribue cette aile à Renco. Nous finirons par être d'accord avec lui pour l'étage supérieur manifestement du XIIe siècle.

Il est délicat de faire de telles attributions pour des édifices difficilement datables, mais pour la plupart certainement pas antérieurs au XIIe siècle. Il est fort probable que le *palais* des rois ou plutôt des évêques comprenait plus de bois que de pierre, comme la majorité des édifices de cette époque, et qu'il a pour cela beaucoup souffert du sac du XIe siècle. Dans toutes les constructions qui nous restent ici, rien ne semble concorder avec le peu que l'on sait de l'architecture du Haut Moyen-Age : appareil informe ou petit appareil allongé, avec réminescence de méthodes romaines mal assimilées. Seule la base de la tour Nord de l'esplanade sur laquelle est bâtie la chapelle des Evêques et où se trouvait une inscription *Renco me fecit en 954* pourrait évoquer une époque antérieure au XIe siècle. Mais cette inscription a-t-elle existé ?

Chantal Mazard et Alain de Montjoye proposent les datations suivantes :

1) Phase antérieure à l'ensemble conventuel : le mur intérieur de la salle des *casemates : moyen appareil de taille assez grossière qu'on ne retrouve nulle part ailleurs,... quatre contreforts rectangulaires, de type archaïque, intimement appareillés avec lui,... tout à fait conçu comme un mur extérieur destiné à maintenir les terres de la plateforme. Il s'agirait donc d'un chemisage de la butte, élément de fortification, témoignant en faveur de l'existence d'un établissement de type castral, affirmée par la tradition et dont rend compte la nomenclature encore utilisée de nos jours (vieux château)... Il serait possible de l'attribuer soit à Geoffroy de Moirans, soit aux évêques de Grenoble soucieux de garantir leurs droits reconnus par la bulle papale de 1107.*

2) L'ensemble bâti à la fin du XIIe siècle. Un indice de datation : la donation faite en 1191 par Bétarix de Bourgogne, comtesse d'Albon, qui a dû contribuer aux travaux d'aménagements. Nous avons vu que l'analyse des éléments architecturaux et décoratifs confirment cette datation. La salle des *casemates,* le gros œuvre des bâtiments appartiendraient à cette campagne de construction.

3) Modification au XIIIe siècle : rehaussement de la partie centrale du bâtiment méridional ; les fenêtre géminées seraient du premier quart ou premier tiers du XIIIe siècle.

La poterne et la chapelle Saint-Michel seraient de la même époque. *La belle porte avec ses hautes colonnes en délit, l'une torse, l'autre cannelée, reposant sur des lions accroupis, ne saurait être antérieure au début du XIIIe siècle. Elle témoigne d'influences de l'art roman tardif d'Italie sans doute transmises par le relais de la Provence.*
La tour-porche de la collégiale, au moins au rez-de-chaussée, doit être à peu près contemporaine des mêmes travaux. La voûte sur croisée d'ogives de type assez archaïque qui couvre les porches n'admet pas dans la région une datation plus haute.

4) Travaux du XIVe siècle :
Dernier tiers du XIVe siècle : chevet de la collégiale, voûtement sur croisée d'ogives d'une partie des galeries du cloître.
Fenêtre germinée à arcs brisés trilobés à l'Ouest de la façade Sud.

5) Fin XVe siècle, début XVIe siècle :

Bâtiment occidental, vraisemblablement en rapport avec le prix fait du 5 juin 1476 (Prieur Henri de Torchefelon).

Construction de l'étage surmontant la galerie Ouest du cloître (fenêtre à meneaux).

Reconstruction de la façade sur cour du bâtiment Sud (porte à linteau sculpté en accolade, ouvertures du dernier étage). Un espace couvert aurait surmonté la galerie Sud et aussi la galerie Est (traces de portes, de fenêtres retaillées en porte).

Edification de la chapelle Saint-Jean (voûte d'ogive de style gothique flamboyant).

Construction de la cheminée contre le mur Ouest de la salle sous le chauffoir (profils en anse de panier).

Voilage de la porte monumentale Nord, sous la chapelle Saint-Michel (porte à lourd linteau semblable à celle du réfectoire).

6) Les deux tours carrées.

Celle du Sud, à fonction de contrefort, occulte en partie la fenêtre à arc trilobé du XIVe siècle et est donc postérieure au XIVe siècle. Cette *Tourette* sera aménagée par les capiscols ; auparavant elle servait de fosse des latrines et recevait les eaux pluviales par une canalisation venant du cloître.

La *tour engagée dans l'angle Nord-Ouest du bâtiment commencé en 1476* serait *une construction tardive.*

7) Travaux des XVIIe et XVIIIe siècles.

Restauration du pignon oriental du chevet de l'église... Construction (ou reconstruction) du bâtiment prolongeant à l'Ouest la chapelle des évêques... Modification de détail des accès et des fenêtres en relation avec la réfection du plafond de l'étage médian du bâtiment Sud (converti en 3 chambres) et la construction de l'escalier intérieur en bois reliant l'étage supérieur pour lesquels prix-fait fut passé en 1666. L'établissement de cheminées dans les chambres entraîna l'obturation des fenêtres ouvertes vers 1500.

Lucarne et porte (murée) ouvrant du réfectoire sur un escalier descendant aux *casemates.*

Grande porte ouvrant sur la cour.

L'étage de la galerie du cloître ayant disparu, on ouvrit vraisemblablement au XVIIIe siècle les grandes fenêtres. Plus tardive, la petite fenêtre légèrement cintrée ouvrant sur la cour méridionale.

Annexe : Les chanoines de saint Augustin : leurs fonctions, leurs effectifs

Les chanoines de saint Augustin présentaient un double aspect d'ordre contemplatif et de clergé séculier.

Vivant en conventualité, ils doivent avant toute chose célébrer l'office divin. Leur assiduité aux grandes heures canoniales conditionne la remise de leur prébende. Les distributions de chœur sont faites aux présents à ces trois offices (matines, grand-messe, vêpres).

Ils ont par ailleurs des fonctions paroissiales (culte divin solennel et ministère sacré, administration des sacrements, prédication). Les émoluments pour les enterrements et autres célébrations étaient une source de revenus non négligeable.

L'importance du personnel attaché à la Collégiale a fortement diminué au cours des siècles.

En 1530, l'Archevêque de Vienne contesta le nombre de personnes bénéficiant de l'exemption. Dans la transaction, le prieur commendataire, Jean de Torchefelon, fait reconnaître par l'archevêque l'exemption pour les chanoines, les séculiers incorporés (jusqu'à dix prêtres, deux petits clercs, deux éclaffards), le personnel (cuisinier, boulanger, courrier ou receveur, sonneur de cloches) sous condition que le prieur rende compte à l'archevêque des séculiers habitués.

En 1664, il est déclaré au vicaire général d'Oulx six chanoines, deux chanoinats et huit clercs participant aux distributions de chœur. Le visiteur note qu'en réalité il y a six chanoines, un chanoinat et un marguillier.

Des 5 ou 6 chanoines, trois avaient des fonctions prééminentes, des *offices* : par ordre hiérarchique (respecté dans les processions, les places au chœur), le sacristain, l'aumônier, le capiscol.

– Le sacristain veille sur les ornements et les vases sacrés, il fournit le luminaire et le pain de l'église et reçoit pour cela une certaine somme du prieur commendataire.

– L'aumônier est chargé de distribuer les aumônes que le prieur est tenu de faire. Il fournit le linge pour habiller ceux qui meurent à l'hôpital.

– Le capiscol conduit les novices, apprend le chant, ordonne la réunion du chapitre, donne les heures, règle les offices du chœur, pointe les absents.

Le personnel fut réduit la plupart du temps à un manilhier ou marguillier chargé du réfectoire et de sonner les cloches.

Il y eut périodiquement un courrier ou receveur, mais souvent les chanoines chargeaient l'un d'eux de ces fonctions ou arrentaient tel ou tel membre de leurs revenus.

Le chanoinat est un novice admis dans la communauté à condition de prononcer ses vœux dans le temps prescrit par l'ordre : il paye alors ses droits d'entrée.

Robert BOUTES

NOTES

1) Le propre : à la différence de l'*ordinaire*, qui désigne les prières fixes de la messe, le *propre* comprend les prières variant selon le temps de l'année lithurgique, la fête célébrée ou le diocèse.

2) Geoffroy de Moirans ne restitua l'église de Saint-Donat avec tous ses biens qu'après avoir été frappé d'excommunication en 1099.

3) Oulx est situé dans la haute vallée de la Doire Ripaire, à 23 km de Suze sur la route de Briançon. Fondée vers le milieu du XIe siècle pour *former à la vie régulière des clercs ou des chanoines que l'Eglise, ensuite, serait heureuse d'appeler à son service* (B. Bligny), sa juridiction s'étendit rapidement dans le Piémont. A la fin du XIIe siècle, Oulx possédait des églises et des dîmes dans les diocèses d'Embrun, de Gap, de Die, de Grenoble, de Vienne et même de Clermont.

4) L. Gontier, *Notice sur Saint-Donat, souvenirs historiques*, Valence 1857.

5) Chalvet écrit David, mais il s'agit évidemment de Samson.

6) Nous avons vu que Chalvet décrit la même scène des saintes Femmes dans l'aile du cloître au midi, mais répartie sur plusieurs chapiteaux. Il est étonnant qu'il y ait eu ainsi deux mêmes scènes dans le cloître, ce qui étaye l'hypothèse d'un réemploi du tympan. Par ailleurs, ce thème est peu fréquemment représenté : on le trouve à Silos sur un panneau d'un pilier d'angle du cloître.

7) A l'origine, il est probable qu'il y avait ici une pièce unique constituant le dortoir. La cheminée est logée dans une petite tourelle aux trois quarts engagée dans la façade contiguë au chevet de l'église. Sur cette même façade, une autre cheminée, de section rectangulaire, correspond au réfectoire.

LA TOUR DE RATIERES

La Tour de Ratières était déjà signalée en 1874 dans un rapport de la commission nommée par la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme pour classer les monuments du département [1], mais elle n'a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques que le 21 octobre 1926. Le dénominatif de « tour carolingienne » qui lui est attribué alors la vieillit quelque peu : ce bâtiment fut construit sans doute à la fin du XIIIe siècle, ou même au XIVe siècle, sur l'emplacement d'un château à motte plus ancien.

Ce château était le chef-lieu d'une seigneurie qui comprenait, sous l'Ancien Régime, les paroisses de Notre-Dame-de-Ratières et de Saint-Avit. J. Brun-Durand, dans son *Dictionnaire Topographique et Historique de la Drôme* signale une particularité de l'histoire administrative de cette localité : « En 1790, les deux paroisses de Ratières et de Saint-Avit formèrent une municipalité qui, par une singularité inexplicable, était du canton de Saint-Vallier pour la première de ces paroisses et du canton de Châteauneuf-de-Galaure pour l'autre ; mais à la réorganisation de l'an VIII, les deux paroisses formèrent une commune du canton de Saint-Vallier, sous le nom de Ratières-et-Saint-Avit, et ce n'est que le 15 novembre 1869, que Saint-Avit est devenu une commune distincte ». Ceci montre bien qu'au moment de la Révolution, il n'a pas toujours été facile de bouleverser totalement les structures existant auparavant : ici on a cherché à conserver en même temps division laïque (le mandement c'est-à-dire le territoire de la seigneurie), et divisions ecclésiastiques (les deux paroisses, Notre-Dame dépendant du prieur de Saint-Donat, et Saint-Avit de celui de Manthes) ce qui aboutissait à une certaine incohérence !

A Ratières, le château n'a pas réussi à attirer autour de lui l'habitat qui est resté groupé autour des deux églises paroissiales qu'il dominait. Pourtant, au XIVe siècle, il possédait un lieu de culte, une simple chapelle sans doute située à l'intérieur de son enceinte. Plus au sud dans notre département, cette situation aurait eu plus de chances d'entraîner une cristallisation de l'habitat autour de la fortification perchée : dans ce cas, les lieux de cultes ruraux perdent leur importance au profit de la chapelle castrale qui prend peu à peu rang d'église paroissiale. Des recherches actuellement en cours sur le plan national portent sur les raisons de ces différences que l'on observe suivant les régions.

La seigneurie

Peu de renseignements ont été rassemblés sur Ratières et sa tour. On sait que le *castrum de Rateres* était tenu en fief du chapitre de la cathédrale de Vienne dès 1247 par Geoffroy de Moirans, puis par son fils Guillaume en 1278 [2]. La seigneurie passa ensuite des mains de la famille Alleman à celle des Bressieu [3]. Puis au milieu du XVIIe siècle, le fief passa par alliance dans la famille de La Porte qui le conserva jusqu'à la Révolution [4].

En ce qui concerne son origine, on peut signaler les traditions basées sur la similitude existant entre le nom du lieu et celui d'un évêque de Valence, *Ratherius*, présent parmi les électeurs du roi Boson à l'assemblée de Mantaille, en 879. On racontait encore à la fin du XIXe siècle, qu'un évêque de ce nom s'y serait retiré à l'époque de l'invasion des Sarrasins pour y chercher un refuge et passer le reste de ses jours dans la solitude. De même, un archevêque de Vienne aurait été enterré dans la chapelle dont subsistaient à l'époque encore « quelques débris » [5]. Cette dernière tradition locale transcrit à sa manière une certaine réalité : Ratières était bien un fief de l'église de Vienne au XIIIe siècle, et dans l'église de Saint-Avit devaient se trouver des reliques de celui dont elle a pris le vocable : un de ses évêques vivant à la charnière des Ve et VIe siècles.

Hypothèse de la restitution de l'organisation de la Tour de Ratières

en coupe

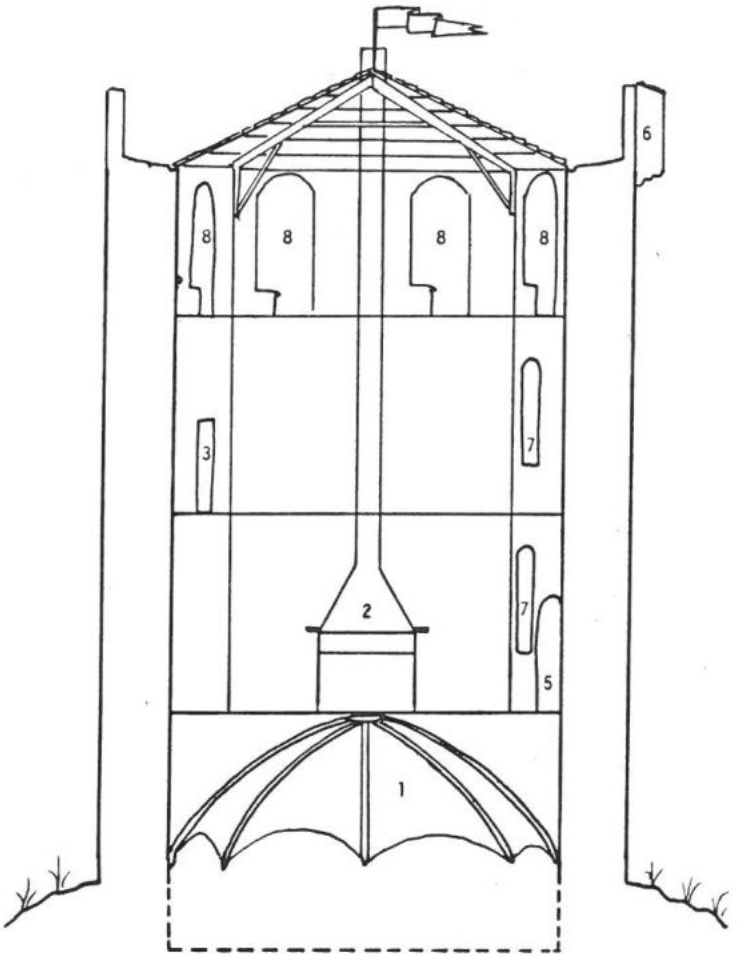

Croquis A

en plan

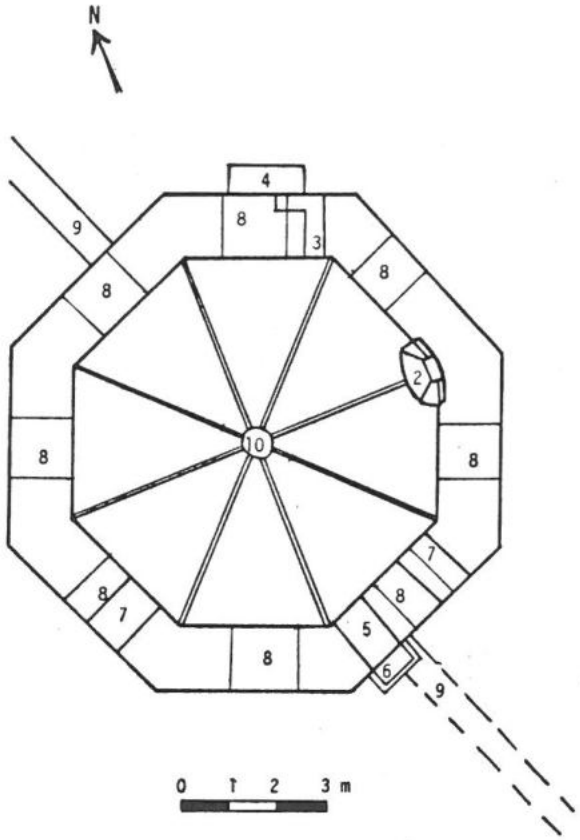

Croquis B

Légende : 1. Voûte sur nervures de la salle basse - 2. Cheminée du premier étage - 3. Porte donnant sur la latrine extérieure - 4. Latrine supportée par des consoles - 5. Porte d'entrée située au premier étage - 6. Bretèche assurant la défense de la porte d'entrée - 7. Fenêtres du premier et du second étage - 8. Fenêtres du dernier étage - 9. Courtine de l'enceinte du château - 10. Ouverture permettant l'accès de la salle basse du château.

Un château à motte

A l'origine, une motte a été retaillée dans le substrat caillouteux d'origine fluvio-glaciaire de l'extrémité d'une colline effilée d'orientation nord-est sud-ouest située à la limite des bassins de la Galaure et de l'Herbasse. Du côté de la colline, des terrasses et des levées de terre aux formes émoussées subsistent, vestiges du système de défense du château primitif. Celui-ci peut être classé dans la catégorie des châteaux de terre, c'est-à-dire ceux dont le système de fortification repose principalement sur des aménagements du substrat naturel. Creusement de fossés secs ou en eau, accumulation de terre ou d'autres matériaux et terrassements divers constituent l'essentiel de la défense, celle-ci étant complétée par des constructions légères, de bois, de pisé ou de pierre suivant les ressources et les traditions locales. Ce type de château a été ensuite remplacé à partir du XIIe siècle par les forteresses de pierre beaucoup plus spectaculaires à nos yeux et aussi, bien plus efficaces lors des hostilités. Mais on a longtemps continué à fortifier de simples demeures seigneuriales de cette manière. En l'absence de fouilles, il est difficile d'avancer une datation pour ce premier état du château de Ratières, mais il n'est pas interdit de le faire remonter au XIe siècle. Les fouilles entreprises sur ce type de fortification en ont souvent daté ainsi les vestiges : il est vrai que cette période correspond à une vague de construction de châteaux.

Vue générale du château de Ratières : à droite, bâtiment médiéval,
au fond la tour elle-même, à gauche vestige de la courtine de l'enceinte.

Un château de pierres

A une époque qui nous est inconnue mais que l'on peut situer raisonnablement entre la fin du XIIIe siècle et le milieu du XIVe, le seigneur de Ratières a complètement transformé ce château : une tour octogonale de trois étages a été bâtie au sommet de la motte et une courtine de pierre y prend appui. Cette dernière entourait la partie sud-ouest du site primitif et seuls en sont visibles actuellement les fragments qui se raccordent à la tour. Les bâtiments qui sont visibles en contrebas, reprennent en partie sans doute, la place de ceux qui devaient être construits à l'intérieur de cette enceinte. Celle-ci n'a dû enclore qu'une partie de la surface autrefois occupée par l'ensemble des aménagements castraux.

De la chapelle mentionnée dans les textes (6) et peut-être encore en partie visible au siècle dernier, rien ne semble avoir subsisté de nos jours. Mais un grand bâtiment rectangulaire médiéval est encore conservé sur deux niveaux à l'ouest et en contrebas de la tour, à droite du chemin en montant depuis le village. La partie inférieure s'ouvre de plain-pied vers le sud par une porte en plein cintre. D'étroites fenêtres l'éclairaient vers le sud et au nord, mais le massif de maçonnerie qui double la partie inférieure du mur est sans doute un aménagement récent destiné à supporter une mangeoire. Un étage sur plancher a encore conservé une partie de son élévation : la toiture actuelle a été installée bien plus bas que le niveau primitif puisqu'elle recoupe l'arc intérieur d'une fenêtre ouvrant vers le sud, près de l'angle sud-est du bâtiment. Une niche ménagée dans le mur est devait constituer un placard comme il en existe un dans la salle du deuxième étage du château des Adhémar à Montélimar. Une grande citerne transformée en simple bassin et accolée à ce bâtiment à l'est en recueillait les eaux de toiture. Les autres bâtiments appartiennent à une ferme abandonnée depuis peu mais une étude approfondie montrerait sans doute des vestiges anciens remployés dans ces murs. Notamment, le grand bâtiment en ruine situé au sud de la tour s'appuie sur une partie de la courtine médiévale.

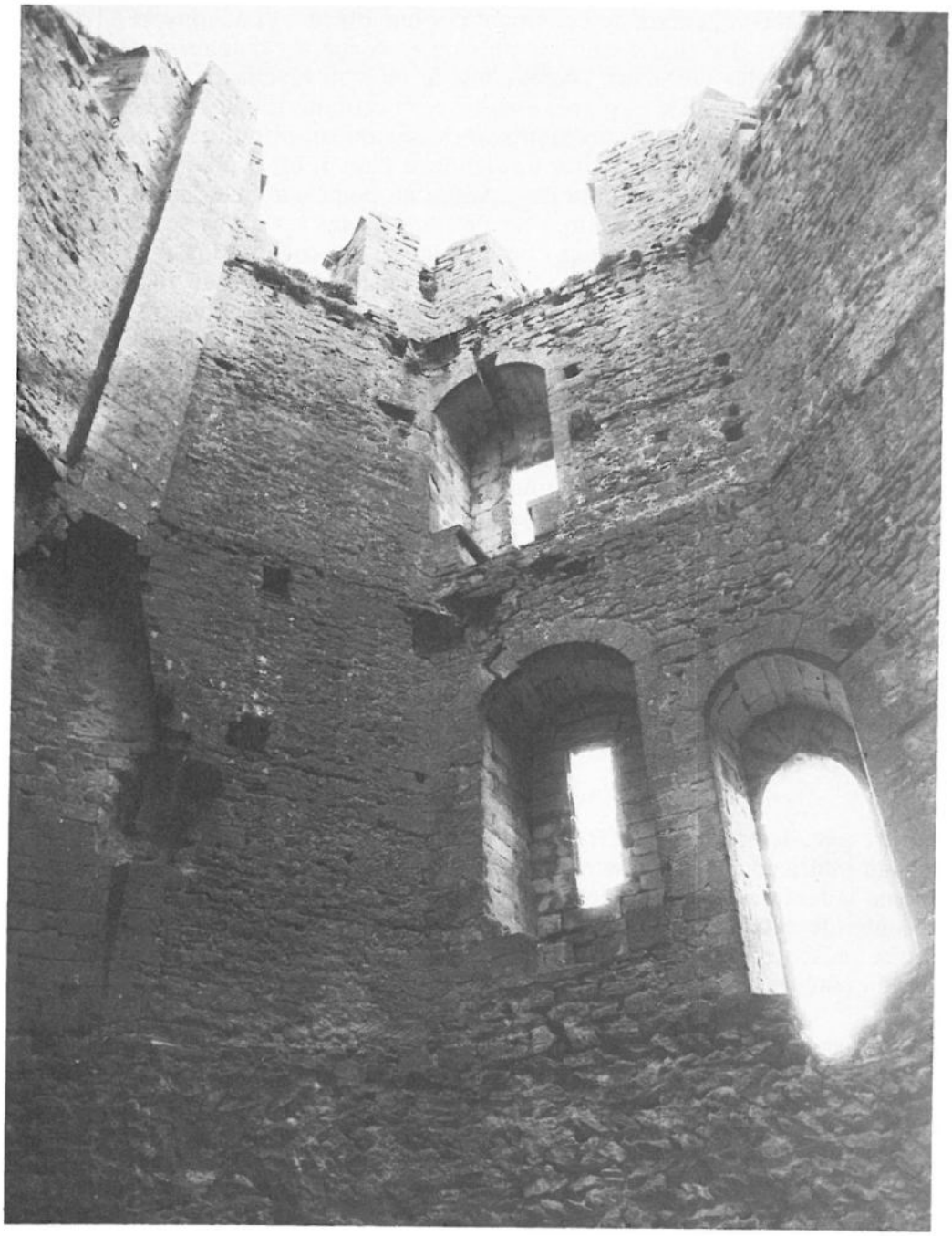

Vue de l'intérieur de la tour : en bas, l'arrachement de la voûte qui couvrait la salle basse, à droite la porte d'entrée du premier étage et les fenêtres du côté sud, à gauche la cheminée.

La tour octogonale

La tour elle-même, octogonale, est un bâtiment imposant où l'on compte quatre niveaux : un rez-de-chaussée voûté, et trois autres niveaux séparés par des planchers. La tour a conservé pratiquement sa hauteur primitive que l'on peut évaluer à une quinzaine de mètres. Au sommet de la construction sont en effet visibles de longues saignées situées le long de quatre de ses angles supérieurs : celles-ci doivent correspondre à l'ancrage de la poutraison qui soutenait la toiture aujourd'hui disparue. L'épaisseur des murs à la base, mesurée à travers la brèche du rez-de-chaussée est égale à 1,30 mètre. A l'intérieur de la tour, les côtés de l'octogone mesurent 3,10 mètres en moyenne. A l'extérieur, on observe une certaine dissymétrie due au fait que la base des murs est légèrement talutée pour donner plus de solidité aux parois en saillie à l'extérieur de la courtine. En conséquence, les côtés extérieurs de l'octogone mesurent 4 mètres du côté sud et ouest, et un peu plus vers le nord et l'est.

Le rez-de-chaussée, où l'on pénètre actuellement par une brèche, était couvert à l'origine d'une voûte dont on remarque les traces d'arrachement sur plus de trois mètres d'épaisseur : elle reposait sur des nervures prenant appui sur des corbeaux ancrés dans le mur au niveau de chaque angle. Six des huit corbeaux subsistent encore. Ceux-ci sont placés environ à 50 centimètres au-dessus du niveau du sol actuel qui doit se trouver lui-même au moins à un mètre au-dessus du sol primitif. Le profil de la moulure, est formé de deux cavets opposés se raccordant à un bandeau plat. Il est probable que l'accès se faisait par l'intermédiaire d'un oculus ménagé au centre de la voûte au point d'aboutissement des nervures, comme c'est le cas au donjon de Simiane-la-Rotonde, près de Banon dans les Alpes de Haute Provence, ou dans les églises, lorsqu'un clocher est bâti au-dessus de la coupole qui couvre la croisée du transept. En effet, aucune ouverture n'a été pratiquée dans les murs : c'était la basse fosse, dont l'inviolabilité devait permettre de conserver les biens les plus précieux du propriétaire ou quelquefois de servir de prison.

Le premier étage comporte une porte étroite et haute, couverte d'un arc légèrement brisé aux claveaux allongés. Ce seul accès au bâtiment ouvrait au-dessus de la courtine sud dont l'arrachement est encore visible. Une bretèche, en saillie au-dessus d'elle, en permettait la défense depuis le sommet de la tour. Deux fenêtres éclairent ce niveau, l'une à côté de la porte à l'est et l'autre à l'ouest au-dessus de la brèche du rez-de-chaussée. Du côté intérieur, une grande embrasure couverte d'un arc segmentaire abrite deux coussièges, bancs de pierre latéraux qui permettaient de profiter du jour dispensé par l'ouverture quadrangulaire. Les trous de scellement d'une grille sont bien visibles sur l'entourage de la fenêtre ouest. Une cheminée détruite en grande partie occupait l'angle est : le manteau a disparu, s'étant sans doute effondré après le prélèvement du linteau mais son conduit est conservé au-dessus sur toute la hauteur de la tour. Deux pierres plates de part et d'autre des consoles qui soutenaient le manteau sont les seuls témoins sculptés de cet important élément de confort et de décoration. Ce type d'aménagement que l'on peut imaginer comme étant destiné à supporter un luminaire se retrouve dans des châteaux de la région lyonnaise très précisément datés du XIIIe siècle : le château des Tours à Anse construit par l'archevêque de Lyon Renaud de Forez entre 1213 et 1218 et celui de Cessy-les-Mines construit par l'abbé de Savigny entre 1270 et 1272 (7).

Au deuxième étage, deux autres fenêtres éclairaient la pièce. Elles sont situées sensiblement au-dessus de celles du niveau inférieur et sont construites sur le même modèle. Seule différence, l'ouverture est ici plus large et même la fenêtre ouest est décorée d'un arc brisé mouluré d'un tore mais il est possible qu'on soit ici en présence de réfections plus tardives. Au nord, une latrine est encore conservée dans son intégralité : elle se présente sous la forme d'une bretèche en saillie sur la façade comme on peut le voir à la tour de Crest du côté ouest.

Le troisième étage est percé de fenêtres à coussièges sur un seul côté. Cette pièce fort claire devait être bien agréable l'été même si elle avait été conçue comme une guette d'où l'on pouvait surveiller les alentours d'une façon remarquable.

Cette tour de Ratières représente un aboutissement dans la technique de construction du donjon médiéval. De ce dernier, elle garde des éléments caractéristiques, comme la porte située au premier étage, et en relation avec la courtine du château, et comme aussi la salle basse, véritable chambre forte en partie enterrée. Mais des éléments de confort indiscutables y sont aussi inclus, comme la cheminée, l'indispensable latrine, et les fenêtres largement ouvertes sur l'extérieur. Si l'on considère l'étroitesse des murs, on ne peut que penser qu'elle a été plutôt conçue pour le prestige que pour une véritable défense. Ce bâtiment fort bien construit avec son appareil à bossage est dans un remarquable état de conservation malgré la destruction volontaire de sa voûte inférieure et la disparition de sa toiture. De plus, il s'inscrit dans un ensemble qu'une continuité d'occupation jusqu'au XXe siècle, a contribué à sauvegarder. Seule une longue fissure compromet la maçonnerie du sommet sur le côté sud, au-dessus de la porte. Il serait donc souhaitable que ces vestiges puissent trouver rapidement une vocation qui les sauverait de la ruine.

Michèle BOIS

NOTES

1) *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, T.8 1974, p. 99-112.

2) U. Chevalier *Actes capitulaires de l'église Saint-Maurice de Vienne,* Romans 1892, p. 80 et p. 107.

3) Inventaire de la Chambre des Comptes de Grenoble (dit aussi Inventaire Marcelier). Baillage de Saint-Marcellin, f.1523.

4) Brun-Durand *Dictionnaire.*

5) Traditions conservées par l'abbé Cyprien Perrossier (Evêques originaires du diocèse de Valence, *B.S.A.S.D.*, T.13 1879, p. 362 à 388) et par l'abbé Jassoud (*B.S.A.S.D.*, T.11 1877, p. 454).

6) Au XIVe siècle la *capella de Raterua* est mentionnée dans le pouillé du diocèse de Vienne.

7) M. P. Feuillet et J.-O. Guilhot *Anse, château des Tours,* Rapports archéologiques préliminaires de la Région Rhône-Alpes, 1985, p. 42 à 45.

(Le plan de la Tour ainsi que les 2 photographies sont de Michèle Bois).

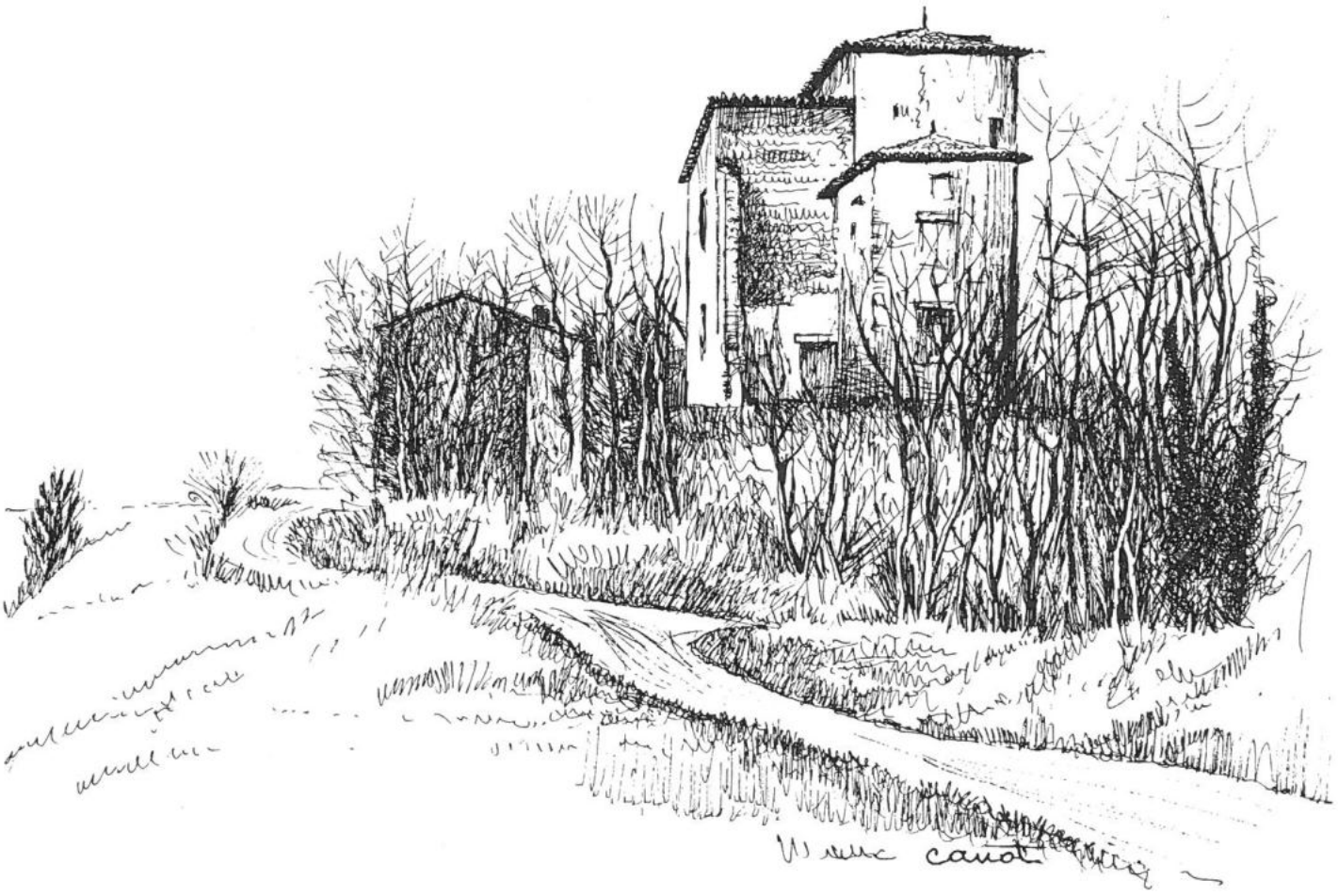

Autre exemple de motte féodale dans la région : La Motte de St Mury
Elle est située sur un agréable chemin de crête orienté N-S, au Nord de Charmes-sur-Herbasse Dessin de M. Bruel.

Enquêtes sur

les arbres remarquables

de la Drôme

LES ARBRES DU BUIS-LES-BARONNIES

Le réaménagement de la partie XVIIIe siècle des bâtiments du couvent des Ursulines du Buis aura fait disparaître durant l'hiver dernier le vieux mûrier qui survivait dans la cour-jardin que longe la rue de Beauvoisin. Cet arbre était un des plus anciens témoins du décor végétal de la petite cité. L'agrandissement du couvent datant de 1755 on peut penser que son âge remontait au Siècle des Lumières. Les injures du temps lui avait fait perdre la moitié de son énorme tronc. Son feuillage avait, saison après saison, ombragé les ébats de nombreuses générations de très jeunes Buxois puisque, sous la Troisième République, l'école maternelle avait été installée au rez-de-chaussée du couvent désaffecté des filles d'Angèle de Mérici.

Les mûriers étaient nombreux au Buis, leur feuillage nourrissait le ver à soie dont le grignottement servait de bruit de fond à la vie domestique, cette « basse obligée » étant surtout perceptible la nuit. Les délibérations consulaires nous rapportent les plaintes et les soupirs des responsables de la vie de la communauté lorsques les « meuriers » mourraient. Quelques sujets ont laissé des traces dans les archives, parmi eux, la paire qui croissait devant le cimetière de la rive droite du Marguerie fut l'objet d'une contestation qui alla jusqu'en cour de justice en 1793 : les nouveaux propriétaires du terrain acquis des biens nationaux n'entendaient pas abandonner les « régailles » à la ville pour la mise aux enchères publiques « de la feuille ». Marché local important puisqu'il se montait, en moyenne, à 150 livres par an. Les cocons étaient, avec les olives, la grande richesse de la région dont Mollans-sur-Ouvèze, la Restauration venue, était la capitale séricicole. On balança même, nous disent les statisticiens, pour décider si les mûriers ne seraient pas substitués aux oliviers, entre 1819 et 1829. De nos jours quelques mûriers, fort anciens, jalonnent la digue d'aval de la rive droite de l'Ouvèze, le long du terrain de la nouvelle poste. D'autres, le long des Aires jusqu'au ruisseau de Marguerie, font ressouvenir des plantations de 1762 et 1768 effectuées sur des terrains artificiellement draînés que des ateliers de charité agrandiront encore durant les années 1780 pour permettre d'autres plantations. Autant de jeunes plants qui remplaceront la quarantaine de mûriers plantés en 1689 au long des remparts et qui sont dessouchés en juillet 1785 car ils sont devenus trop gros.

Durant la Révolution française l'arbre de la liberté qui se dressait sur l'actuelle Place aux Herbes, devenue Place de la Liberté, est arraché le 7 mai 1798 car « il menaçait par vétusté de s'abattre ». Il est remplacé, conformément au texte de la loi de janvier de la même année, par un « arbre vivace » dont l'essence n'est pas précisée mais qui ne dut pas connaître un meilleur sort, une fontaine publique occupant bientôt sa place.

Les hommes ont toujours aimé la compagnie des arbres, souvenir sans doute de la forêt primitive. Toutes les agglomérations entretiennent leur capital chlorophyllique, source d'oxygène. Le Buis n'a pas manqué à la règle. La date la plus importante concernant les arbres municipaux est celle du 27 mars 1806. Il ressort d'une délibération de ce jour-là que les édiles « considèrent qu'il serait agréable pour la ville de faire une plantation d'arbres sur l'esplanade sur toute sa longueur et selon deux allées dont une en « meuriers » et l'autre en « platanes ». C'est le maire Vachier, ancien surnuméraire de l'enregistrement en

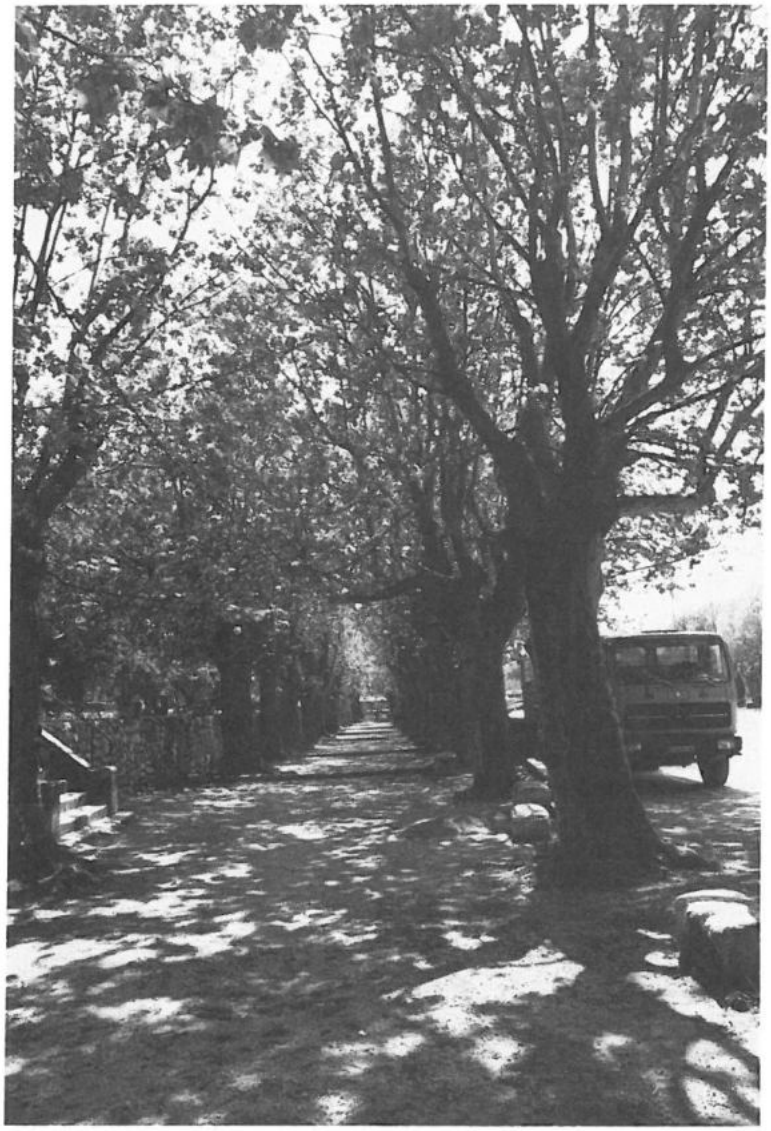

Buis-les-Baronnies - 9.05.87

en 1795 puis placé à la tête de la municipalité par l'administration centrale, qui a pris la décision de lancer cette proposition dont les Buxois profitent encore aujourd'hui car la réalisation est autorisée par le préfet le 26 mai 1806. Les fonds sont prélevés sur les arriérés dus par certains comptables de l'assiette municipale. La tradition locale veut, mais rien ne l'indique dans les documents d'archives, qu'en 1811 Napoléon Ier aurait offert les platanes du quinconce pour marquer la naissance du roi de Rome. De cette vaste entreprise les mûriers du projet n'ont sans doute jamais été plantés car tous les platanes semblent dater de la même période. La comptabilité de la taille de la platanaie et celle des sujets du tour de ville permet de suivre depuis 1830 les fluctuations de leur effectif. Les différentes municipalités auront toujours fait en sorte, selon leurs possibilités, de combler les vides de leurs rangs. Des 263 platanes du début du siècle, 226 sont présents de nos jours dont 140 ombragent la promenade « des princes de Monaco » au long de la digue contre l'Ouvèze et la bordure Nord-Ouest des maisons particulières de l'artère rectiligne joignant le centre de la cité au Pont-Neuf. Leur masse et l'ombre de qualité qu'ils fournissent auront suffisamment impressionné Jean Giono, de passage en 1930, pour qu'il situe exactement leur position dans « Noé », récit dans lequel il décrit « La très belle allée de platanes non taillées et laissés libres en haute futaie (à quoi je suis toujours très sensible) ».

Derniers venus dans l'apport arbustif au Buis, les 170 tilleuls plantés en 1915, sous l'administration du maire Augustin Cheynel, dans différents quartiers de la ville. Leur production est récoltée chaque année par les soumissionnaires d'une vente publique aux enchères.

Les nombreuses mesures prises à partir de l'Ancien régime pour limiter l'importance des dégâts causés aux arbres par les troupeaux de caprins ; les règlements arrêtés pour juguler la coupe des branches, particulièrement chênes verts et blancs et oliviers, que l'on transformait en litière à fumier, ont sans doute protégé la couronne végétale qui, depuis l'altitude de 500 mètres pour les oliviers, garnit les pentes au pied desquelles se situe Le Buis. Culture traditionnelle et extensive jusqu'aux temps de la dernière guerre, la longévité des oliviers assure encore à la cité, malgré les gels de 1929 et 1956 demeurés de sinistre mémoire pour les Buxois, un écrin gris-vert argenté dont les vents au sol font frémir et changer les rapports de tons. Les olivettes de la région qui occupent la moitié des communes de l'arrondissement de Nyons attestent encore de la perpétuation de la civilisation gréco-latine dite « de l'olivier ».

Docteur Claude BERNARD
et Pierre VARLET

COMMUNIQUE

Cisterciens de Léoncel et Chartreux de Bouvante

Le N° 4 des « Cahiers de Léoncel » —numéro spécial à la Revue Drômoise— rend compte du Colloque de Léoncel, de 1987, suite aux colloques de « l'Association des Amis de Léoncel », des années précédentes :

– N° 1 - Les moines et l'élevage.
– N° 2 - Les moines et la forêt.
– N° 3 - Cisterciens de Léoncel : Piste pour une histoire —en vente en librairie et chez Mademoiselle **LAMOTTE**, 5 place Lamartine, Valence.

Les bâtiments de Léoncel ont été étudiés —histoire et archéologie (la Revue Drômoise, 1980) par Joëlle Tardieu, ingénieur à la Direction régionale des Antiquités Historiques. ceux de la Chartreuse de Bouvante, dont il ne reste que la Courerie, sont évoqués par deux reproductions de toiles peintes (couverture et page 27 de ce n° 4). Les cellules individuelles des Chartreux font sentir d'emblée la rigueur plus grande de la vie cartusienne. A plusieurs reprises, cette austérité est rappelée dans le Bulletin n° 4. Lire en particulier l'article de Frère Jean de la Croix Bouton : « Chartreux et Cisterciens au XIIe siècle ». Le même bulletin présente aussi un article d'information générale sur les relations entre les deux Ordres : p. 16 à 21.

Sont plus largement et précisément décrites les *ressources* dont vivent moines, convers et serviteurs. Ils sont peu nombreux : 11 pères et 1 frère au Val Sainte Marie en 1789, alors que la communauté était encore bien vivante. Mais le pain, des légumes, des laitages et fromages, un peu de viande, un peu de vin sont indispensables. Il faut aussi du sel, et du bois de chauffage, et de la laine pour les vêtements. Les travaux dans la forêt et autour des granges sont durs, surtout sous ce climat froid. Les Chartreux se firent aussi métallurgistes de fonte et de fer, surtout à partir du 17e siècle, en relations avec les gens d'Allevard, et par des voies qui paraissent d'abord incroyables. Voir p. 28-29.

Il fallait donc disposer de beaucoup d'espace. Jardins et terres labourables occupant très peu d'étendue, en raison du relief et de l'altitude, la forêt couvrait l'essentiel des domaines, pour les porcs, vaches et très nombreux moutons, gardés sur place ou en transhumance d'été et d'hiver. Il fallait entretenir cette forêt, la défricher avec prudence —ce qui ne fut pas toujours fait. Il fallait aussi beaucoup de prairies, permanentes ou non, le pacage en forêt restant nécessaire. Le seigle et autres céréales pauvres étaient d'un faible rapport.

Très tôt après leur fondation, les deux monastères achetèrent en *plaine* des domaines céréaliers, pourvus aussi de prairies, et quelques-uns de vignes : Royans, Vallée de l'Isère, bordure Ouest du Vercors, Vallée de la Gervanne. On trouvera d'escellents croquis des possessions de Léoncel dans le Bulletin n° 2 des Cahiers, au 12e siècle et après 1200 —pages 25, 26, 27 et 30.

Ces grands espaces agricoles et pastoraux, qui devaient être parcourus souvent ou périodiquement, obligèrent convers et serviteurs à ouvrir et entretenir, sinon de bons chemins au moins des pistes (même pour les porcs !) et à aménager des granges, pour assurer l'hébergement, au moins une nuit sur deux, des bergers et du bétail : l'eau et le sel, l'herbe ou le foin, le repos.

Il était donc nécessaire de connaître et suivre les pistes, après accords avec les propriétaires ou les usagers : communautés des villages, seigneurs laïques, les abbés et les prieurs. Mais comment fixer des limites à l'intérieur des grandes étendues boisées et des pâturages de haute altitude ? Il faut lire l'article de J.-N. COURIOL sur les espaces-frontières, ou marges, par exemple entre Ambel et la montagne proche du Monastère de Léoncel. Quand et pourquoi le « col d'Omblèze » est-il devenu le « Col de la Bataille » ? Et qu'en est-il du « Col de Bacchus » entre La Vacherie et Plan de Baix ?

On conçoit aisément que des querelles aient éclaté entre bergers au service de maîtres différents. Les chartes nous parlent, et non toujours clairement, des événements locaux, qui donnent aujourd'hui à réfléchir. En 1190, près de la petite église de St-Martin le Colonel (photo p. 48) un accord réunit d'importants dignitaires ecclésiastiques dont l'abbé de Sénanque, en Provence, et le Prieur de Saint Félix à Valence. Suivez p. 45 la ligne de partage reconnue par les deux parties. Et le Prieur du Val Sainte Marie paya de 400 sous viennois cette promesse de paix. Mais les moines, dans leur couvent de Léoncel refusèrent l'accord, et en 1192 reçurent 200 sous viennois de plus, à peu près la valeur de 50 moutons, dit M. Wullschleger. Etaient de nouveau réunis, au Col de Bioux de hauts personnages dont l'évêque de Die. La charte qui suivit porte aussi le sceau du Prieur de la Grande Chartreuse !

En fait, cet accord, assorti d'une si faible somme et assez surprenant, avait un sens important. Non seulement il s'agissait du développement possible, dans la paix, des deux monastères, mais de l'avenir des autres domaines, religieux et aussi, laïques, dans la région et au-delà. L'accord fut-il respecté ? Il le semble, à quelques discussions près, à propos de prés et de forêts.

Les convers et les bergers de Léoncel étaient sans doute des gens très ordinaires. Mais leurs abbés, et aussi les prieurs cartusiens voyaient loin. Les deux communautés devaient, plus tard, connaître des moments dramatiques, par exemple lors des attaques des Réformés au 16e siècle. Et elles s'en relevèrent. Les abbés commendataires de Léoncel vivaient très loin, et ils étaient riches. Quand en 1791, les chartreux furent chassés du Val Sainte Marie, ils vinrent s'installer à Romans, au couvent des Récollets, qu'ils payèrent 7.000 livres. Leurs biens immobiliers dans le Vercors et dans le Royans se vendirent bien, au titre de biens nationalisés jusqu'après 1815 (page 92). Le beau mobilier de l'église Sainte Marie orne maintenant l'église de Saint Jean en Royans (nous l'avons admiré quand notre association en 1979, a fait sa sortie annuelle).

Mais la puissante forêt du Vercors Royans recouvre entièrement ce qui fut le monastère, dont les murs ont été démolis, et les belles pierres réemployées, presque jusqu'aux fondations.

A.B.

N.B. Presque tous les articles —au nombre d'une dizaine— sont suivis de notes souvent bibliographiques. L'ensemble est bien illustré.

COMMUNIQUE

NOTE DU TRESORIER

A la *fin mars 1988*, **avaient été perçus** *204 abonnements* **ou réabonnements pour 1988. Vers le début d'***avril, en 1982,* **ce nombre avait été de** *314*. **Nous vous prions de comparer ces deux nombres, et vous rappeler (page financière du N° 1-1988) que ce sont** *vos* **cotisations (5/6 des recettes de l'A.U.E.D.) qui permettent la publication de votre revue. Nous prions instamment nos abonnés qui ont oublié cette cotisation** *(100 F)* **pour l'année en cours, de s'acquitter sans délai et de nous épargner les frais très importants d'un rappel individuel.**

PROGRAMME DE LA SORTIE A SAINT-DONAT LE 12 JUIN 1988

L'heure des rendez-vous ayant été retardée en raison des élections, nous sommes contraints de renoncer à la visite fort intéressante des grottes-carrières de molasse de Châteauneuf-d'Isère (champignonnières de M. Guillot).

Nous prions les participants de bien vouloir nous en excuser.

Comme de coutume, le transport se fera en car, soit au départ de **Valence**, soit au départ de **Saint-Donat**.

- Rendez-vous :
  · à **Valence**, au parking de la Maison de l'Armée, près du boulevard Vauban, à **9 h 45 précises**.
  · à **Saint-Donat**, place de la Bascule (entrée ouest de Saint-Donat), à 10 h 30.

- A 10 h 30, visite de **Saint-Donat** :
  · Evocation par Mme Chancel du séjour qu'y firent en 1943-1944, Aragon et Elsa Triolet.
  · Visite de l'ensemble monumental : chapelle des évêques, cloître roman, bâtiments monastiques, église.

- A 12 h, présentation de l'orgue *pour Bach* par M. le Directeur H. Lémonon, avec illustration musicale. Apéritif offert dans le cloître par M. P. Galland, maire de Saint-Donat, et la Municipalité.

- A 13 h, départ des cars pour **Champos**.

- A 13 h 15, repas à **Champos** : selon la formule choisie, repas à l'Auberge ou pique-nique dans le parc (abri en cas de mauvais temps).

- A 15 h 30, présentation de St-Donat à l'époque actuelle par M. le Maire.

- A 16 h 30, visite de l'église romane et gothique de **Bathernay**.

- A 18 h, visite de la tour médiévale de **Ratières** commentée par Mme Bois.

⁂

Date limite impérative pour les **inscriptions : 6 juin.**

Prix du repas à l'Auberge de Champos : 100 F
Prix du transport : au départ de Valence : 60 F - au départ de Saint-Donat : 40 F.

S'inscrire auprès de M. Maurice Duval, 8 allée des Frégates, 26500 Bourg-lès-Valence, tél. 75 43 64 80. Joindre au **chèque** comportant le prix de la journée (à l'ordre de l'Association Universitaire d'Etudes Drômoises, CCP Lyon 5744-20 T) une note indiquant le **nom,** le **nombre de personnes** et les **options choisies** (lieu de départ du car, auberge ou pique-nique).

Un commentaire se fera tout au long du trajet en car. La carte IGN au 1/25 000 feuille de Saint-Donat (n° 3035 Est) ou celle de Tournon au 1/50 000 couvre l'essentiel de la visite.

⁂

On lira avec intérêt et inquiétude l'important avis de la trésorerie inséré page 59 concernant l'état des finances de l'Association.

NUMEROS DISPONIBLES DE LA REVUE AU 1/04/1988

A. **Les membres enseignants** drômois en activité peuvent les demander au CDDP, 36, avenue de l'Ecole Normale Valence, pour les années 1976 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à « AUED » - CCP nº 5744-20 T Lyon, correspondant au montant des numéros demandés.

B. **Tous les autres lecteurs de la Revue** doivent les demander à M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 Valence, qui, sauf épuisement des stocks, les enverra sous plis clos, et facture jointe à l'adresse d'expédition : prix des numéros + frais d'envoi. Veuillez régler *à réception,* en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à **M. DUVAL,** trésorier, 8, allée des Frégates, 26500 Bourg-lès-Valence, le libellé **étant obligatoirement** « AUED VALENCE » nº 5744-20 T LYON.

			au CDDP	chez M. Chaffal	PRIX
1976	2	Tournon - Rompon	27	7	6 F
1977	1	Valence et ses eaux	23	20	6 F
1978	3	La Valloire	5	21	5 F
	4	La Valloire - Livron	4	3	8 F
1979	4	Le Royans II	22	102	10 F
1980	1/2	Vassieux - Saint Uze	8	8	10 F
	3	De Mirabel à Livron	36	64	10 F
	4	La Basse Drôme	46	104	10 F
1981	1	La Basse Drôme - Pays humides - Saou	24	111	10 F
	2	Le Pays de Bourdeaux I	24	104	12 F
	3/4	Le Pays de Bourdeaux II	45	102	20 F
1982	1	Saint Uze - Dieulefit - Le Rhône en 1981	212	33	14 F
	2	Romans et son pays I	160	30	12 F
	3/4	Romans et son pays II	178	31	20 F
1983	1/2	Plaines agricoles	245	18	20 F
	3	L'Enclave de Valréas I	140	21	20 F
	4	L'Enclave de Valréas II	185	13	22 F
1984	1	Recherches archéologiques - L'art Roman Diois	260	39	20 F
	2	Le Coiron - Villeneuve de Berg	135	30	22 F
	3/4	Villeneuve de Berg - Jastres	205	34	30 F
1985	1	Antoine Court (Protestant) - La Drôme à la veille de 1789	252	39	25 F
	2	De Dieulefit à Nyons - l'Eygues	290	27	30 F
	3/4	Histoire de Nyons et son canton - Le Pègue	stock important		35 F
1986	1/2	Le Nyonsais (suite) - Les arbres remarquables dans la Drôme	stock important		35 F
	3	De Châtillon-en-Diois à Lus la Croix Haute	stock important		35 F
	4	De Châtillon à Lus - Arbres remarquables	stock important		35 F
1987	1/2	Canton de Châtillon (suite) - Arbres remarquables (suite)	stock important		45 F
	3	Le Bassin de l'Oule (1) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	4	Le Bassin de l'Oule (2) - Arbres remarquables	stock important		45 F
1988	1	Le Bassin de l'Oule (3) - Arbres remarquables	stock important		35 F
Numéros		Regards sur le Vercors Drômois	stock important		60 F
spéciaux		Architecture religieuse dans la Drôme	stock important		80 F
		Romans au XIXe siècle	80	25	10 F
		Crussol	stock important		10 F
		Tables analytiques 1971-1977	50	50	1 F
		Tables analytiques 1978-1984	stock important		5 F

Nº CPPAP : 61467
Impressions Modernes - Granges-lès-Valence

ISSN : 0240-3994
Le Gérant : H. DESAYE